

De la Terre de Promission et les diverses et estranges choses : Édition critique de l'incunable XV.C66 conservé à l'université de Liège

Auteur : Racelle, Damien

Promoteur(s) : Henrard, Nadine

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

Année académique : 2018-2019

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/7750>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Racelle
Damien
S142166



*De la Terre de Promission et les diverses et estranges
choses*

Édition critique de l'incunable XV.C66 conservé à
l'université de Liège

PROMOTRICE : Nadine Henrard

LECTEURS : Renaud Adam et Nicola Morato

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
ANNÉE ACADÉMIQUE 2018 – 2019

Je tiens tout d'abord à remercier ma promotrice madame Nadine Henrard pour le temps, le soutien et les conseils éclairés qu'elle m'a accordés tout au long de ce mémoire, mais également pour m'avoir transmis sa passion pour la philologie lors de nos entretiens.

Je remercie également mes lecteurs, messieurs Nicola Morato et Renaud Adam pour le temps qu'ils ont accordé à la lecture de ce travail.

Merci à ma mère, Annick, pour la relecture de ce travail, mais surtout pour son amour, son soutien inconditionnel et ses encouragements durant cette épreuve et tout le long de mes années d'étude.

À mes frères et sœurs, Christophe, Sarah, Pierre, Sylvain et Manon pour leur amour, leur soutien et leur présence.

À ma compagne, Clara, d'avoir été à mes côtés et de m'avoir poussé à me dépasser pour ce travail.

À Emilie, Olivier, Pauline, Nadège, Lorène, Gaston, Arthur et Thibaut pour leurs encouragements.

Je souhaite également remercier le personnel de la bibliothèque Alpha Romanes et la section Manuscrits et Fonds anciens pour le temps qu'ils ont accordé à mes interrogations.

Enfin, je souhaite remercier toutes les personnes dont j'ai croisé la route durant mes études, chacune de ces rencontres m'a enrichi humainement et aidé à avancer tout au long de mon cursus.

TABLES DES MATIERES

Préambule.....	5
INTRODUCTION A L'ÉDITION	7
CHAPITRE 1 : L'Auteur et son œuvre.....	9
1.1. Jean de Mandeville.....	9
1.2. Le <i>Livre des Voyages</i>	14
1.2.1 Le propos de l'œuvre.....	14
1.2.2 Le contexte de composition.....	16
1.2.3 La date de composition.....	17
1.2.4 Le rayonnement du <i>Livre des Voyages</i>	18
1.2.5 Les sources de Mandeville	21
1.2.6 Les différentes versions du <i>Livre des Voyages</i> de Mandeville.....	23
CHAPITRE 2 : L'exemplaire XVC.66	27
2.1. Description bibliographique de l'œuvre.....	27
2.2. Description de l'ouvrage	27
2.4. Les Imprimeurs : Marcus Reinhart et Nicolas Philippe	28
2.5. Localisation de l'exemplaire avant Liège.....	30
2.6. À quelle version s'apparente notre imprimé ?.....	32
2.7. Langue du remanieur	33
2.8. Étude de la langue	35
CHAPITRE 3 : Établissement du texte	41
ÉDITION CRITIQUE	47
GLOSSAIRE	87
INDEX DES NOMS PROPRES	103
Conclusion.....	125
Bibliographie	127

Préambule

L'imprimé dont il est question dans ce mémoire a été présenté lors de l'exposition *Empreintes* à la Cité Miroir. Celle-ci mettait en valeur les ouvrages appartenant au fond précieux de l'Université de Liège. Notre exemplaire est un bel échantillon de celui-ci : il s'agit d'un ouvrage presque unique dont seulement deux exemplaires sont répertoriés dans le monde, le second se trouvant à la Pierpont Morgan Library à New York.

Lorsque, au cours de mes recherches, madame Nadine Henrard m'a proposé l'édition d'une partie de celui-ci, ma première réaction a d'abord été l'inquiétude. Ensuite, après avoir découvert le manuscrit à l'exposition, j'ai réalisé que non seulement cela ne pouvait qu'être un enrichissement pour moi dans le cadre de mon étude de la littérature du Moyen Âge mais aussi, pourquoi pas, me permettre apporter une modeste contribution à la connaissance d'un des exemplaires du fond précieux de l'université de Liège. Voilà qui a suffi à me convaincre de me lancer dans ce projet.

Cette édition ne se donne pas la prétention d'être exhaustive, l'objectif a surtout été de rendre notre texte lisible et compréhensible afin de le rendre accessible à tout un chacun. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai utilisé l'édition de la version liégeoise de Madeleine Tyssens¹ comme référence, celle-ci donnant un état très bien présenté du texte de Jean de Mandeville au vu du nombre de manuscrits pris en compte. Le texte n'est pas fort marqué dialectalement, ainsi l'étude de la langue relève en particulier des formes graphiques surprenantes. Ensuite, les entrées du glossaire ne couvrent pas l'entièreté des mots du texte, j'ai écarté les termes courants du moyen français car cela n'empêchait pas la compréhension du texte pour me concentrer sur des termes moins connus. Enfin, l'index des noms propres vise à recenser tous les noms propres rencontrés lors de notre travail et tente de leur donner une description lorsque cela me semble nécessaire.

Dans ce mémoire, je présenterai d'abord dans une introduction à l'édition comprenant, un état des connaissances au sujet de notre auteur et de son œuvre, une description de notre exemplaire, de ses spécificités et des règles qui ont été fixées pour l'édition. Ensuite viendra l'édition en elle-même. Je terminerai par un glossaire reprenant les termes moins courants présents dans notre texte et par un Index des noms propres.

¹ TYSENS, Madeleine et RAELET, René, *La version liégeoise du Livre de Mandeville*, Bruxelles, Palais des Académies, 2011

INTRODUCTION A L'ÉDITION

CHAPITRE 1 : L'Auteur et son œuvre

1.1. Jean de Mandeville

Mandeville est un personnage mystérieux au sujet duquel nous disposons de peu d'informations avérées. Ces dernières nous sont fournies par le prologue et l'épilogue du *Livre des Voyages*. S'agit-il d'un chevalier anglais caché à Liège sous le pseudonyme de Jean de Bourgogne ? D'un médecin liégeois utilisant le pseudonyme de Mandeville dans un récit imaginaire ou d'une pure invention de Jean d'Outremeuse ? Cependant, nous savons que le personnage de Jean de Mandeville a joui d'une grande reconnaissance à son époque malgré la présence très faible de ce nom en dehors des différents manuscrits des *Voyages*. Les différentes interrogations autour de notre auteur n'ont pas manqué de faire des émules dans la communauté scientifique. Dans cette partie, nous exposerons tout d'abord le peu d'informations dont nous sommes certains, ensuite nous parlerons de la renommée obtenue grâce à la publication des *Voyages*. Enfin, nous présenterons un historique des différentes recherches autour de l'identité de Mandeville.

Tout d'abord penchons-nous sur ce que le prologue des *Voyages* nous apprend au sujet de son auteur. Dès le début de son livre, Mandeville fait référence à ses racines : « messiere Jehan de Mandeville, chevalier natif d'Angleterre, de la ville de Saint Alein »². De plus, de nombreux autres indices au sujet de ses origines sont éparpillés dans le texte. Ainsi, son itinéraire décrit son départ depuis l'Angleterre ; Mandeville évoque les faits d'armes des souverains anglais Richard et Edouard et compare les différents alphabets qu'il rencontre à l'alphabet anglais.³ Par contre, contrairement à ce qu'il prétend, Mandeville n'a jamais été plus loin que l'Egypte ; le reste de son voyage n'est qu'une fiction basée sur d'autres sources⁴. Enfin, les chercheurs se sont entendus quant à sa mort en 1372 à Liège.

Au XIV^e siècle, la renommée de Mandeville est déjà bien installée. Au XV^e, une tradition littéraire s'est déjà mise en place. On le considère comme un chevalier anglais qui connaît la médecine et qui a parcouru le monde avant de rédiger le récit de ses voyages à Liège où il trouvera la mort.

² MANDEVILLE, J., *De la Terre de Promission et les diverses et estranges choses*, Lyon, 1477 - 1483, p. a.ii.r.

³ TYSENS, M., *op. cit.*, pp. XVI - XVII.

⁴ BRUYÈRE, Paul et MARCHANDISSE, Alain (éds), *Florilège du livre en Principauté de Liège du IX^e au XVIII^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009, p. 345.

Aux XVI^e et XVII^e siècle, la réputation de Mandeville ne fait que croître et l'on vient visiter sa tombe à Liège. L'abbaye de Saint Alban en Angleterre lui édifie une sépulture dans son église et on assiste à une véritable canonisation du chevalier : l'Église des Guilelmites et l'abbaye de Saint Alban vantent les « reliques » qu'elles possèdent, un poignard et son corps pour la première, un anneau de saphir pour la seconde.

Entre le XV^e et le XVII^e siècle, Mandeville trouve sa place parmi les plus grands noms de la littérature. Ainsi, Hartman Schedel en 1493, John Bale en 1548, John Leland en 1549, Purchas en 1625 et J. Pistorius en 1654 parlent du voyageur et de l'importance scientifique de son œuvre.

La renommée de Mandeville décline à partir du XVIII^e siècle après avoir brillé pendant plus de trois cents ans, probablement à cause de la Révolution française et du refus de l'époque de tout ce qui était originaire du Moyen Âge. Ce déclin se confirme au début du XIX^e siècle, vers 1830, avec l'apparition de la critique textuelle qui met en lumières les sources de Mandeville et soulève de nombreuses interrogations quant à la véracité de ses propos.

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction de cette partie, l'identité de Jean de Mandeville a suscité de nombreuses questions qui prendront de l'importance lorsque Stanislas Bormans publiera ses travaux sur *Myreur des Histoires* de Jean d'Outremeuse dans lequel ce dernier se présente comme l'exécuteur testamentaire de Jean de Bourgogne dit à la Barbe alias Jean de Mandeville. Nous allons maintenant voir les différentes théories qui ont émergé sur le sujet.

En 1889, George Frederic Warner défend la thèse d'un Mandeville anglais et appuie son propos par deux textes : une eulogie de Thomas Walshingham pour l'abbaye de Saint Alban dans laquelle il explique que Mandeville, qui n'était pas membre de l'abbaye, a contribué au prestige de celle-ci⁵, et la chronique de l'abbaye de Meaux écrite par Thomas Burton entre 1388 et 1396 à partir de laquelle G. F. Warner propose deux identités possibles pour notre auteur. Premièrement, Mandeville serait un chevalier anglais impliqué dans le meurtre de Piers Gaveston, le comte de Cornwall en 1312 et gracié de son crime en 1313. Deuxièmement, il pourrait s'agir de Jean de Bourgogne, le chambellan de John de Mowbray, qui a été pardonné pour avoir participé à la révolte des barons contre les Despensers, soutenus par le roi Edouard II, ce qui mène au bannissement de cette famille. L'année suivante, le roi rappelle ses alliés,

⁵ WARNER, George G., *The Buke of John Mandeville*, Westminster, The Rorburghe Club, 1889, p. XI.

écrase la rébellion et Jean de Bourgogne perd son absolution. Sur base de cet écrit, il soutient également que Mandeville est rentré en Angleterre après son voyage et qu'il a composé son texte en le dédiant au Roi Edouard III en 1356.⁶ Cependant, selon Warner le pseudonyme « Mandeville » est un nom purement fictif.⁷

Cette notion de fiction est perpétuée par Paul Hamelius en 1923. Ainsi, il est persuadé que Jean d'Outremeuse est l'auteur des *Voyages*⁸. Il considère cependant comme exact qu'un voyageur anglais s'est arrêté à Liège et y est mort en 1372 mais selon lui ce dernier a aidé Jean d'Outremeuse pour la composition d'un de ses écrits⁹. Il aurait ensuite utilisé le nom du voyageur afin de diffuser un ouvrage s'attaquant à la papauté¹⁰.

A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'identité de Mandeville est donc encore floue. Dès lors, notre auteur devient un sujet d'investigation pour les chercheurs qui nourrissent l'espoir de lui attribuer une identité historique. Parmi ceux-ci, ce sont les médiévistes belges et anglais qui mènent la danse.

Les premiers soutiennent l'idée que Jean de Mandeville est un chevalier anglais mort à Liège en 1372. Ils se basent sur deux actes, respectivement de 1386 et 1459, pour appuyer leur hypothèse. Ainsi, le plus ancien mentionne une maison de Liège, proche de celle de Jean d'Outremeuse, dans laquelle « demouroit jadis Johan dit a la Barbe ». Le plus récent décrit la même maison et précise que « Mandeville ly chevalier d'Engleterre, ki avoit esteit par universe monde, kigist a Willilmins » y a vécu. A ces deux documents s'adjoint l'épithaphe de l'église des Guillelmites dont nous parlerons juste après. Fait intéressant, cette maison se situait à côté de celle de Jean d'Outremeuse.

Les seconds se lancent dans de vastes recherches dont le but est de retrouver un Anglais prénommé Jean de Mandeville qui aurait eu à fuir son pays vers 1322. Cependant, celles-ci ne mènent pas à grand-chose.

C'est vers 1950 que Malcolm Letts, Joséphine Bennet, Michael Seymour et Rita Lejeune reprennent les recherches. Malcolm Letts défend que notre auteur est bel et bien un Anglais qui a fui son pays et a rédigé ses traités à Liège sous le nom de Jean de Bourgogne.

⁶ *Op. cit.*, p. X.

⁷ *Op. cit.*, p. XXXVIII, XXXIX.

⁸ HAMELIUS, Paul, *Mandeville's Travels : Vol II : Introduction and Notes*, Londres, The Early English Text Society, 1923, p. 9.

⁹ *Op. cit.*, p.7.

¹⁰ *Op. cit.*, p. 15.

Joséphine Bennet quant à elle propose trois hypothèses sur l'identité de l'auteur des *Voyages*. Premièrement, il s'agit vraiment de Jean de Mandeville tel qu'il se décrit. Deuxièmement, il existait un voyageur reconnu portant ce nom et l'auteur de notre texte a décidé de le lui attribuer. Troisièmement, la personne à l'origine des *Voyages* a inventé Mandeville.¹¹ En plus de ces propositions, J. Bennet présente une théorie quant à l'identité historique de Mandeville. Celui-ci serait le fils ou le jeune frère de Thomas de Mandeville, un noble anglais, vassal des comtes d'Essex, dont les terres chevauchaient celles de l'abbaye de Saint Alban.¹² Il serait né vers 1290 et aurait étudié à Paris. Après ses études, il serait parti en tant qu'écuyer d'un chevalier anglais ou en tant que croisé en Orient et aurait écrit le récit de ses voyages en Angleterre où il finit sa vie.¹³ L'hypothèse de Michael Seymour au sujet de notre auteur est en accord avec la troisième proposition de Bennet décrite plus haut. Selon lui, *Le livre des Voyages* a été écrit vers 1357 en français par un inconnu dont l'origine n'est pas anglaise et le nom de Mandeville est un nom fictif emprunté à un quelconque roman français. De plus, il explique que, au vu du caractère compilatoire de notre livre, l'anonymat de l'auteur n'est plus un problème et qu'il faut plutôt considérer cette œuvre comme une encyclopédie.¹⁴ Enfin, Rita Lejeune soutient que Jean à la Barbe est une fausse identité mais qu'il s'agit bel et bien d'un Anglais qui a mené une vie honorable à Liège après avoir été quitté sa patrie. Il aurait alors décidé de composer une œuvre de fiction dans laquelle il donne son véritable nom : Jean de Mandeville.¹⁵

L'épithaphe de la tombe de Mandeville à l'Eglise des Guillelmites

Nous avons déjà mentionné l'épithaphe sur la sépulture de Jean de Mandeville à l'église des Guillelmites. Il nous a semblé important de lui consacrer une partie séparée de notre propos car il s'agit d'une des rares traces physiques, autre que celle des *Voyages*, que nous possédions au sujet de notre auteur. Elle disparaît lors de la destruction de l'église des Guillelmites, cependant son contenu est parvenu jusqu'à nous par l'intermédiaire de personnes qui s'étaient recueillies sur la tombe du voyageur¹⁶. C'est le cas de Püterich von Reichertshaussen qui le

¹¹ BENNET, Joséphine, *The rediscovery of Sir John Mandeville*, New York, Modern Language Association of America, 1954, p. 182.

¹² *Op. cit.*, pp. 189-203.

¹³ *Op. cit.*, p. 203.

¹⁴ SEYMOUR, Michael C., *Mandeville's Travels*, Londres, Oxford University Press, 1968, pp. XVII – XVIII.

¹⁵ LEJEUNE, Rita, « Mandeville et les liégeois » in *Mélanges de Linguistiques romane et de philologie médiévale offerts à Mr. Maurice Delbouille*, Gembloux, 1964, pp. 436-437.

¹⁶ HAMELIUS, P., *Mandeville's Travels : Vol II*, *op. cit.*, pp. 1 – 2.

recopie dans une lettre de 1432 destinée à l'archiduchesse d'Autriche. Plus tard, le texte de l'épithaphe sera retranscrit par Ortelius, ce qui a permis de corriger la copie de 1462. Elle sera encore copiée par Edmund Leukneret, un prêtre anglais vivant à Liège, John Pits dans son *Relationes historicae de rebus anglicis* de 1619 et Charles Ellis dans une lettre de 1699. Enfin, elle sera imprimée par Weever dans son *Ancient Funeral Monument* de 1631.¹⁷

L'épithaphe parlait de Mandeville de cette manière :

« Hic jacet nobilis Dominus Joannes de [Mandeville] miles, alias dictus ad Barbam, Dominus de [Camperdi], natus [in] Anglia, medicinae professor et devotissimus orator et bonorum [suorum] largissimus pauperibus erogator, qui [toto quasi orbe lustrato] Leodii diem vitae suaueclausit extremum anno [Domini] millesimo trecentesimo septuagesimo secundo mensis februarii septimo ». ¹⁸

Nous pouvons la traduire en ces termes :

« Ici gît Sire Jean de Mandeville, chevalier autrement nommé à la Barbe, seigneur de Campdi, né en Angleterre, médecin très pieux dans ses prières et très généreux dans le don de ses biens aux pauvres. Après de nombreux voyages dans le monde, il finit ses jours à Liège dans l'année de Notre Seigneur mille trois cent septante deux le sept février » ¹⁹

L'intérêt de cette description se trouve renforcé par les deux actes attestant de la propriété d'une maison liégeoise par Jean de Mandeville que nous avons mentionnés précédemment.²⁰ En effet, lorsqu'on se penche sur ces trois sources, il semble plus que probable qu'un médecin anglais nommé Jean de Mandeville alias Jean à la Barbe a trouvé la mort à Liège en 1372.²¹ Cependant, le pseudonyme de Jean de Bourgogne n'apparaît dans aucun de ces textes.²² Afin de pouvoir établir le lien entre les trois noms, il faut se pencher sur le *De morbo pestilencia*, un traité de médecine sur la façon de soigner la peste écrit en latin dont l'auteur est Jean de Bourgogne dit à la Barbe. Ainsi, le pseudonyme « à la Barbe » se retrouve donc au sujet

¹⁷ *Op. cit.*, p. 2.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Traduction faites à partir de la traduction anglaise d'Hamelius p. 2.

²⁰ HAMELIUS, P., *Mandeville's Travels : Vol II*, *op. cit.*, pp. 2 – 3.

²¹ *Ibid.*

²² *Op. cit.*, p. 3.

de deux Jean qui ont vécu à la même époque, au même endroit ce qui laisse déjà entrevoir des liens possibles. De plus, la première traduction française, datée en 1371, de ce traité est reliée à la plus ancienne copie de Mandeville qui nous soit parvenue, il est donc possible d'avancer que les deux Jean n'en étaient en réalité qu'un seul et unique.²³

En conclusion, comme nous avons pu le voir, les nombreuses théories sur l'identité de Mandeville n'ont pas permis d'identifier le personnage et celle-ci reste encore très floue comme le souligne si bien Christiane Deluz :

« Ainsi, retour à la case départ, Mandeville c'est simplement un nom qui identifie un « livre » dans les manuscrits. A ce nom, véritable auberge espagnole, chaque époque a apporté un personnage en « résonnance » avec sa propre vision de ce que pouvait être un auteur renommé, le chevalier et le médecin au temps où les laïcs osent prendre la parole en langue vulgaire sur des sujets de plus en plus graves, scientifiques ou politiques, voire religieux ; l'humaniste au savoir encyclopédique à la renaissance ; l'« honnête homme », curieux d'avoir « des clartés de tout », à l'âge classique. Et puis Mandeville est devenu un menteur, un affabulateur retors, (Nicholson le qualifie de *knave*), et il se trouve en bonne compagnie avec tant d'alchimistes, d'astrologues, d'hagiographes, d'historiens, dont une époque grisée de sciences exactes récuse en bloc les œuvres, rejet radical que les progrès récents des sciences humaines, en nous donnant le goût et les moyens d'aller à la rencontre de l'altérité, ne permettent que lentement de remettre en cause, si bien que « notre » Mandeville apparaît un peu fantomatique, tout enveloppé de ce *smog* où Jusserand le voyait s'évanouir au seuil du XXe siècle. »²⁴

1.2. Le Livre des Voyages

1.2.1 Le propos de l'œuvre

Dans son prologue, Mandeville commence par essayer d'authentifier son propos. Il s'y présente comme un homme ayant fait le tour du monde. Cette présentation dénote d'une

²³ TYSENS, M., *op. cit.*, pp. XVIII - XIX.

²⁴ DELUZ, C., *Le livre de Jehan de Mandeville, op. cit.*, p. 23.

tentative de se placer dans une veine populaire de l'époque, celle des livres de marchands, des récits de voyageurs et des lettres de missionnaires. Cependant, l'œuvre de Mandeville ne s'insère dans aucune des catégories littéraires de l'époque. En effet, on ne sait pas vraiment s'il s'agit d'une des catégories citées précédemment, d'un livre de voyage, d'un récit de pèlerinage, d'un itinéraire ou alors d'un livre des merveilles.

Lorsqu'on se penche sur le texte de Mandeville, on peut en dégager deux grands ensembles.

En première partie, un exposé des différents chemins menant à la Terre Sainte ainsi qu'une description de cette dernière à laquelle s'ajoutent des informations au sujet de Mahomet et du Coran. Mandeville, à travers ces différentes voies, nous dépeint l'Asie, mineure et centrale, l'Inde, la Chine, certaines îles de l'Océan Indien, l'Afrique du Nord, la Libye et l'Ethiopie. Les *Voyages* commencent ainsi à la manière d'un récit de pèlerinage tel ceux de Guillaume de Boldensele en 1322, et Jacques de Vérone en 1336. Le texte prend ensuite les rôles de livre des merveilles et d'itinéraire à la manière de ceux de Marco Polo en 1298 et Oderic de Pordenone en 1330. Ces quatre auteurs figurent parmi les sources de Mandeville, comme nous le verrons plus tard, et, en se penchant sur leurs œuvres respectives, nous pouvons constater que l'attention accordée à un pays est identique dans ces dernières et dans l'œuvre de Mandeville. Par exemple, la description de la Terre Sainte couvre trois fois plus de folios que celle de l'Egypte.

Ainsi Mandeville entame son récit sur les chemins menant d'Angleterre à Constantinople. Il décrit ensuite les différentes îles de la Méditerranée orientale, enchaîne sur l'Egypte et sur les différentes routes la reliant à l'Europe. Enfin, il décrit les chemins permettant de rejoindre Jérusalem.

Dans la deuxième partie des *Voyages*, le chevalier parle des différents pays du Proche-Orient tout en les situant par rapport aux quatre fleuves du Paradis (Le Fison, le Geon, Le Tigre et l'Euphrate). Il se focalise ensuite sur les pays et régions des parties méridionales comme l'Ethiopie, la Lybie et l'Afrique du Nord. Il termine son récit en présentant un itinéraire permettant de revenir en Occident en passant sous la terre d'Asie.

Ce qui distingue Mandeville des autres récits de voyage et de pèlerinage c'est son attitude dans le traitement des informations. Ainsi, Mandeville traite le sujet d'une manière plus scientifique que narratrice. En effet, dans chacune des routes qu'il nous décrit, il localise l'entièreté des lieux cités ce qui nous montre un véritable souci de cartographier la terre.

Ensuite, il opère un débrayage actanciel : il parle toujours au présent et parle très peu en « je ». Cette méthode lui permet de se distancier de son texte et de donner à ce dernier une certaine réalité que l'on retrouve moins dans des récits narratifs. Plus que raconter une histoire, Mandeville cherche à transmettre ses connaissances.

Le *Livres des Voyages* se distingue également des descriptions de la terre de l'époque. Alors que ces dernières opéraient plutôt par couche, parlant d'abord de toutes les plantes, puis tous les animaux, ... Mandeville quant à lui décrit la terre par zone géographique fusionnant ainsi les différentes strates composant la planète.

En conclusion, au vu de ce que nous avons pu relever du contenu des *Voyages*, il est possible de le placer entre les récits de voyage et ceux de pèlerinage. Il faut cependant souligner que Mandeville prend un parti encore inexploré à son époque dans la manière dont il présente les différents territoires qu'il traverse.

1.2.2 Le contexte de composition

Le brouillard entourant l'auteur et le lieu de composition dont nous avons fait état précédemment empêche de vraiment saisir le contexte de composition de notre texte. Les seules informations que nous en avons sont celles que nous retrouvons dans la partie de l'épilogue commune à tous les exemplaires.

Cette dernière, dans notre exemplaire se présente de cette manière : « ... Combien que je ne fils james nul beau fays dont l'en doyve tenir compte. Et maintenant, malgré moy suy venus a repos par goute arteticle qui fort me destraint. En prenant soulas en mon chetif corps et en regardent le temps passer ay ces chouses complies et mises en escript si comme il m'est peu souvenir. ... Sy pry a tous lysans qu'il leur plaise prier Dieu pour moy. Et tout ceulx qui diront un Pater Noster et Ave Maria en mon intencion. Je les fais participans et leur octroye part a les saintz pelerinaige que je fiz oncques en ma vie et pryea Dieu duquel tout bien et toute grace descendent que tous les lysans et osyans Crestiens veulle de grace remplir et leurs almes saulver... ». Quelques petits détails nous sont donc accessibles quant au sujet qui nous occupe en cette partie. Nous nous trouvons face à un Mandeville affaibli et immobilisé à cause d'une crise de goutte atrétique, une maladie qui entraîne des douleurs vives suite au gonflement d'une articulation. Notre auteur écrit les souvenirs de son voyage dans lesquels il trouve un peu de

réconfort. Il s'agit donc d'un récit post voyage et non d'un écrit composé au fur et à mesure des pérégrinations de notre auteur.

1.2.3 La date de composition²⁵

Tout comme pour le contexte d'écriture, la date de composition n'est identifiable que grâce à l'épilogue des différents ouvrages qui ont été conservés. Cependant, il s'agit tout de même d'un défi plus ardu. En effet, les différentes versions des *Voyages*, bien qu'elles renseignent toutes un départ en 1322, sont en désaccord sur l'année à laquelle Mandeville mis ses souvenirs par écrit.

Ainsi, la version insulaire indique que le chevalier est parti pour un voyage de 34 ans et donc, une écriture en 1356. La version continentale quant à elle renseigne une durée de 35 ans pour le périple de notre auteur ce qui nous mène à 1357. La version liégeoise quant à elle varie en fonction des manuscrits, certains s'alignant à l'insulaire d'autres à la continentale.

Plusieurs théories ont émergé sur le sujet. Par exemple, A. Steiner, en prenant comme base de réflexion la description des terres du roi de Hongrie et la montée en puissance de Gengis Khan, propose de placer l'écriture de notre œuvre entre 1365 et 1370. Une proposition que Malcolm Letts juge trop tardive au vu des nombreuses modifications qui sont déjà perceptibles dans le manuscrit le plus ancien qui nous soit parvenu, daté en 1371.

Guy de Poerck quant à lui expose l'argument du nombre : étant donné que la date de 1356 est celle qui apparaît dans le plus grand nombre de version, il s'agit de la plus fiable. Une idée également soutenue par Christiane Deluz.

Madeleine Tyssens qui s'est penchée sur l'édition de la version liégeoise ne propose pas vraiment une idée de datation mais tente d'expliquer l'existence de ces deux dates. En effet, selon elle, cet écart pourrait s'expliquer par l'utilisation de deux types de calendriers différents. De cette manière, une des versions utiliserait le style du 25 mars tandis que l'autre utiliserait le style du premier janvier. Cependant, Madeleine Tyssens souligne qu'il y a peu de chance que cette proposition soit plausible étant donné que la date de départ de 1322 coïncide entre toutes les versions. Elle propose donc également le fait qu'il pourrait peut-être s'agir d'une erreur dans le traitement des chiffres romains.²⁶

²⁵ DELUZ, C., *Le livre de Jehan de Mandeville*, op. cit., pp. 25 – 38.

²⁶ TYSENS, M, op. cit., pp. XXIII – XXIV.

Afin que la recherche de la date de composition exacte avance, il serait intéressant de pouvoir établir la primauté d'une version sur les autres. Cependant, bien que l'on puisse déjà exclure la version liégeoise, issue de la version continentale, il n'a pas encore été possible de départager les deux autres versions dans le but de connaître celle reflétant l'état le plus ancien du texte.

1.2.4 Le rayonnement du *Livre des Voyages*²⁷

Les *Voyages* de Mandeville, comme nous allons le voir, ont été un véritable succès. Ainsi, plus ou moins 262 manuscrits et 15 fragments nous sont parvenus. Il faut cependant prendre en compte la Seconde Guerre Mondiale et le chaos qu'elle a causé dans les bibliothèques européennes. Ce désordre transparait encore aujourd'hui à travers les différents inventaires post-guerre qui ne sont toujours pas terminés. On ne peut donc toujours pas donner un dénombrement parfaitement exact, certains ouvrages n'étant peut-être pas encore référencés. Cependant, il est possible de dresser un historique de la production de copies de Mandeville.

La diffusion des *Voyages* commence en quatre endroits : l'Angleterre, les régions liégeoise, picarde et parisienne. A partir de ces quatre foyers, l'œuvre se répand dans toute l'Europe de culture latine du Moyen Âge, à l'exception de l'Aquitaine et de la Péninsule ibérique. Si le premier cas ne s'explique pas vraiment, le second s'explique, selon B. Guenée, par la Reconquista.

Pendant plus de 150 ans, on copie les *Voyages* régulièrement et ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'on ne trouve plus de traces de nouvelles retranscriptions. De plus, dès le XIV^e siècle on trouve des traductions de Mandeville. Celles-ci sont pour la plupart issues de la version insulaire et écrites en cinq langues différentes.

La version italienne est due, selon Guy de Poerck, aux différents mariages entre les noblesses d'Italie et de France. Par exemple le mariage entre Valentine et Louis durant lequel le codex de Modène a été offert à la mariée. A partir de l'Italie les *Voyages* parviennent dans le sud de l'Allemagne par le biais de Michael Velser qui a lu notre auteur en français. Au nord du pays c'est la version liégeoise qui s'installe. Otto von Diemeringen les traduira très vite en latin et en allemand. La diffusion de Mandeville dans le nord de l'Europe est en grande partie assurée

²⁷ DELUZ, C, *Le livre de Jehan de Mandeville*, op. cit., pp. 267 - 283.

par les abbayes qui recopient les textes latin, français et anglais. L'Angleterre quant à elle est le berceau des premières traductions latines et anglaises et cristallise la production de copies autour de Saint Alban, ville natale de notre auteur. Enfin, la ville de Liège sera à l'origine des premières traductions néerlandaises manuscrites.

Pendant le XV^e siècle, la production de copies de Mandeville connaîtra un véritable engouement. Les *Voyages* deviennent accessibles dans dix langues différentes, un chiffre conséquent pour l'époque. De plus, l'intérêt que portent les cours princières à notre auteur ne faiblit pas comme en atteste par exemple une copie de 1403 à destination de la cour de Bourgogne. Ce phénomène n'est pas unique à la France et se ressent également dans les cours italiennes et allemandes.

Le succès est toujours présent au XVI^e siècle. C'est l'époque où les *Voyages* parviennent pour la première fois à la péninsule ibérique grâce à Don Juan d'Aragon qui fit faire une traduction aragonaise. De plus les milieux monastiques restent de fervents soutiens de Mandeville. Enfin, un nouveau groupe d'acteurs entre dans la balance : les bourgeois qui commencent à commander des manuscrits. On retrouve par exemple un manuscrit fait à Dijon pour Nicolas Flutelet, un vigneron vivant à la bouquinerie de la ville et une copie italienne retranscrite par Bartolomeo di Benci pour Raffaello di Michele en 1492.

Malgré cette pérennisation de l'engouement pour notre auteur, c'est également à cette époque que l'on constate une raréfaction dans le nombre de nouvelles copies. Celles-ci sont faites soit pour un bibliophile, soit dans les régions dans lesquelles les *Voyages* ne s'étaient pas encore répandus comme la Tchécoslovaquie et la péninsule scandinave. Il faut donc, pour continuer l'étude du rayonnement de l'œuvre de Mandeville, se tourner vers l'imprimerie et les différentes éditions qu'elle a produites.

L'aire de diffusion des différentes impressions des *Voyages* est sensiblement équivalente à celle du manuscrit, à l'exception des zones langagières du danois et du gaélique. Les premières éditions semblent provenir de chez Anton Sorg, un imprimeur reconnu pour son intérêt envers les livres de voyages. Les gravures sur bois de son imprimé sont primordiales dans l'histoire de la diffusion de Mandeville, ce sont elles qui ont servi à illustrer les différentes éditions en Europe. Nous trouvons des traces de ces xylographies à Lyon en 1482 et à Paris en 1521. Après Sorg, les différents grands centres de l'imprimerie prennent le relais avec Guillaume le Roy et Martin Huss à Lyon en 1480, Richel à Bâle en 1481 – 1482, Johannes Prüss à Strasbourg en 1484 et Pierre Bouttellier en 1487. Hors de la France, les imprimeurs

italiens et anglais se concentrent uniquement sur la reproduction des ouvrages traduits dans leur langue respective. Par exemple Rugerius à Bologne en 1488 pour l'Italie et Wynkyn de Worde pour l'Angleterre.

À partir du XVII^e siècle, Mandeville n'est plus imprimé qu'au Pays-Bas et en Angleterre. Ces deux pays maintiennent le nombre d'éditions à une douzaine par siècle. Enfin, aux XIX^e et XX^e siècles apparaissent les imprimés danois et gaélique et, en parallèle, un regain d'intérêt pour le texte français en Angleterre et dans le Nouveau Monde.

On dénombre au total pas moins de 184 éditions dont 61 anglaises, 32 allemandes, 28 néerlandaises, 26 italiennes, 17 françaises, 9 tchèques, 7 latines, 7 espagnoles, 1 danoise et 1 gaélique. Comme le souligne Christiane Deluz, chaque manuscrit permet d'imaginer plus d'un propriétaire et chaque édition au moins un millier de lecteur. Ainsi, toutes ces reproductions, que ce soient les éditions ou les 262 manuscrits mentionnés précédemment, nous permettent de constater que nous sommes face à une grande reconnaissance et à une très large diffusion des *Voyages* au fil des siècles. De plus, les *Voyages* ont séduit toutes les catégories sociales, du roi Charles V au roturier Johannes Heruy de Lyncolnes. L'importance de la diffusion de l'œuvre de Mandeville peut également être démontrée en comparant le nombre de reproductions d'autres auteurs reconnus parvenus jusqu'à nous. Par exemple, le récit d'Oderic de Pordenone qui compte 73 manuscrits et celui de Marco Polo, considéré comme un des grands auteurs de l'époque médiévale, dont on recense 143 copies. Il ne faut cependant pas oublier que nombre de manuscrits ont probablement disparu mais ces chiffres permettent tout de même de révéler à quel point le succès de Mandeville a été retentissant. Cette réussite peut s'expliquer par le nombre de traductions qui ont existé, celles-ci étant un témoin ancien de la langue de nombreux peuples.

En conclusion, nous pouvons voir que le *Livre des Voyages* de Jean de Mandeville a connu un grand succès de la Renaissance jusqu'au XVII^e siècle où sa gloire a décliné. Elle connaît ensuite une légère remontée à la fin du XIX^e siècle.

1.2.5 Les sources de Mandeville²⁸

Mandeville est, comme nous l'avons vu, accusé de plagiat dès le XIX^e siècle. Avant cette date cependant, plusieurs voix s'étaient déjà élevées afin de dénoncer ses emprunts. Dans cette partie, l'objectif sera de dresser un portrait des différentes hypothèses ayant émergé sur les sources qu'aurait utilisées notre auteur.

La première édition annotée et préfacée, datée en 1725, lui attribue trois sources principales : Pline pour la description des monstres, les légendes des saints pour les miracles et les romances pour les histoires étranges.

H. Murray poursuit le chantier en 1820 dans son *Histoire des voyages en Asie* dans laquelle il présente comme source Plan Carpin, Rubrouck, Marco Polo et Oderic de Pordenone. C'est en 1884 que la recherche poursuivra un autre objectif : on ne souhaite plus trouver les sources de Mandeville, mais prouver que ce dernier n'a rien écrit lui-même.

Nous arrivons alors à deux études totalement indépendantes l'une de l'autre, celles d'A Bovenschen en 1888 et de G. F. Warner en 1889.

A. Bovenschen, pour développer son propos, décortique chaque paragraphe et les compare aux diverses sources possibles. Par exemple, dans le cas des serpents qui servaient à prouver la légitimité des enfants en Sicile, il présente d'abord ce qu'en dit Pline, puis Solin tout en soulignant que les deux auteurs situent la légende en Afrique. Ensuite, il présente la *Légende Dorée* et précise que c'est cette dernière qui correspond le mieux au texte de Mandeville. Enfin, il souligne également que Mandeville ne respectait pas forcément le propos de ses sources. Il attribue ces différences à l'immense quantité de lectures que l'auteur aurait faites et qui l'ont amené à travailler de mémoire ou avec des notes peu précises.

Ensuite vient G. F. Warner, le premier à avoir publié une édition de la version insulaire des *Voyages*. Afin de révéler les sources de Mandeville, il travaille phrase par phrase, énonce les sources possibles et cite ces dernières de la plus ancienne à la plus récente. Comparé à Bovenschen, H. G. Warner considère plus les sources romanes comme l'a fait Latini. Il relève également l'utilisation de cartes de l'époque comme l'*Atlas Catalan* pour la localisation des différentes terres mentionnées par Mandeville. Il ne négligera pas non plus la possibilité que Mandeville ait fait appel à des sources orales comme Ch'an Ch'un un sage chinois qui a

²⁸ DELUZ, C, *Le livre de Jehan de Mandeville : une « géographie » au XIV^e siècle*, pp. 39 – 73.

probablement inspiré Mandeville quant à la description des coiffures des femmes de la cour du Khan. Ainsi, ses recherches, plus concrètes et variées que celles de Bovenschen, le mènent à une liste de plus d'une quarantaine de sources latines et françaises. Enfin, il relèvera une grande quantité d'erreurs dans l'œuvre de Mandeville.

Dans son édition de 1923, Hamelius refuse l'idée que le bagage culturel de Mandeville puisse être aussi conséquent. Ainsi, il affirme qu'une grande partie du *Livre des Voyages* n'est issue que de trois sources : Pline, Plan Carpin et Solin. Cependant, il est persuadé que Mandeville et Jean d'Outremeuse ne sont qu'une seule personne, il confère alors à notre auteur la connaissance de nombreuses chansons du cycle de la Croisade. Cela le mène à prendre en compte une bibliothèque au moins aussi grande que celles trouvées par ses prédécesseurs et dément son affirmation de base au sujet de l'érudition de notre auteur.

M. C. Seymour poursuivra les recherches dans ses éditions des textes anglais et latins. Ainsi, il fournira des précisions quant aux points communs entre les *Voyages* et les textes traitant de la légende d'Alexandre. De plus, il attribuera une bibliothèque plus continentale à Mandeville.

Malcolm Letts, dans son édition de 1953, se penchera également sur le sujet tout en utilisant un spectre de sources possibles beaucoup plus large. Par exemple, pour l'histoire dans laquelle Mandeville fait état d'un homme ayant fait le tour du monde, il prendra en compte le voyage des frères Vivaldi. De plus, il réduira grandement le nombre de sources par rapport à celles présentées par les autres chercheurs. Pour ce faire, il regroupe les informations attribuées à plusieurs sources et les assigne à un seul ouvrage. Ainsi, il finit par présenter comme sources des *Voyages* : Oderic de Pordenone, Vincent de Beauvais, Hayton, Rubrouck, Ricoldo de Monte Croce, la Légende Dorée, Guillaume de Boldensele et d'autres livres de pèlerinage. A cette liste, il ajoutera Marco Polo car il refusait d'envisager que Mandeville ait pu s'en passer.

Vient enfin Christiane Deluz qui a repassé au peigne fin l'ensemble des sources relevées par ses prédécesseurs. Ainsi, elle relève que Latini est une source beaucoup plus importante que ce que l'on pensait jusque-là : Mandeville l'a probablement lu en entier et s'en est servi pour ses descriptions du Nil, du Danube et d'une partie de la Sicile. De plus, elle met en avant une utilisation des différents chapitres d'œuvres historiques pour les mesures de la Tour de Babel entre autres. Le modèle utilisé pour les descriptions d'animaux est l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien.

Ensuite elle met en avant la légende de Gervais de Tilbury qui comprend une majeure partie des informations dont l'origine avait auparavant été attribuée à de nombreuses légendes diverses. De plus, elle attribue également à cet auteur certains passages concernant la géographie comme la liste des évêchés de Chypre. Le *Speculum historiale* et le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais sont également pris en tant que source. Mais Christiane Deluz nuance l'utilisation qui en a été faite et précise qu'elle est moindre que ce que l'on pensait.

En ce qui concerne la Terre Sainte, la chercheuse relève que Mandeville utilise de nombreux récits de voyages et de pèlerinage. En particulier Guillaume de Boldensele qui dès le début de la quête des sources des *Voyages* est cité comme une des principales. Elle mentionne également, en complément de Guillaume, Eugesippus et les nombreux contributeurs du *Compendium Vetus*.

Christiane Deluz s'intéresse ensuite aux auteurs plus contemporains de Mandeville. Elle relève ainsi que le pseudo-Oderic a servi de base pour les distances et divers détails. Oderic de Pordenone et son *Descriptio Orientalium partium* font également partie des sources principales, au même titre que Guillaume de Boldensele, desquelles font également partie Vincent de Beauvais, Albert d'Aix et Petrus de Comestor.

A contrario de Malcolm Letts, Christiane Deluz rejette l'utilisation de Marco Polo. Selon elle, les deux passages communs aux deux auteurs ne permettent pas d'attribuer au vénitien le statut de source.

Enfin, par rapport à ces différentes sources, elle relève également la présence de nombreuses hésitations issues de textes historiques, que le nom des îles grecques a été malmené par de nombreux copistes et que certaines des sources sont suivies mot à mot. Quand ce n'est pas le cas, l'auteur semble simplement se souvenir de ce qu'il a lu.

Christiane Deluz fournit ainsi une liste de sources comprenant une trentaine d'ouvrages dont une vingtaine sont, selon elle, utilisés de façon suivie.

1.2.6 Les différentes versions du *Livre des Voyages* de Mandeville

Nous l'avons vu, les *Voyages* ont connu une grande diffusion au fil des ans dans toute l'Europe latine. Mais la présence de différents « grands » foyers de diffusion, dès le départ, en Angleterre et dans les régions liégeoise, picarde et parisienne ont entraîné des variations entre

les manuscrits. C'est ce qui a mené à deux versions différentes, la version dite Norman French par J. Bennet et insulaire par G. de Poerck dont on conserve 23 manuscrits, ainsi que la version dite Paris French par J. Bennet et continentale par G. de Poerck dont nous sont parvenus 27 manuscrits. A partir de cette dernière émerge une troisième version, sous-groupe de la version continentale, copiée à Liège comprenant en outre des interpolations au sujet d'Ogier le Danois dont elle recevra le nom de version Ogier.²⁹

Au sujet de l'apparition des versions, bien qu'il soit certain que la version liégeoise est apparue après les deux autres, il n'a pas encore été possible de déterminer laquelle des deux versions est apparue avant l'autre.³⁰

Dans cette partie, nous allons tout d'abord expliquer en quoi la version continentale se démarque de la version insulaire, ensuite nous expliquerons en quoi la version liégeoise se démarque de sa version mère.

Continentale vs insulaire

Commençons par un point que nous avons déjà soulevé, la date de composition et, par extension, la durée du voyage. Ainsi, l'épilogue de la version continentale renseigne comme date de départ 1322 et comme date de composition 1357, 35 ans après le départ de Mandeville. Dans la version insulaire, bien qu'elle s'accorde avec la continentale au sujet de la date de départ, Mandeville indique un retour en 1356, c'est-à-dire 34 ans de voyage.³¹

Dans les manuscrits continentaux, dans le passage où Charlemagne souhaite déposer une relique de Jérusalem à Aix la Chapelle, il est précisé que cette ville est à VII lieues de Liège. Cette mention est totalement absente de la version insulaire.³²

Cependant, le principal point d'opposition entre les versions continentale et insulaire se situe au niveau micro textuel. Ceci laisse apparaître que soit l'une des deux est une réécriture de l'autre soit qu'elles sont toutes deux des réécritures d'un archétype. On constate notamment certaines phrases, voir des paragraphes entiers, présents uniquement dans l'une des deux versions.³³ Par exemple, l'histoire de Job absente dans la version continentale au contraire du récit de la traversée de la vallée périlleuse qui est allongé. De même, le chapitre sur la rotondité

²⁹ *Op., cit.*, Deluz, C., *Le livre de Jehan de Mandeville*, pp. 25 – 27.

³⁰ *Op. cit.*, TYSENS, M. et RAELET, R., p. XX.

³¹ *Op. cit.*, p. XVII.

³² *Op. cit.*, p. XX.

³³ *Op. cit.*, p. XXV.

de la terre est exprimé dans des termes différents. Enfin, là où la version insulaire présente l'expression « homme est », la version continentale fournit « l'on ».³⁴

Une dernière différence se présente dans l'emploi de la langue. En effet, les manuscrits continentaux sont dans un français peu marqué hormis par quelques traits picards. Tandis que la version insulaire, quant à elle, est nettement anglo-normande.³⁵

Continentale vs liégeoise.

La version liégeoise suit de manière assez générale la version continentale dont elle est issue. La différence principale entre les deux réside, comme nous l'avons dit plus haut, dans les nombreuses interpolations au sujet d'Ogier le Danois, de ses conquêtes, ses guerres, ses exploits, qui lui ont valu le nom de version Ogier. Mais ce n'est pas la seule addition de ce groupe.³⁶

Tout d'abord, en fonction de l'exemplaire, l'épilogue de la version liégeoise renseigne 1356 ou 1357 comme date de composition. De plus, le lieu de composition y est renseigné : « en la noble cité de Liège, en la Basse Sauvenière, en l'ostel hennequin dit Le Volt ».³⁷

Ensuite, on constate la description de deux alphabets supplémentaires, ceux du Cathay et du Pentexoire ainsi que des détails sur le mandarin épicurien. La version liégeoise comprend également d'autres ajouts tels que des jugements sur les Mœurs, des traductions françaises des phrases en latin, des interventions visant à faire des *Voyages* le récit d'une expérience personnelle ainsi que de nombreuses adresses au public. Enfin, le copiste corrige Mandeville sur ces erreurs, par exemple, il corrige le récit sur la mort de Caïn.³⁸

En conclusion, nous pouvons voir que ces différences se situent en particulier au niveau du contenu et de la langue et permettent de bien distinguer à quelle version nous avons à faire.

³⁴ *Op. cit.*, DELUZ, pp. 30 – 34.

³⁵ TYSENS, M, *op. cit.*, p. L.

³⁶ *Op. cit.*, p. XXVI.

³⁷ *Op. cit.*, p. XVII.

³⁸ *Op. cit.*, p. XXVI.

CHAPITRE 2 : L'exemplaire XVC.66

2.1. Description bibliographique de l'œuvre

Jean de Mandeville, *De la terre de promission et les diverses et estranges choses*, Lyon : Nicolas Philippe et Marc Reinhart, entre 1477 – 1483, 4°, 89, ill., a-l⁸, l⁹, Liège, Université de Liège, XV.C66 (code barre 700603899).

2.2. Description de l'ouvrage

Avant d'entamer les descriptions de l'ouvrage et de l'exemplaire, il est important de souligner que certaines informations diffèrent de la notice DONUM de notre livre. En effet, celle-ci est incomplète et comporte quelques erreurs. Ainsi, bien que nous l'ayons consultée, nous avons vérifié chacune des informations que nous allons exposer.

L'ouvrage ne possède ni page de titre, ni colophon, ni table des matières ni titres de chapitre. Le texte est imprimé en caractère gothique à raison de 33 lignes par pages. Certaines de ces dernières sont illustrées par des gravures sur bois. On trouve une alternance de quatre feuillets signés suivis de quatre non signés. Il manque donc toujours les signatures V-VI-VII-VIII à une exception près, le dernier groupe de feuillets, l, dans lequel la signature va jusque V.

2.3. Description physique de l'exemplaire

La reliure datant du XIX^e siècle est en veau brun, les plats sont ornés d'un encadrement de petits fers dorés. Le dos est composé de 5 nerfs dont les entre nerfs sont également ornés de fers dorés. Dans le premier fer, on trouve une représentation d'un sanglier retenu par une laisse à un arbre. La garde et la contre garde sont en papier caillouté. L'imprimé était destiné à passer entre les mains d'un enlumineur mais ne l'a jamais été, comme en témoignent les trous présents au début de chaque paragraphe. Les feuillets a₁, a₄, b₂, b₇, h₄, h₅, h₈, k₁, k₆, l₁ et l₂ sont manquants. Des pages blanches, avec un type de papier différent, ont été placées afin de marquer l'absence de ces feuillets. Cependant, nous constatons qu'entre les feuillets h₇ – i₂ et i₈ – k₂, en nous basant sur les signatures de l'exemplaire, une page blanche en trop a été insérée.

Sur certaines de ces pages blanches, nous trouvons un filigrane qui ne semble pas appartenir à l'université de Liège. Ce filigrane est semblable à l'image du Briquet numéro 7867.

L'encadrement en forme de blason est cependant plus complexe dans notre cas. Nous retrouvons bel et bien des initiales sous l'encadrement mais celles-ci sont différentes. En effet, notre filigrane présente les initiales C.R. Sur d'autres pages blanches n'étant pas marquée de ce filigrane, nous retrouvons un chiffre romain V ou VI.

2.4. Les Imprimeurs : Marcus Reinhart et Nicolas Philippe³⁹

Marcus Reinhart et Nicolas Philippe sont des imprimeurs lyonnais d'origine allemande du XV^e siècle dont l'atelier était considéré comme le deuxième plus grand de la ville. Le premier livre à sortir de leur presse est la *Pratica nova Juris*, un in-folio sur deux colonnes, daté en 1477. Le résultat final est remarquable et, à la fin de l'ouvrage, les deux imprimeurs mettent en avant la qualité de leur travail afin de compenser leurs origines étrangères. Cela se révèle payant et leur confère une certaine renommée. Cette dernière mènera Barthélémy Buyer, un imprimeur influent de Lyon, à leur passer une commande pour l'impression du *Livre appelé Guidon de la practique en cyrurgie* de Guy de Chauliac qui sera achevé le 28 mars 1478. Ils publient ensuite un traité sur les fiefs nommé *opus novum ac parutile de feudis* écrit par Jacques Alvarotto de Padoue qu'ils impriment selon deux autres éditions faites à Venise.

Suite à ces trois éditions, Philippe et Reinhart ont acquis une certaine notoriété. On compte parmi leur production des textes juridiques, dont le *Repertorium utriusque juris* et théologique comme le *Manipulus curatorum*. Ils publient également une édition avec figures sur bois des *Fables d'Esopé* traduites par Julien Macho et reliées avec celles d'Avian, d'Alphonse et Poge. Enfin, ils ont également imprimé une bible latine, marque de fabrique des imprimeurs d'origine allemande⁴⁰, *Le Mirouer de la vie humaine* et la *Legenda aurea* en latin et en français.

Enfin, le 10 décembre 1482 sort le dernier livre signé par les deux imprimeurs : le *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais. Cela ne signifie pas qu'il s'agit du dernier livre qu'ils ont imprimé ensemble mais c'est le dernier comportant la mention de leur imprimerie comme lieu d'édition de l'ouvrage. Cependant, nous savons que c'est peu après ce moment que

³⁹ Pour cette partie, le livre CLAUDIN, A., *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle : Tome troisième* nous a été d'une grande aide, de la même manière que pour la partie 1, lorsque l'information ne proviendra pas de ce texte, nous signalerons la source en bas de page afin de ne pas démultiplier le nombre de celles-ci.

⁴⁰ BARBIER, F., *L'Europe de Gutenberg : le livre et l'invention de la modernité occidentale (XIII^e – XVI^e siècle)*, Paris, 2006, p. 152.

Marcus Reinhart retourne chez lui et s'associe avec son frère Jean Reinhart dit Grüninger. Les deux frères s'installent à Kirchein, une localité désignée par Reinhart dans le colophon des *Heures* de 1491.⁴¹

En conclusion, nous pouvons voir que les deux hommes ont joui d'une certaine notoriété et qu'ils ont eu une production assez conséquente comportant de nombreux textes théologiques et juridiques. Cependant, les livres de voyages ne semblent pas avoir fait partie de leur patrimoine, à l'exception de notre Mandeville dont l'édition leur a été attribuée. Cet état de fait démontre de nouveau le succès qu'ont connu les *Voyages* car ils ne sont pas imprimés que par des imprimeurs dont c'était le thème de prédilection comme Anton Sorg, le premier à l'avoir édité.

Les caractères des imprimeurs

L'édition de notre exemplaire a été datée avant 1483, nous le daterions plus précisément entre 1477 et 1483, c'est-à-dire la période durant laquelle les deux imprimeurs auxquels notre imprimé a été attribué se sont associés. Cependant, tout au long de leur carrière, les deux associés ont développé plusieurs caractères d'imprimerie dont on connaît approximativement le moment de leur première utilisation. Il nous a donc semblé intéressant de faire un historique de l'apparition de ces caractères afin de voir s'il ne serait pas possible de délimiter de manière plus précise la datation de notre imprimé.

Au départ, Philippe et Reinhart possédaient des petits caractères utilisés pour leurs livres de droit ainsi que d'autres caractères pour leurs autres éditions. Ils possédaient également une gamme de grands caractères qui servaient en particulier pour les intitulés, les tables, les sommaires et les achevés d'imprimé. La première fois où ces caractères ont servi pour un ouvrage complet fut pour les *Fables d'Esopé* en 1480.

Après 1478, Philippe et Reinhart améliorèrent leurs lettres de bas de casse pour l'impression de la *Légende dorée*, ainsi, ils y ajoutent le /s/ long et remplacent la lettre /h/ par une lettre à queue afin d'éviter la confusion entre la lettre /h/ et la lettre /b/. Ensuite, l'impression en 1482 de leur Bible latine nous renseigne quant à un caractère gothique de neuf points⁴² en leur possession.

⁴¹ POLAIN, M., *Marques des imprimeurs et libraires en France au XVe siècle*, Genève, 1977, p. 23.

⁴² Le point est l'unité de mesure en imprimerie, la valeur d'un point a varié au fil du temps.

Après le départ de Reinhart, les fontes des deux imprimeurs sont dispersées entre plusieurs imprimeurs, on en retrouve des traces chez Pontius en 1486, Amerbach en 1478 et Kolligker et Johann Meister en 1484.

Philippe et Reinhart étaient également reconnus pour leur utilisation de la gravure sur bois que l'on retrouve dans bon nombre de leurs éditions comme les *Fables d'Esopé*, le *Miroir de la Rédemption* et le *Mirouer de la Vie humaine*.

Il nous semble que, dans notre imprimé, Marcus Reinhart et Nicolas Philippe ont utilisé deux types de caractères différents pour représenter les majuscules et les minuscules. En effet, le bas de casse se rapproche grandement de celui utilisé pour la *Légende dorée*⁴³ tandis que les capitales se rapprochent de la casse utilisée pour l'entièreté des *Fables d'Esopé*.⁴⁴

Bien que les deux groupes de caractères se ressemblent et que l'on serait tenté d'attribuer la casse des *Fables* à l'entièreté de l'imprimé, l'absence d'un caractère a attiré notre attention : le groupement des lettres *ct* que l'on retrouve dans la *Légende dorée*. Ce groupement était largement présent dans notre texte ce qui nous a amené à poser cette distinction entre les deux types de casses.

Ainsi, bien que Marcus Reinhart et Nicolas Philippe possèdent les caractères des *Fables* depuis le début de leur carrière, celle de la *Légende dorée* est une amélioration de la casse qu'ils ont utilisée pour imprimer le texte de Guy de Chauliac terminé le 28 mars 1478. Sur base de ces informations, en considérant que les deux casses ont bien été utilisées pour notre imprimé, il est possible d'envisager de dater l'impression des *Voyages* entre le 28 mars 1478 et la fin de leur association vers 1483.

2.5. Localisation de l'exemplaire avant Liège

Notre exemplaire a été imprimé à Lyon en 1483 et est actuellement à Liège en 2019. A cette époque, les livres voyageaient beaucoup et nous avons peu de traces de l'itinéraire qu'ils suivaient excepté lorsqu'ils étaient mentionnés dans un catalogue, une bibliographie, ... Lors de nos recherches, nous nous sommes plongé dans la *Bibliotheca sinica : Dictionnaire*

⁴³ CLAUDIN, Anatole, *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle : Tome troisième*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 124.

⁴⁴ *Op. cit.*, p. 119.

*bibliographique des ouvrages relatifs à l'Empire chinois*⁴⁵ d'Henry Cordier publié en 1895 en trois volumes. Jean de Mandeville est mentionné dans le troisième volume. Nous y trouvons également la description de plusieurs exemplaires des *Voyages*. Dans ces descriptions, une en particulier a attiré notre attention :

« -Ce livre est apelle mandeuille.

A la vente Crawford (Londres, juin 1887) (1847) figurait un Mandeville français, ainsi décrit : petit in-folio, *sine ulla nota circa* 1480 ; grav., 89ff., 33 lignes par page ; sign a-1 9 par 8, excepté le dernier auquel il manque probablement le f. blanc de la fin ; vieux cuir de Russie doré. Cette éd., qui semble complètement inconnue à Brunet et aux autres bibliographes, est malheureusement incomplète, de 10ff. à savoir A4, b2 et 7, h4, 5 et 6, K1 et 6 et l1 et 2. Sur le recto du f.1 est une grande gravure d'un jeune homme portant une lance, ayant sur un rouleau au-dessus Johannes de Montaville et sur la marge intérieure et supérieure de aii se trouve une arabesque. L'ouvrage comme ainsi à aii avec une lettre capitale C ornée : Ce livre est apelle mandeuille & fut fait / et compose par messiere iehan de man/deuille chevalier natif dangleterre de / la ville de saint alein et parle de la ter/re de promission(n) cest assavoir de iherusa/lem et de pluseurs autres isles de mer & les diverses et estranges choses qui so(n)t esdictez isles/ »⁴⁶

Cette description correspond à notre exemplaire à l'exception de deux points. Premièrement ce ne sont pas les feuillets h₄, 5 et 6 qu'il manque mais h₄, 5 et 8. Deuxièmement, notre exemplaire ne comporte plus le feuillet a₁.

La correspondance entre cette notice et notre exemplaire nous a amené à nous demander si ce n'était pas justement ce dernier qui y était décrit. En effet, l'absence d'a₁ peut être expliquée par la possible perte de ce feuillet entre 1887 et 2019. Tandis que la confusion entre h₆ et h₈ pourrait être une erreur de l'auteur de la notice de la vente Crawford.

Cependant, cette description est répétée presque mot pour mot directement après celle retranscrite ci-dessus. Cette fois ci, c'est le catalogue Quaritch numéro 375 du 25 aout 1887 (38418) qui est mentionné. Cette notice donne deux informations supplémentaires : une impression probable à Lyon et une date d'impression en 1480.

⁴⁵ CORDIER, Henri, *Bibliotheca sinica : Dictionnaire des ouvrages relatifs à l'Empire chinois : volume 3 : suppléments*, Paris, Ernest Leroux, 1875 – 1895.

⁴⁶ *Op. cit.*, pp. 1921 – 1922.

Face à ces deux notices, il était difficile de déterminer à laquelle pouvait correspondre notre imprimé. De plus, nous n'avons aucune information quant aux circonstances de l'acquisition de notre exemplaire par l'université de Liège. Cependant, comme nous l'avons mentionné précédemment, seuls deux ouvrages de cette édition ont été conservés.

Nous nous sommes donc intéressé à l'édition conservée par la Pierpont Morgan Library dans l'espoir que la notice de celle-ci mentionne la vente Crawford ou le catalogue Quaritch. Nous avons ainsi appris que l'exemplaire de la Morgan Library a été acheté par Bernard Quaritch le 11 décembre 1882. Par élimination, nous pouvons alors supposer que l'exemplaire de la vente Crawford de juin 1887 est celui sur lequel nous nous penchons dans ce travail.

Il faut cependant nuancer cette affirmation. En effet, bien que les indices que nous avons exposés nous mènent à l'énoncer, nous ne pouvons pas omettre qu'un grand nombre de collections privées n'ont jamais été référencées. Il n'est donc pas possible d'affirmer que nous avons connaissance de l'entièreté des exemplaires encore conservés dans le monde. Ainsi, il est tout à fait probable que l'exemplaire de la vente Crawford appartienne à une de ces collections.

2.6. À quelle version s'apparente notre imprimé ?

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent⁴⁷, il existe trois versions du *Livre des Voyages* : l'insulaire, la continentale et la liégeoise. Entre ces trois versions existent des différences qui permettent de les distinguer l'une de l'autre. Dans cette partie, l'objectif sera, sur base de ces distinctions, de déterminer à quelle version appartient notre imprimé. Pour arriver à cela, nous avons lu l'entièreté de notre exemplaire car il nous a semblé peu concluant de ne nous baser que sur la partie éditée, celle-ci couvrant un peu plus d'un tiers du contenu.

Commençons par les différences entre la version continentale et la version insulaire :

Penchons-nous d'abord sur l'épilogue de notre ouvrage, celui-ci nous renseigne la date de départ en 1322 et donne comme date d'arrivée 1357, c'est-à-dire 35 ans de voyage. Ensuite, bien que notre imprimé mentionne Job, il ne nous parle pas de son histoire comme dans la version insulaire.⁴⁸ Aux lignes 374 – 377, notre imprimé mentionne les roches et les passages

⁴⁷ Au chapitre 1.2.6 Les différentes versions du *Livre des Voyages*.

⁴⁸ MANDEVILLE, Jean de, *Le Livre des Merveilles du Monde*, éd. Christiane Deluz, Paris, CNRS éditions, 2000, chapitre 17, pp. 299 – 300.

ayant permis à Richard d'Angleterre de se défendre contre Saladin, la version insulaire n'en fait pas mention.⁴⁹ En outre, nous trouvons de nombreuses fois la forme « l'on », par exemple aux lignes 69, 78, 84, 138, 229, 336, 337, 339, 569, 573, 583, 829 et 1095. Cependant, notre imprimé ne mentionne pas la présence de la ville de Liège à VII lieues d'Aix la Chapelle. En ce qui concerne le récit de la traversée de la Vallée Périlleuse, il nous est impossible de nous prononcer car il se situe sur les pages l_1 et l_2 qui sont malheureusement manquantes à notre imprimé.

Au vu de ces informations, nous pouvons avancer que notre imprimé semble se situer dans la branche continentale. Il nous faut cependant encore déterminer s'il fait partie de la version liégeoise ou non.

Tout d'abord, l'épilogue ne mentionne pas la cité de Liège comme lieu de composition. Ensuite, nous ne trouvons aucune référence à Ogier le Danois dans notre exemplaire ce qui est pourtant une des caractéristiques principales de la version éponyme. De plus, nous ne trouvons aucune trace de traduction française des phrases latines. En outre, dans le récit de la mort de Caïn de notre imprimé situé à la page h.v.v présente Lameth, l'homme qui a tué Caïn comme le père de Noé. La version liégeoise corrige cette affirmation et précise qu'il ne s'agit pas du père de Noé.⁵⁰ Madeleine Tyssens, dans ces notes, indique qu'il s'agit probablement d'un descendant de Caïn de la cinquième génération.⁵¹ Quant aux adresses au public, elles sont peu nombreuses. Enfin, les différentes mœurs sont exposées sans jugement.

Tous ces points montrent que notre imprimé semble être issu de la version continentale et non liégeoise. Cependant, il nous semble important de relever l'absence du point sur les alphabets du Cathay et du Pentexoire dans cette comparaison. Nous avons considéré ce point comme non pertinent dans notre cas car il n'y a aucune mention d'alphabet quelque il soit dans notre texte.

2.7. Langue du remanieur

Définir ce qui relève de la langue du remanieur dans un imprimé est un exercice périlleux, en effet, il est très difficile de déterminer si les imprimeurs ont ou non opéré des modifications sur le manuscrit qui leur a servi de modèle. De plus, nous sommes face à un texte

⁴⁹ *Op. cit.*, p. 146, note 9.

⁵⁰ TYSENS, M., *op. cit.*, lignes 2319 – 2320.

⁵¹ *Op. cit.*, note sur la ligne 2320, pp. 183 – 184.

en prose, ce qui ne nous donne pas les indices que nous donne le texte en vers, comme la rime pertinente ou le nombre de syllabes, pour localiser les interventions du remanieur.

Madeleine Tyssens relève, dans son édition de la version liégeoise⁵², les particularités lexicales qui la différencie de la version continentale. Précédemment, nous avons établi que notre imprimé appartenait à cette dernière. Afin d'appuyer notre propos, nous avons décidé de reprendre les particularités lexicales relevées par la chercheuse liégeoise et voir si celles-ci sont présentes dans notre texte. La récolte ayant été assez maigre pour le manuscrit de la version Ogier, nous ne nous bornerons pas uniquement à la partie éditée dans ce travail et nous pencherons sur l'entièreté du texte.

Ainsi, dans le chapitre XI, à la ligne 858 de son édition, Madeleine Tyssens relève que Mandeville décrit le teint des Nubiens comme noirs « comme meures » tandis que le remanieur liégeois effectue une comparaison double : « noirs comme meures de morier et ou de gaet ». Dans notre imprimé, nous trouvons la comparaison simple de la version continentale : « noirs comme Mores » à la ligne 457.

Dans le chapitre XII, à la ligne 875, la version liégeoise parle d'un être monstrueux rencontré par un ermite qui avait un corps d'homme jusqu'à la boulerolle, une forme très fréquente en wallon. Notre texte rejoint la version continentale et donne, à la ligne 464, la formulation « jusqu'au nonbril ».

Dans le chapitre XXX ligne 2001, Mandeville explique que des baumiers poussaient dans la terre d'Engadi, mais qu'ils ont été arrachés par un calife. Notre version utilise le verbe « arracher » à la page e.I.v comme certains autres textes de la version continentale. Au contraire, le remanieur liégeois emploie les deux verbes « traire et rayer ».

Dans le chapitre LV, lignes 3539 – 3540, au moment où Mandeville décrit le cosmos et les étoiles antartiques, Madeleine Tyssens relève dans la version liégeoise l'utilisation des formes française « boutons » et wallonne « botons ». Les autres versions renseignent quant à elles « axis » pour la version insulaire, et « moyeu » pour la continentale. Dans notre imprimé, à la page h.I.r, bien que le passage sur le cosmos soit bien présent, aucune de ces formes n'est représentée.

Madeleine Tyssens relève également deux syntagmes intéressants.

⁵² *Op. cit.*, pp. L – LI.

Premièrement au chapitre LIII lignes 3339 – 3347, dans le passage où Mandeville évoque les vertus thérapeutiques de la fontaine de Polambes, la version liégeoise présente les itérations « à jeun cuer », « en jeun cuer » et « a cuer jeun » tandis que la continentale précise qu’il faut « y boir trois fois à jeun ». Bien que notre imprimé, à la page g.vi.r, renseigne bel et bien l’existence de la fontaine de Polambes et les vertus de son eau, notre texte ne donne aucune indication quant à la manière de boire celle-ci si ce n’est qu’il faut y boire trois fois.

Enfin, dans le chapitre LXIX ligne 4622 – 4624 la version liégeoise raconte que les gens du Grant Can portent de riches vêtements, larges, « sans fourrer » tandis que la version continentale renseigne « sanz foreurez ». Madeleine Tyssens explique cette différence par Louis Remacle qui souligne, dans le cas de la proposition *sins* ‘sans’, un emploi wallon remarquable dans lequel “sins + inf” équivaut plus ou moins au français “*non* + part. passé”. Notre imprimé renseigne la forme *sanz forer* à la page k.ii.v., ce qui le rapproche plus de la version liégeoise que de la version continentale. Cependant, Madeleine Tyssens souligne dans une note que cet emploi a dû dépasser à un moment la zone wallonne car une copie francienne de la version continentale renseigne aussi la forme *sans fourrer*.

Suite à ces comparaisons nous pouvons constater que notre imprimé ne porte pas les particularités lexicales présentes dans les manuscrits de la version liégeoise et se rapproche de la version continentale. Cependant, il est important de relever les deux cas où notre texte ne présentait aucune de ces itérations ce qui peut signifier soit que le texte a été imprimé à partir d’une version plus ancienne, soit à partir d’une version manuscrite qui avait été remaniée. En parallèle de ce deuxième cas, il est également possible d’envisager que le texte a été remanié dans le cadre de l’impression.

2.8. Étude de la langue

Au sujet de la langue de la branche continentale, Madeleine Tyssens signale dans son édition de la version liégeoise : « Dans leur très grande majorité, les copies de la version insulaire sont nettement anglo-normandes. En revanche, les copies de la version continentale, modèle de notre remanieur, usent pour la plupart d’une langue commune peu marquée – francienne ou franco-picarde. »⁵³

⁵³ TYSENS, M., *op. cit.*, p. L.

Nous allons donc, dans cette étude qui ne se veut pas exhaustive, relever dans la graphie de l'imprimé, à côté des formes centrales, un certain nombre de phénomènes particuliers.

Pour ce faire, nous nous sommes aidés des différents traités sur les variations dialectales tels que *La petite grammaire de l'Ancien Picard*⁵⁴ de Charles Théodore Gossen, *Le problème de l'ancien wallon*⁵⁵ et *La différenciation dialectale en Belgique Romane avant 1600*⁵⁶ de Louis Remacle ainsi que de la partie *Les dialectes de la langue d'oïl* de l'*Histoire de la langue française des origines à 1900*⁵⁷ de Ferdinand Brunot.

Nous nous sommes également appuyé sur des grammaires plus traditionnelles telles que *Le verbe français : étude morphologique*⁵⁸ de Pierre Fouché et la *Grammaire de l'ancien français*⁵⁹ de Gérard Moignet. Enfin, les livres *Phonétique française*⁶⁰ d'Edouard et Jean Bourciez et *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*⁶¹ de Christiane Marchello-Nizia nous ont été d'une grande aide.

Vocalisme

- On dénombre des graphies -ai pour -a et -a pour -ai : *Calvare* (l. 113, 804), *hermitaiges* (l. 1029), *heritaige* (l. 35, 36, 37, 43), *engaigés* (l. 121), *saichés* (l. 309), *fasoient* (l. 779). Phénomène caractéristique du lorrain mais qui se rencontre aussi dans d'autres dialectes comme le picard (GOSSEN §6)

-Notons la graphie *al* ou *aul* pour le produit de â + l + consonne : *balme* (l. 491, 495, 496, 502, 504,...), *malvaise* (l. 652), *maulvaise* (l. 665), *chevaulx* (l. 181, 409, 585, 587,...).

- On constate l'usage de la graphie -oi à la place de -ai dans *foible* (l. 855) au lieu de *faible* > *flebilis*

⁵⁴ GOSSEN, Charles Théodore, *Petite grammaire de l'ancien Picard*, Paris, Klincksieck, 1951.

⁵⁵ REMACLE, Louis, *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres 1948.

⁵⁶ REMACLE, Louis, *La différenciation dialectale en Belgique romanes avant 1600*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, 1992.

⁵⁷ BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900 : Tome 1, De l'époque latine à la Renaissance*, Paris, 1933.

⁵⁸ FOUCHÉ, Pierre, *Le verbe français : étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 1967.

⁵⁹ MOIGNET, Gérard, *Grammaire de l'ancien français : morphologie – syntaxe*, Paris, Klincksieck, 1976.

⁶⁰ BOURCIEZ, Edouard et BOURCIEZ, Jean, *Phonétique française : Étude historique*, Paris, Klincksieck, 1967.

⁶¹ MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas, 1979.

-On observe une inversion entre les graphies *-er* et *-ar* : *diversaray* (l. 57), *perfait* (l. 475.). Ce phénomène est présent dans la région picarde mais uniquement devant une consonne (GOSSEN §3). On trouve cependant dans notre texte les formes *mangar* (l. 217), *passar* (l. 376).

- Un cas particulier que nous avons rencontré est celui de la forme *eustoit* (l. 23) que nous n'avons pas pu retrouver en d'autres endroits, cependant lors de nos recherches nous avons pu trouver une autre occurrence dans une édition de Keith Busby de l'*Ordene de Chevalerie* en 1984 pour la revue *Mediaeval Studies*. Ce texte est anglo-normand, ce qui peut nous permettre d'envisager que la forme de notre texte est issue de ce dialecte.

-Diphthongaison de *i* > *ie* : *messiere* (l. 1), *fierent* (l.92, 96), *nourriessent* (l. 486).

- Présence de la forme *pirre* (l. 523, 990) pour *pierre* < *petra* et *derrire* (l. 236) pour *derriere* < *de retro*. Cette réduction de *-ie* en *-i* est caractéristique du wallon (REMACLE, *Problème*, §10, p.47)

- On note l'occurrence *Jufz* (l. 942, 943, 1024) pour *Juifz* < *Judaeus*

- On note l'utilisation de la graphie *-ou* à la place de *-o* : *Noué* (l. 101) pour *Noé*, *coumance* (l. 433), *hours* (l. 387, 393), *chouse* (l. 66, 780), *pourter* (l. 874), *nous* pour *nos* < *noster*. Trait présent en position initiale en ouest-wallon (REMACLE, *Problème*, p. 30) mais, dans notre texte, on le retrouve également dans *apourta* (l. 881) et *repouser* (l. 287)

- On constate également que le cas inverse, que l'on peut retrouver dans le reste de la Wallonie (REM30), se retrouve également dans notre texte : *sovent* (l. 410), *soris* (l. 481), *roge* (l. 510, 805), *coper* (l. 971), *tocher* (l. 796), *beaucoup* (l. 486, 567, 597)

- On constate une tendance à la dénasalisation : *Adaz* (l. 19), *Dido* (l. 295, 297), *itez* (l. 219, 452, 510, 1095), *Jherusalez* (l. 412, 776, 1009), *cogé* (l. 650), *pricipalle* (l. 672).

Consonantisme

- On observe une graphie *c* pour représenter le son [ch] : *joncee* (l. 141).

- Graphie *g* pour indiquer [ž]. Phénomène très présent dans la région picarde (BRUNOT, p. 311) : *vergus* (l. 139), *mengussent* (l. 276, 653, 658).

- *Coq* apparaît dans notre texte sous la forme *cog* (l. 995) que l'on retrouve dans *Le songe du vieil pèlerin* de Philippe de Mézière d'origine picarde et dans *Le songe du Vergier* dont l'auteur est d'origine bretonne.

- Tendance à la confusion entre les graphies -s- et -ss- dans notre texte. Gossen relève ce trait comme une particularité des copistes picards (GOSSSEN §49) : *vaisel* (l. 126). *desoubz* (l. 429, 440).

- Dans le cas du verbe *savoir* < *sapere*, la graphie *sch* peut marquer le son [s] : *schavoir* (l. 116, 310, 767, 787), *aschavoir* (l. 364).

- On relève de très nombreuses occurrences de la forme *dient* à la place de *disent* > *auditus*. Cette forme, issue de l'Ancien Français a évolué en *disent* à la fin du XIII^e siècle. Les deux formes ont ensuite coexisté et *dient* n'a vraiment disparu qu'au XVII^e siècle (P. Fouché, p. 122.)

- On note une dissimilation de *r* dans les cas de *gosse* (l. 799) pour *grosse* > *grossus*, *poter* (l. 833) pour *porter* < *portare* et *meneent* (l. 778) pour *menerent* < *minare*. Gossen indique que ce trait est présent dans le domaine picard (GOSSSEN § 56).

- Présence d'une graphie *ll/lli* pour représenter le *l* palatalisé : *mollie* (l. 174), *feuille* (l. 139), *feuilles*, (l. 130, 699), *s'agenouillent* (l. 875, 899), *s'agenouilloient* (l. 143) *vielle*, *feullez* (l. 497), *moullee* (l.34), *veulle* (l. 70, 207), *veullent* (l. 422, 874).

- On constate la présence d'un *l* étymologique ou pseudo étymologique : *Islle*, *neanlmoins*, *haulx*, *souldan*, *plublier*, *moulvoir*, *poulpre*.

- On peut noter une confusion entre *n* et *n* palatal. Gossen relève une graphie -*gn* picarde afin de marquer le son [n] (GOSSSEN § 62) : *ugne*, *Sygnay*, *regnia*, *regnoia*

- Occurrence isolée de la forme *lequeulx* (l. 778) pour rendre la forme *lequel*

- Présence d'une graphie isolée *hidux* (l. 257) au lieu de *hideux*, cette graphie est attestée sous la forme *hidus* en anglo-normand, on la retrouve dans le Godefroid 4, 475c et 9, 758c qui nous indiquent qu'elle était présente chez Marie de France et Philippe de Thaon.

- Présence très occasionnelle de la forme *lay* (l. 176, 808) pour *la* < *Illac*. Cette forme se retrouve également dans *Les miracles de Notre Dame. Tiré du Rosarius* (Paris, ms, BN, fr, 12483).

- Relevons la forme *goufle* (l. 538) pour *gouffre* < *kolpos* présente également dans *Les expositions sur Verité mal prise* de Georges Chastellain.

- *Jherusalem* est rendue de plusieurs manières : *Jherusalez*, *Jheruslez*, *Jherulez*. Les deux dernières formes ont été ramenées à la première dans notre édition afin d'en faciliter la lecture.

- La graphie *ung* omniprésente dans notre texte est une graphie, bien que surprenante, tout à fait classique du moyen français. (MARCHELLO-NIZIA, p. 117)

- On relève l'utilisation isolée de *ben* (l. 554) au lieu de *bien* < *bene*

- Notons la graphie *houez* < *auditis* (l. 68).

- Remarquons l'usage de la forme féminine *grant* (l. 27, 55, 56, 77,...) issue de l'Ancien Français (BOURCIEZ §152)

Morphologie

- Notre texte a tendance à présenter par moment l'article « le » devant un substantif féminin à la place de l'article « la » comme *le teste* (l. 799) cette tendance est présente en wallon et en picard. (GOSSEN § 63, REMACLE, *Problème*, § 51.)

- Subsistance de la forme *ou* pour exprimer *en le*, comme *ou ventre* (l. 1034), que Marchello Nizia décrit comme très vivace encore en moyen français (MARCHELLO-NIZIA, p. 113)

Syntaxe

- Observons le masculin *ceux du commung* (l. 42) accordé avec le féminin *lesquelles* (l. 42.)

CHAPITRE 3 : Établissement du texte

Dans toute édition, les règles de l'établissement du texte sont liées à la subjectivité de l'éditeur. Afin de limiter cette partialité, nous avons décidé de nous baser sur les règles présentes dans les manuels de l'Ecole Nationale des chartes⁶² et dans le manuel d'Yvan Lepage⁶³ pour établir un système d'édition le plus objectif possible.

Correction du texte

Nous n'avons corrigé le texte que lorsque l'intégrité du sens de la phrase le demandait. Ces corrections peuvent être divisées en quatre groupes. Premièrement dans le cas d'une lettre ou d'un mot manquant, nous avons ajouté ce qu'il manquait entre crochet. Deuxièmement, dans le cas inverse, nous avons corrigé la forme et celle présente dans l'imprimé sera signalée en note de bas de page. Troisièmement, tout au long de notre imprimé nous avons rencontré la lettre « u » ayant valeur de « n » ces deux lettres étant déjà clairement dissociées à l'époque, nous avons considéré cela comme une erreur et l'avons corrigée. Pour certaines de ces corrections, nous nous sommes aidé de l'édition de Madeleine Tyssens⁶⁴.

Nous avons constaté qu'à de nombreuses occasions, les formes des noms propres de notre imprimé ne correspondaient pas avec les différentes éditions que nous avons consultées. Nous avons décidé de ne pas modifier ces formes dans notre texte afin de ne pas trop porter atteinte à l'intégrité de notre texte. Cependant, les formes qui variaient fortement dans notre imprimé seront signalées par un astérisque dans notre édition. Les variantes plus classiques seront renseignées dans l'index des noms propres.

Nous avons également dû établir certaines corrections au sujet des coupures présentes dans notre imprimé. En effet, notre texte, à certains endroits, coupait une phrase en plein milieu, nous avons donc réorganisé certains paragraphes afin que le contenu de notre imprimé soit respecté.

⁶² GUYOTJEANNIN, Olivier et VIELLIARD, Françoise, dir., *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule 1 : Conseils généraux*, Paris, École nationales des chartes, 2001.

⁶³ LEPAGE, Yvan G., *Guide de l'édition de texte en ancien français*, Paris, Honoré Champion, 2001.

⁶⁴ TYSENS, M, *op. cit.*

Toilette du Texte

Distinction des consonnes et des voyelles « i » et « j » et « u » et « v »

Les lettres « i » et « j » de même que « u » et « v » ont été retranscrites sans tenir compte de la graphie de l'imprimé en fonction de la valeur de la lettre : voyelle ou consonne.

Radical du verbe pouvoir

Omer Jodogne en 1966⁶⁵, s'est penché sur le cas du radical du verbe *pouvoir*, il y explique que la graphie *pouvoir* ne s'est généralisée qu'après 1500. Nous avons donc décidé de conserver les graphies *pouvoir* et *peue*.

Chiffres

Suivant les conseils de l'école des Chartes et d'Yvan Lepage, nous avons décidé de laisser les chiffres dans la forme dans laquelle ils étaient indiqués, c'est-à-dire en toute lettre ou en chiffre romain. Cependant, dans le cas des chiffres romains, nous les avons retranscrits en petites majuscules, alors qu'ils apparaissaient en minuscule, entourées de deux points afin de marquer un ensemble formant un nombre.

Mots agglutinés

Dans notre imprimé nous avons rencontré à de nombreuses reprises des mots agglutinés qui ne devaient pas l'être et inversement. Nous pouvons envisager qu'il s'agit d'un moyen de placer le plus grand nombre de caractères sur une page afin de limiter le nombre de pages de l'exemplaire et ainsi en diminuer le coup de fabrication. Dans ces cas-là, tout en évitant de toucher à la substance même du texte, nous avons décidé de rétablir les formes telles qu'elles étaient présentes à l'époque. De cette manière, *tresdigne* a été désagglutiné en *tres digne* l. 28 et *du rast* agglutiné en *durast* l.95. Par contre, *Assavoir* l. 3 n'a pas été désagglutiné étant donné que cette forme était celle de l'époque.

⁶⁵ JODOGNE, Omer, « POVOIR ou POUOIR ? Le cas phonétique de l'ancien verbe pouvoir. » in *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg, Université de Strasbourg, centre de philologie et littératures romanes, 1966, pp. 257 – 266.

Signes diacritiques

Notre imprimé comporte peu de signes diacritiques, nous l'avons rétabli selon les conseils d'Yvan Lepage. Ainsi la lettre <e> a reçu un accent aigu lorsqu'elle était tonique dans la syllabe en position finale. Cela afin de la distinguer du e atone avec ou sans s (ou z dans notre imprimé). Cette règle a été élargie afin de s'appliquer également aux monosyllabes et aux finales en *–ié* afin d'ôter les ambiguïtés de lecture.

Le tréma quant à lui servira à résoudre les cas ambigus impliquant des homographes dans lesquels deux voyelles consécutives qui en français donneraient une diphtongue sont en ancien français partie intégrante de deux syllabes différentes comme pour *païs* l. 436 qui pourrait être confondu avec *paix* : *paix*.

Enfin, nous avons ajouté une cédille aux *c* dont la valeur correspondait au son /s/ comme par exemple dans le cas de *françoys* l. 62.

Ponctuation

Notre imprimé comporte une ponctuation très faible avec des points et des majuscules en certains endroits. Nous avons rétabli une ponctuation plus moderne afin de clarifier notre texte tout en prenant en compte celle de l'imprimé dans les cas où nous avons un doute.

Notre texte contient de nombreuses itérations de la conjonction de coordination « et » dans le cadre d'énumération. Dans ces cas-ci, la ponctuation a été placée afin de permettre la distinction entre les différents groupes de mots qui composent l'énumération. L'usage du point-virgule aura également été très appréciable dans les cas où le point n'était pas vraiment de rigueur.

L'apostrophe n'était pas connue au Moyen Âge, nous avons rétabli l'usage moderne comme dans le cas de *l'on* l. 69 afin de rendre la lecture plus facile. Nous n'avons cependant pas remplacé les formes telle que *de Acon* l. 310 en *d'Acon*.

Majuscules

Les majuscules sont présentes de manière très sporadique dans notre imprimé. Comme le proposent le manuel de l'école des chartes et Yvan Lepage, nous avons décidé de rétablir l'usage moderne en nous aidant du *Bon Usage*⁶⁶. Ainsi, une majuscule a été établie dans le cas

⁶⁶ GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André, *Le Bon Usage*, Louvain-la Neuve, De Boeck supérieur, 2014.

des noms propres et des noms de fêtes religieuses. L'épithète *sainct* s'est vu attribué une minuscule dans le cadre des noms de personnes mais une majuscule dans le cas des noms de fête ou de lieux.

Abréviations

Nous trouvons de nombreuses abréviations dans notre imprimé. Elles ont toutes été résolues et sont signalées par l'italique. Afin de résoudre les formes abrégées, nous nous sommes basé autant que cela était possible sur des formes complètes que nous retrouvions dans le texte. Dans le cas où nous avons plusieurs réalisations graphiques, c'est la forme complète la plus utilisée dans le texte qui a été éditée. L'abréviation la plus courante était la barre de nasalisation comme dans le cas de tombe l 166. Cependant, c'est également la seule qui, par moment, n'est pas signalée alors qu'elle le devrait. Nous n'avons pas édité ces cas-là car comme signalé dans notre étude de la langue il s'agit plutôt, selon nous, d'une tendance à la dénasalisation de certains mots.

Apparat critique

L'apparat critique de notre édition interviendra lorsque le texte édité diffère de notre imprimé. Toutes les formes corrigées seront indiquées en italique en note de bas de page. Comme nous l'avons mentionné précédemment, pour certaines de ces dernières nous nous sommes inspiré de l'édition de Madeleine Tyssens, ces corrections seront indiquées de cette manière : *forme du texte*⁶⁷, M.T., numéro de ligne.

Mise en page du texte

Notre imprimé, au contraire des manuscrits édités par Madeleine Tyssens et par Christiane Deluz, ne se découpe pas en chapitre. Ainsi, afin de faciliter les différents renvois parcourant ce travail, nous avons opté pour une numérotation toutes les cinq lignes de l'édition.

Notre imprimé comporte plusieurs termes latins et grecs. Ceux-ci seront soulignés afin de les mettre en évidence.

Toutes les signatures sont renseignées sous forme d'exposant dans l'édition à leur emplacement dans le texte sous cette forme : numéro du cahier + NUMÉRO DU FEUILLET +recto ou verso (exemple : c.III.v.). Dans le cas des signatures absentes de notre imprimé (pour rappel

⁶⁷ S'il s'agit d'une modification et non d'un ajout.

de v à VIII), nous les avons rétablies dans notre imprimé afin de faciliter la consultation de ce dernier.

De plus, comme nous l'avons signalé précédemment, notre imprimé comporte des trous où devaient se trouver des enluminures qui n'ont pas été réalisées. Afin de signaler ces enluminures, la lettre qui a été rétablie sera signalée en gras⁶⁸.

Enfin, notre imprimé comporte de nombreuses illustrations. Elles seront signalées dans le texte sous forme d'exposant avec la mention « IL » suivie d'un numéro qui permettra le dénombrement de ces illustrations.

⁶⁸ A l'exception de deux trous qui ne nécessitaient pas d'être comblés pour la compréhension du texte, nous avons cependant laissé les crochets afin de signaler leur présence dans l'imprimé.

*De la Terre de Promission et les diverses et
estranges choses*

ÉDITION CRITIQUE

^(a.II.r)Ce livre est appellé Mandeville *et fut fait et composé* par messiere Jehan de Mandeville, chevalier natif d'Angleterre, de la ville de Saint Alein, et parle de la Terre de Promission, c'est assavoir de Jherusalem et de pluseurs autres isles de mer *et les diverses et estranges choses qui sont es dictes isles.*

5 [C]omme il fust ainsi que la terre de oultre mer, c'est assavoir la Terre Sainte, la Terre de Promission, entre toutes les aultres terres soit la plus digne, *et la plus excellente et souveraine* de toutes les aultres, et soit benoicte, sanctifiee et sacree du precieux corps et du precieux sang de Nostre Saulveur Jhesucrist, car il a voulu soy enombrer en icelle terre, et en la Virge Marie prendre nourriture, et en la terre marcher *et l'anviromner* de ses piez, et y a voulu faire moult de
10 miracles, et precher et enseigner la foy de nous, Crestiens, *comme a ses enfans.* La voulut il maintes moqueries souffrir⁶⁹ et porter pour nous. Et de telle terre singulierement voulut il estre appellé roy, luy qui estoit sire du ciel et de la terre, *de la mer et toutes les choses contenues en* icelles. Et luy mesmes s'apella seigneur d'icelle terre en disant : « Rex sum Judeorum », car lors estoit celle terre proprement des Juifz, *et l'avoit eslue pour luy entre toutes les aultres*
15 comme la meilleure, la plus vertueuse et la plus digne du monde. Et aussi, comme dit le philoczophe : « Virtus in medio rerum consistit » ; et en icelle terre, voulut le roy celeste souffrir mort et passion pour l'amour *de nous, et nous racheter*⁷⁰ et delivrer des peines d'enfer *et de la mort horrible et perpetuelle qui nous estoit apareillee pour le peché de nostre premier* pere Adaz, et pour noz pechez aussi, car *endroit de luy, ilz n'avoit desservi nul mal, car oncques*
20 mal ne pensa ne ne fit. *Et bien* ^(a.II.v) voulut le roy de gloire, en ce lieu plus⁷¹ que en ung autre, souffrir ; car, qui veult aulcune chose publier, si que chascun le sache, il le faut publier en mi la ville si que la chose soyt sceue et espendue par la ville en toutes pars. Ainsi le createur du monde voulu mort souffrir en Jherusalem, qui eustoit au milieu du monde, affin que la chose fut sceue et publiee de toutes pars du monde, et comment ilz avoyt cherement comparee la
25 creature humaine, c'est assavoir homme et femme *qu'il avoit fourmés a sa semblance, et comment ilz les avoit rachetés cherement pour la grande amour qu'ilz avoit a nous sans ce que nous l'eussions desservi, car plus grand chastel ne plus grant ranson ne povoit ilz donner pour* nos que son saint et tres digne corps, son precieux sang et sa benoicte vie, qui tant souffrit⁷² et s'abandonna pour nous celluy qui n'eust oncques tache de peché, mais volut par grant amour

⁶⁹ Soufrit

⁷⁰ Nours acheter

⁷¹ plns

⁷² souffrir

30 son corps a la mort livrer pour les pecheurs de Dieu, quelle amour ilz avoit envers ses subgetz
quant ilz voulut mort souffrir pour les coupables. Bien doit on tel seigneur doubter, et priser,
servi[r] *et* honorer, et celle sainte dame pareillement qui tel fruit porta, [par]⁷³ laquelle
chascun sera saulvé, se ce n'est par son deffault. Bien doibt estre delectable *et* fructueuse la
terre qui fut⁷⁴ arousee et moullee du precieux sang Jhesucrist. Ce est la terre que Nostre
35 Seigneur nous⁷⁵ promist en heritaige, en laquelle terre ilz voulut mourir comme saisi de icelle
terre pour la laisser a ses enfans en heritaige, par quoy chascun bon Crestiens qui pourroit y
devroit mettre peine de nostre dessudit lieu et propre heritaige recouvrer et mettre hors des
mains des ennemis mescreans, car nous sommes appellés Crestiens de Jhesucrist qui est nostre
pere, et se nous sommes droit filz de Dieu, nous devons chercher l'eritaige de Nostre Pere et
40 oster des mains estranges. Mais au jour d'uy, orgueil et convoitise⁷⁶ et envie ont si les cuers des
seigneurs terriens enfoiblis, qu'ilz tendent plus aultruy desheriter que ilz ne font a conquere
lours droit he^(a.iii.r.)ritaige dessudit. Et ceux du commun, lesquelles on bonne volenté de mettre
corps et avoir pour conquerre nostre dit heritaige, n'en pevent riens faire sans les seigneurs
souverains, car assemblee de communauté sans chef de seigneurs est comment ung troupeau de
45 berbis sans pasteur, lesquelles s'espandent et ne scevent ou ilz vont ne qu'ilz doivent⁷⁷ faire.
Mais s'il plaisoyt a nostre saint perre le Pape ou Apostole, car a Dieu plairoit ilz bien, que les
princes terriens fussent tout d'ung accort, et avecques aucuns de la commune et voulsissent
entreprendre les voyages d'oultre la mer, je cuide bien estre certain que, en brief temps, seroit
la Terre de Promission recouvree et mise es mains des droitz hoirs de Jhesucrist. Et pour ce
50 qu'ilz a longtemps qu'ilz n'i eut passage general oultre mer, et plusieurs prennent plaisir et
delectation a ouir parler d'oultre mer et en ont aucunes fois soulas, et je, Jehan de Mandeville,
chevalier indigne natif d'Angleterre, qui passa la mer l'an mil .iii. cens et .xxii. le jor de saint
Michiel, et depuis ay esté oultre la mer par long temps et ay passé par Turquie, et par Hermenie
la Petite et la Grande, par Tartarie, par Perse et par Surie, par Arabie et per Egypte la Haulte et
55 la Basse, par Libie, et part grant partie d'Ethiope, par Caldee et par Amassonne, par Inde la
Mineur, la Moienne et la Majeur ugne grant partie, et par moult de diverses gens et de diverses
lois, desquelles isles et païs je parleray plus plainnement, *et* diversaray ugne partie des choses
quant il seray lieu d'en parler et selon ce qu'ilz me eu peut souvenir, et especiallement pour

⁷³ MT, l. 49.

⁷⁴ *fmt*

⁷⁵ *nons*

⁷⁶ *convoitise*

⁷⁷ *doinent*

ceulx qui ont volenté et intencion de visiter la noble cité de Jherusalem et les saintez lieulx qui
60 sont la environ, et leur *deviseray* quel chemin ilz pouront tenir car j'en ay per maint passé et
chevaulché avec bonne compaignie. Et sachez que j'eusse⁷⁸ mis ce livre en latin pour plus
briefvement m'en delivrer, mais pour ce que plusieurs entendent mieux françoys que latin, l'ay
je fait en romant a celle fin que chascun l'en^(a.iii.v.)tende, et les seigneurs, et chevaliers et aultres
qui n'entendent pas latin, et qui n'ont pas esté oultre la mer, le puissent entendre. Et ceulx qui
65 auront fait le voiage congnoistront se je diz verité ou non, et se j'ay mesprins en devisant per
non souvenance ou aultrement, qu'ilz y puissent oster, adjouster et amender, car chouse de long
temps passee par veu on mecte en oubli, et memoire d'omme ne peut mie [n]e retenir ne
comprendre. Or huez au non de Dieu. Qui veult aller ultre la mer, ilz y peut aller par plusieurs
chemins, et par mer *et* par terre, selon les parties dont l'on se mouvera, dont le plus torment ,
70 tout a ugne fin. Et n'entendés mie que je veulle declairer tous les lieux, cités, villes et chasteaux
par ou ilz convient passer, car je feroie trop long compte, mais seulement par aucuns païs ou
ilz fault passer pour aller droicte voie.

[P]remierement, qui vient de la partie d'Occident comme Angleterre, Irlande⁷⁹, de
Galles, d'Escosse et Noruoit* ilz s'enpasse se ilz veult aller per Almaime, per le royaume de
75 Hongrie qui marche a la terre de Polaine*, et a la terre de Pavonie* et de Cecille. Et est le roy
de Hongrie moult puissant, et grant seigneur et tient moult grant terre car ilz tient Hongrie, et
Esclavonnie, et des Comans, le Gulz* et la plus grant partie du royaume de Roussie, dont⁸⁰ ilz
a fait duchier, qui dure⁸¹ jusques a la terre de Inflacer*, et marche a Puisse*. Et passe l'on parmy
la terre a ce seigneur par la cité de Cipion, et par le chastel de Metaburgis*, et par Maletoise*,
80 qui fiert vers la fin de Hongrie. Et la on passe la riviere Danuble, et ceste riviere est moult grant,
et vait en Allemagne dessoubz les montaignes vers Lombardie, et ressoit en luy⁸² .XL. aultres
fleuves, et court parmi Hongrie, et Grece et parmi Ecastie*, et chet en mer vers Orient, et si
roydement se fiert dedans la mer que l'eaue maintient sa douceur .XX. lieux dedans la mer sans
soy mesler *et* puis va l'on en Belle Gresve *et* entre l'on en la terre Bogiez* *et* la passe l'on ung
85 pont de pie[rre] ...⁸³

⁷⁸ *J'ensse*

⁷⁹ *Islande*

⁸⁰ *dont*

⁸¹ *dnre*

⁸² *luy*

⁸³ Le feuillet a4 est manquant.

... ^(a.v.r) bois ainsi comme ces vers le devisent. Souffrir mort a Nostre Seigneur Jhesucrist de quatre manieres de : « In cruce fuit palma cedrus et oliva ».

[L]A pieuse qui aloyt droit de terre jusques a mont fut de cypres. Et celle qui aloit de travers, a *que* les mains tenoit, de palmier, et le tronc qui fut mis dedans la roche en quoy il
90 avoit une mortoise por tenir le pié de la croix qui estoit de cedre. Et la table de dessus⁸⁴ la teste, qui avoit pié et demi de long, en quoy estoit escrit le tiltre en ebryeu, et en grec et en latin, et estoit d'olivier. Et fierent les Juifz la croix de ces quatres manieres *de* bois tout a essient, et de fait advise, car ils cuidoiient que Nostre Seigneur deust la demourer pendant tant⁸⁵ que le corps fust porry ; et pour ce firent il le pié de la croix de cedre, car cedre ne pourry point en eue ne
95 en terre, car ilz vouloient que ilz durast longuement. Après ilz cuidoiient que le corps Nostre Seigneur deust pourrir, et pour ce fierent ilz l'estache de la croix *de* cipres, qui est bien odorant, affin que la puanteur de son corps ne grevast les passans. Et la travers de la palme, pour ce que au Viel Testament, on avoit de coustume que quant aucuns avoient⁸⁶ victoire, on les couronnoit de palmes. Et pour ce qu'ilz cuidoiient avoir victoire *et* vaincre Nostre Seigneur, il le firent de
100 ce bois. Et la table du tiltre ilz la firent d'olivier, car l'olivier⁸⁷ signifie paix, sicomme l'istoire de Noué tesmongne que le coulou aporta le rain d'olivier, car ilz disoient que Nostre Seigneur avoit mis discort entre eulx. Et puis le dresserent en la croix. Item, en Grece on dit que la croix fust d'ung pommier, et que quant Adam fust malade, il envoya Seth a l'ange [en Paradis Terrestre]⁸⁸, a celle [fin] qu'il luy voulsist⁸⁹ envoyer de l'uille de misericorde pour oindre ses
105 membres *et* recouvrer sa santé. Mais l'ange ne le layssa pas entrer dedans et luy dit *que* de l'uille *de* misericorde n'auroit il point, mais ill eust trois grins *de* ce mesmes pommier *et* luy dit qu'i[l] les mist ^(a.v.v.) en la bouche de son pere, et quant l'arbre qui en viendroit⁹⁰ porteroit fruit, adonc seroit son pere gairy. Et alors s'en retorna Seth, et quant il fut a son pere, il trouva que il estoit mort, si luy mist les trois grains en sa bouche. Si per crurent et devindrent trois grans
110 arbres, desquelles la croix Nostre Seigneur fut faite, qui porta le bon fruit Jhesucrist, par lequel fruit Adam et ceulx qui de luy descendirent sont garis et delivrer *de* la mort perdurable, se ce n'e[s]t leur coulpe. Ceste croix avoient les Juifz enfouyee, mussee en terre dessoubz la roche du Mont de Calvare, et la demoura deux cens ans et plus. Et tant qu'elle fut trouve par saint

⁸⁴ *dessns*

⁸⁵ La dernière lettre est retournée

⁸⁶ *avoieut*

⁸⁷ *olinier*

⁸⁸ M.T., l. 209.

⁸⁹ *voulsit*

⁹⁰ *vieudroit*

Helainnee qui fut fille Chotel*, roy d'Angleterre, qui lors estoit appelée la Grant Bretagne, et
115 la print a femme le grant empereur Constan⁹¹ pour sa beaulté, quant [elle] fut en ses parties. Et
poues schavoir que la croyx de Nostre Seigneur avoit huit couldees et la travers autant. ^(11.1) Item,
ugne grant partie *de* la couronne *de* quoy il fut couronné en la croyx, et samblablement les clous
et le fer de la lance, *et* aussy plusieurs aultres saintes et nobles reliques sont en France, en la
chapelle du roy de France, et sont moult noblement gardees. Et la gist la couronne en ung vaissel
120 de cristal, moult bien aornee ; car ung roy jadis acheta ces reliques des Juifs, auxquelz les avoit
engagés ung empereur pour *grant* besoin d'argent *que* ilz avoit. *Et* combien *que* ceste couronne
est samblable a espines,^(a.VI.f) car je l'avoye regardee par plusieurs foys, et celle de Paris, *et* celle
de Constantinoble, car ce fut tout ugne couronne entortillee et faicte *de* joncz marins, mais elles
est disparce en deux piesces dont l'une partie est a Paris et l'autre a Constantinoble. Et si y a
125 une de ces precieuses espines *qui* samble estre une espine blanche, et celle me fut donnee per
grant especiaulté ; car ilz en y a plusieurs qui sont brisees et cheutes dedans le vaisel quant on
la monstre es grans seigneurs, pour ce qu'elles sont seches, quand on remue le vaisel.

Et sachés [que]⁹², quant Nostre Seigneur fut mené la nuit en ung jardin *et* fut examiné
premerement par les Juifz, lesquelz se mocquerent de luy, *et* luy⁹³ firent ugne couronne de
130 branches de ugne aube espine qui croissoit au jardin, et n'y avoit nulles feuilles, et luy mirent
les espines divers la teste si tres for que le sang luy couloit par la face ou plusieurs lieux, par le
col et par les espaules. *Et* pour ce a l'aube espine plusieurs vertus ; car qui porte une aube espine
sur luy, ilz ne a garde de fouldre, ne de tonnoire, ne de tempeste, ne la maison ou elle est na
garde que le tonnoire y chesse, ne quelconque aultre fouldre ne nul maulvaiz esperit ne peut
135 approcher, ne faire aulcun donmage ne aulcun deplaisir en lieu ou elle est. Item, en ce jardin le
regnoia saint Pierre trois fois. Et fut mené Nostre Seigneur devant les maistres de la loy et
esvesques en ung aultre jardin. Et la fut ilz la seconde fois examiné *et* couronné d'ugne espine
blanche, que l'on appelle berberis⁹⁴, qui croissoit en ce jardin, laquelle a aussi moult de vertus
et si fait on de la feuille bon vergus. Puis fut mené au jardin Cayphas et la fut couronné d'un
140 esglentier. Depuis fut mené en la chambre Pilate, qui estoit juge, pour encores l'examiner, et
estoit celle chambre joncee de joncz marins, et les faulx Juifz le assirent en une chaiere et luy
vestirent ung mantel de poulpre, et la luy firent une fois couronne *de* jon marins, et

⁹¹ Nous avons corrigé Constantin car il s'agit du nom du fils de Sainte Hélène et non de son mari.

⁹² M.T., l. 249.

⁹³ *luy*

⁹⁴ *Verberis*, M.T., l. 262.

s'agenouilloient *devant luy en l'escharnissant et disoient* : “Dieu gart le Roy des Juifz”. *Et ceste couronne, dont la moitié* ^(a.vi.v) *est a Paris et la moitié a Constantinoble, avec laquelle fut mis*
 145 *Nostre Seigneur en la crois et souffrit mort pour nous racheter des peines d'enfer. Pour quoy on doyt tenir celle couronne plus precieuse que nulle des autres. Et, la hante*⁹⁵ *de la lance a l'empereur d'Alemaigne mais le feret a Paris est. Neanlmoins*⁹⁶, *l'empereur de Constan[t]inoble dit qu'ilz a le fer de la lance et [qu'il] est un petit plus large que celluy qui est a Paris.*

Item, a Constantinoble gist⁹⁷ ma dame sainte Anne, la mere de Nostre Dame, que
 150 *sainte Helaine fit la apporter de Jherusalem. Et dient plusieurs que ilz fut apportee en France*⁹⁸ *a Nostre Dame de Lisle, pres de Lion sur le Rosne. Item, la gist le corps de saint Jehan Grisostome, qui fut arsevesque de Constantinoble. Et la gist saint Luc l'evangeliste, car ses hos furent la apportés de Bretagne* ou il mourut. Et si est le vaisseau de pierre telz comme de marbre*⁹⁹ *[qu'on]*¹⁰⁰ *les appellent ydrois, car tusjours ilz degoutent eaue et se remplissent d'eulx*
 155 *mesmes dedans tant qu'ilz s'en vont per dessus sans ce que l'en y mette point d'eaue.*

^(il.2)[C]onstantinoble est moult noble cité, et bonne, et belle, *et moult bien muree et est la cité trianglee. Et la a ung bras de mer que l'on appelle Hesbespont* et les aultres l'appellent la Bullie* de Constantinoble, et les aultres l'appellent [le Bras]*¹⁰¹ *Saint George. Et celluy bras clost les deux pars de la cité. Et plus hault vers le chef de ce bras de mer, soloit estre la cité de*
 160 *Troie la Grande sur la rive de la mer, en moult beau païs et lieu plasant.* ^(a.vii.r.) *Mais la cité pert bien peu pour ce qu'ilz a longtems que elle fut destruicte. Item, en Grece a plusieurs isles sicomme Calistes, Colcos, Octipe*, Tesbrie, Annes*, Flarpon*, Melope*, Lenpe*. Et y a plusieurs païs qui tous obeissent a l'empereur de Constantinoble Li Commain*¹⁰², *et moult d'aultres gens, et le païs de Tarcie et Macedonie, dont Alixandre fut roy. Et en ce païs, fut*
 165 *Aristote*¹⁰³ *nez en ugne ville nommee [Strageres, assez pres de]*¹⁰⁴ *Trachie, et la gist, et a un autel sur sa tombe et la fait l'on de luy grant feste tous les ans comme s'il fut saint. Et sur cest autel font leur grant conseilz ensemble, et leur semble que par inspiracion divine, ilz leur vient enseigner le meilleur conseil.*

⁹⁵ *haute*

⁹⁶ *Neaulmoins*

⁹⁷ *gist*

⁹⁸ *En France en France*

⁹⁹ *marbrer*

¹⁰⁰ M.T., l. 285.

¹⁰¹ M.T., l. 291.

¹⁰² *Linommain*, M.T., l. 299.

¹⁰³ *a Aristote*

¹⁰⁴ M.T., l. 301-302.

^(II.3)[E]t en ce païs a moult de haultez montaignes vers la fin de Macedonie et de Trachie.

170 Et en y a une si haute *qu'elle* surmonte les nues. Et si en y a une aultre, *que* l'on appelle Accos, *qui* est si haute que son onbre s'estend jusques en Lempne qui a .LXX. et six milles de long. Et sur icelle montaigne ne court ne vent ne aer, et pour ce oiseaulx ne aultres bestes ne poroient la vivre pour ce que l'aer y est trop sec. Et dit on que les philozophes monterent en celle partie jadis et tenoient chascun a son nez une esponge mollie fort pour avoir moiteur, ou autrement
175 ilz fussent mors. ^(a.VII.v) Et dit on *que* sur icelle montaigne ilz escrivirent de leur doix en la pouldre, et, au bout de lay, ilz retournerent *et* trouverent les leictres toutes telles qu'ilz les avoient faictez precedent, par quoy ilz dient *qu'il* pert bien *que* les montaignes vont jusques au put aer.

A Constantinoble est le palais de l'empereur bel et bien ordonné. Et y a une belle plasse
180 pour joster et pour¹⁰⁵ jouer, et peut la chascuns veoir sans a nulluy empecher sa veue par degrés, et dessoubz ces degrés sont estables voultees pour les chevaulx de l'empereur ; et sont tous les piliers dedens de marbre. Item, en l'esglise Sainte Sophie voulut jadis ung empereur mettre le corps d'un de ses parens mort. Et, quant on faisoit la fosse, on trouva dedens la terre ung aultre corps, et sur ce corps, une grande plate de fin or ou il avoit lectres escriptes de fin or en ebreu,
185 en grec et en latin qui disoient ainsi : "Jhesucrist naistra de la Virge Marie, et je croy en luy". Et la date contenoit qu'il avoit esté mis en terre deux cens ans devant la nativité Nostre Seigneur Jhesucrist. Et encores est la plate au tresor de la dicte esglise Sainte Sophie. Et dit on que ce fut Hermes le sage. Et combien que les Gregois soy[ent] gent crestiens, touteffois ilz varient fort de nostre droicte creance, car ilz dient que le Saint Esperit n'approcha point le Filz, mais
190 le Pere tant seullement. Et n'obeissent point a Sainte Eglise de Romme ne au Pape, mais dient ainsi que tant de povoir a le Patriarche dela comme le Pape deça. Et pour ce, le pape Jehan .XXII. leur enscrip lectres comment crestienté devoit estre tout ung, et *qu'ilz* devoient obeir a ung pape, *qui* estoit droit vicare de Dieu, auquel doivent a luy obeir. Et il luy envoierent plusieurs responses et diverses dont en la fin disoyent ainsi : « Potentiam ruam circa subditos summam
195 firmiter credimus. Superbiam tuaz summam tolerare non possumus. Avariciam tuam summam
sociare non ^(a.VIII.r) intendimus. Dominus sit tecum quia dominus nobiscum est », et autre response ne peut il oncques avoir d'eulx. Item, ilz font le sacrement de l'autel de pain levé et dient que nous mesprenons de le faire non levé car Nostre Seigneur le fit de pain levé en la Cene. Et l'essuent au soleil *et* le gardent pour tout l'an *et* le donnent au malades en lieu de
200 Corpus Domini. Et ne font au baptesme que une unxion. Et dient aussi que il n'est point de

¹⁰⁵ *Puor*, l'erreur est probablement dûe a une inversion des deux lettres durant l'impression

Purgatoire *et que* les ames n'ont point de joie jusques au jour du Jugement. Et dient que fornication n'est mie peché mortel, mais dient que ce est chose naturelle. Et [dient]¹⁰⁶ que homme et femme ne se doivent marier que une fois, et *qui* plus le fait, leurs enfans sont bastardz, et se deffont les mariages pour petit de chose, et y sont tous les prestres mariés. Et si dient *que* usure n'est pas peché mortel. Et vendent les benefices de Sainte Esglise, et aussi sait on autre part dont c'est donmaige et grant vitupere car au jour d'uy symonye est royne couronnee en Sainte Esglise. Dieu veulle tout amender car quant l'Esglise chancelle, le monde ne peut estre en bon estat. Et dient les grez que en Caresme l'on ne doibt point chanter messe, sinon les samedis et les dimanches. Et ne jeusnent point le samedi en nul temps de l'an. *Et* fust la vigille de Nouel ou de Pasques, et ne laissent pas chanter les Latins messe a leurs autelz. Et s'ilz y chantent d'aucune aventure, ilz lavent l'autel d'eaue benoicte apres. Et dient que on ne doit chanter que une messe le jour a ung autel. Aussi, dient que Nostre Seigneur ne manga point après sa resurrection, mais fist semblant de mangier. Et dient que nous pechons mortellement de faire rere nous barbes car c'est le signe de l'omme, et que ceulx qui le font ce n'est que pour estre plus plaisans aux femmes et au monde. Et sy dient que nous pechons de mengier les bestes qui furent deffendues au Viel Testament, c'est assavoir du pourcel et d'autres bestes qui ne touchent point leur viande. Et aussi *que* c'est peché de mangar char la premiere sepmaine de Caresme ^(a.viii.v), et de ce que nous mengons char le mercredi *et* au vendredi eusz *et* fromages, et excoummunient ceulx *qui* font abstinence de char le samedi. Itez, l'empereur de Constantinoble fait le Patriarche, *et* les evesques et donnent les dinités *et* benefices, *et* les oste [et]¹⁰⁷ prive quant il trove aulcun deffault ou aulcune çaen, *et* ainsi il est seigneur du temporel et de l'espirituel en son païs. Et combien *que* ces choses ne touchent point a la matiere du chemin enseigner, neanmoins¹⁰⁸ elles touchent a ce que je avoie promis a declarer une partie des circonstances, *et* des manieres et diversités d'aucuns païs varians, et discordans en soy *et* en lestres, de nostre païs de par deça. Pour ce l'ay je mis icy affin de congnoiste une partie des diversités, de leur creance et de la nostre car moult de gens prenent soulas a ouir compter des choses estranges.

^(II.4)[I]tem, a Constantinoble *qui* veult aller par Turquie, il va per la cité de Niques*, *et* passe l'on le port de Trevestout*, et voit l'on tousjours les montaignez de Thien* et ont devant soy qui est bien haulte d'ilecques. L'on va, qui veult, *par* eau ou par le Bras de Saint George

¹⁰⁶ M.T., l. 361.

¹⁰⁷ M.T., l. 383.

¹⁰⁸ Neaumoins

et par la mer, ou saint Nicolas gist et vers moult d'autres [lieux]¹⁰⁹. Premièrement on va a l'isle *de Philo**, ou croist le mastic en petis arbres, et est comme gomme de pommiers ou *de* cerisiers. Puis on va en l'isle *de Pathmos* ou saint Jehan l'Evangeliste escript l'Appocalipse, et poues sçavoir *que*, quant Nostre Seigneur souffrit passion, Saint Jehan n'avoit *que* .XXXII. 235 ans, et apres la Passion, il vesquit .LXVII. ans *et* au centies^(b.l.r)me ou il mourut. Et de Pathmos, on va en Ephesi, une belle cité. Et la mourrut¹¹⁰ saint Jehan et fut mis en terre derrere l'autel d'une belle esglise que les Crestiens souloient tenir. Mais toutefois, en la fosse Saint Jehan, il n'y a que manne, car le corps de luy fut translaté en paradis si comme l'on dit. Et a ceste heure tiennent les Turcs la cité et l'esglise, et est en Aise la Moindre et pour ce celle Aise est appelée 240 Turquie. *Et* sachés *que* saint Jehan fist faire sa fosse en sa voye et se coucha dedans tout vif ; et dient aulcuns qu'il ne mourut mie, mais se repose la jusques au jour du Jugement. Et vraiment, on voit souvant¹¹¹ la terre crosler et moulvoir la pouldre, ainsi comme s'il y avoit ung home vif dedans qui la remuast du tout, *et* ceux qui ce regardent s'enmerveillent fort *et* non sans cause. Apres, de Ephesin l'on va par maintes isles de mer jusques a la cité de Marron* ou 245 il fust esleu evesque par la grace de Dieu, il y croit de tres bons vins de Mailarc*.

Et de la, on va vers l'isle de Crati que l'empereur donna jadis a Lantais*, *et* puis passe l'on ja l'ile *de Lango de* laquelle fut prince et seigneur Ypocras. Et dit on que en celle ille est encores la fille dudit Ypocras en guise d'ung dragon *qui* a bien cent toises *de* lon, car je ne l'ay pas veue. Et ceux de l'isle l'apellent la dame du païs, *et* gist es voltes d'ung ancien chastel 250 *et* se monstre deux ou trois foyz l'an *et* ne fait a nulluy donmaige se on ne luy¹¹² fait ennuy. Et fut muee *et* changee d'une belle damoiselle en ung dragon par une deesse qui avoyt nom Dyane. Et dit on au païs qu'elle reviendra arriere en son propre estat, mais [il faut] qu'il y a[it] ung chevalier si hardi qu'il ose aller baiser en la bouche. Mais, apres ce *que* elle sera revenue en femme, elle ne vivra gueres. Et toutesfois l'on dit qu'il n'y a mie longtemps qu'il y eut ung 255 chevalier de l'opital *de Rodes*, *qui* estoit preux et hardi, dit qu'il l'yroit baiser, *et* monta sur ung bon cheval, et alla au chastel, et entra en la cave ; *et* le dragon leva la teste contre luy *et* quant le cheval le vit si hidux, il tourna la voye *et* porta le chevalier malgré luy sus une montaigne, *et* *de* celle ^(b.l.v.) montaigne saillit en la mer. Et ainsi fut perdu¹¹³ le chevalier. ^(ll.5) [I]tez, un jeune¹¹⁴ chevalier, qui rien ne schavoit de ce dragon, yssit d'une nef *et* alla en ce cha[s]tel, et entra en la

¹⁰⁹ M.T., l. 404.

¹¹⁰ *Monrut*

¹¹¹ *Sonvant*

¹¹² *Iny*

¹¹³ *Perdn*

¹¹⁴ *Gienue*, M.T., l. 446.

260 cave, et entra tant avant qu'il vint en une chanbre ; et la vist une tres belle damoiselle qui se pignoit et miroit en ung miroer, et avoit moult grant tresor autour d'elle, et il pensa que c'estoit une folle femme qui demourast illecques pour recevoir les compaignons. Et la damoiselle qui regardoit au miroir le vit umbroier dedans son mirouer, sy luy demanda qu'il vouloit. Et il respondi qu'il vouloit estre son amy. Et elle luy demanda se il estoit chevalier, et il luy
 265 respondi que non. « Doncques » ce lui dit elle, « vous ne poues estre mon ami. Mais allés vers vos compaignons et vous faictes chevalier. Et demainie isceray hors de ceans, et vous yray au devant, et viendrés me baisier la bouche. Et n'aiés point de paeur, car je ne vous feray point de mal, *et* portant se demain je vous samble hydeuse, ne vous esbaissés point, car c'est par enchantement *que* je seray telle comme vous me verrés. *Et* se vous me baisés en la bouche,

270 *vous* aurés tout ce tresor *et* serés mon amy, et mon mari *et* seigneur de ceste isle ». *Et* sur ce, il s'en parti, *et* alla a ses compaignons a la nef *et* se fit faire chevalier. *Et* puis lendemain vint devant la damoiselle pour la baisier. Mais quant il la vit issir hors de la cave si tres hydeuse, il eut si tres grant paour qu'il s'enfouit a sa nef. *Et* elle le suyvit, *et* quant elle vit que ne retournoit point vers elle, si commensa a crier *et* a brayre comme dolente *et* re...

275 ...^{(b.iii.r.)115} plus puissans. En Cipre ont ugne maniere que les sergens *et* les seigneurs demourent tous en terre *et* mengussent en terre ; car ils font faire fosses par terre tout environ des tables, de parfont jusques au genoul, *et* les font bien paver. *Et* quant ilz veul[en]t menger, ilz s'asseent dedans *et* met l'on la nappe devant eulx sur le pavement, car c'est la guise du país pour estre plus frechement, pour ce *que* le país est plus chault *que* cestuy. *Et* aux grans festes
 280 ou pour gens estranges, ilz font mettre bancz *et* table a la maniere de France, mais il advient mieux seoir a terre.

De Cipre va l'on par mer en Jherusalem *et* vers les autres lieux *que* les Sarasins tiennent. *Et* en une nuyt *qui* a bon vent va¹¹⁶ l'on au port de Thir, *qui* est a present appelé Sur, *et* est a l'entree de Surie. Il y souloit avoir ugne belle cité de Crestiens, mais les Sarasins l'ont destruite
 285 ou la plus grant partie, *et* gardent le port moult terriblement pour la paour qu'ilz ont des Crestiens *et* aussy pour avoir le treü. Item, l'on yroit bien plus droit a ce port sans entrer en Cipre, mais l'on va volentiers en Cipre pour soy repouser a terre *et* pour prendre aulcune necessité pour vivre. La, sur rive de la mer on trouve moult de rubis *et* grenatz. La est la fontaine

¹¹⁵ Le feuillet b₂ est manquant

¹¹⁶ *Et* va l'on

dont la Sainte Escripiture dit : « D'uns¹¹⁷ ortorum puteus¹¹⁸ aquarum vivencium ». En ycelle
 290 cité dit la femme a Nostre Seigneur : « Beatus venter qui te portauit et cenr ». La pardonna
 Nostre Seigneur les pechés a la femme Cananee. Devant Thir souloit estre la pierre sur quoy
 Nostre Seigneur se seoit *et preschoit* ; *et sus celle pierre fut fondee l'esglise Saint Saulveur¹¹⁹*.
Et est a sept lieus de Thir, et est contre¹²⁰ oriant et est sur la mer, Sarapho ou Sarepce* de*
*Sidomeus**. La souloit *demourer¹²¹* Melias le prophete, *et la ressucita Jonas, le filz de la femme*
 295 *vesve. Et est a six lieus de Sarapho*, et la est la cité de Sidon, de laquelle Dido estoit, qui fut*
femme Eneas apres la grant destrucion de Troie, et qui fonda la cité de Cartage en Affricque.
*Et ores on l'appelle Sidon Sarepte**. Et en la cité de Thir regna le roy Agenoz*, le pere Dido.
 Et a .xvi. lieus de Sidon est Desbazut*. De Sardenay n'a que trois journees jusques a Damas.

Qui veult aller plus long par mer, en plus ^(b.iii.v) approchant Jherusalem, car de ce port
 300 n'a que ugne journee jusques en Jherusalem. Et est appelee la ville Jaffe pour ung des filz de
 Noee qui avoit non Jaffet qui la fonda, mais maintenant elle est appelle Jope. Et sachés que
 c'est la plus ancienne cité du monde car elle fut fondee devant le Deluge, et encores part il en
 la roche la ou les cheines furent estachés dont Adragmas*, un grant geant, fut mis en prison
 avant le Deluge, duquel geant l'une de ses costes a bien .xl. piez de long. Item, qui arive au
 305 port de Thir, [par]¹²² terre il va jusques en Jherusalem et n'a de Sur jusques a la [cité] d'Acon*
 que ugne journee, en souloit Acon* estre appelee Jholamarda* et estoit jadis ugne moult belle
 cité de Crestiens, mais elle est forment gastee. Et de Venise jusques a Acon* par mer a bien
 deulx cens soixante lieus lombardes. Et de Calabre ou de Cecille jusques¹²³ a Acon a bien par
 mer mil troys cens lieus lombardes, et la ville de Torde, qui est ugne moult grande cité, e[s]t en
 310 my voye du chemin. Et devés schavoir que, aupres de la dicte cité de Acon vers le costé de la
 mer, environ a six vintz stadies en la dextre partie¹²⁴, vers midy, est le moult Carmelin, ou
 demouroit Melias le prophete. Et la fut *premierement* trouvé l'ordre des Freres des Carmes. La
 montaigne n'est mie haulte ne trop grant, mais aupres de celle montaigne souloit avoir ugne
 moult belle cité de Crestiens appelee Cayphas, pour ce que Cayphas l'avoit fondee, mais elle
 315 est a present toute gastee. Et, a la senestre partie de Carmelin a ugne ville assise sur ugne haulte

¹¹⁷ Dnns

¹¹⁸ putens

¹¹⁹ sanlveur

¹²⁰ Entre, M.T., l. 544.

¹²¹ demonrer

¹²² M.T., l. 565 – 566.

¹²³ jnsques

¹²⁴ En la dextre partie en la dextre partie

montaigne qui a non Saffrira*, et la furent martires saint Phelippes et saint Jacques ; et au lieu de leur nativité a ugne moult belle esglise.

(b.iii.r., il6)[E]t de Acon* *jusques* a ugne montaigne appellee Thir a cent stadies. Item, aupres d'Acon a ugne riviere nommée Belion, et pres de la ville, aupres *de* ladicte riviere, a une
320 fosse nommee Menon*, laquelle a bien grande largeur, et est toute ronde, *et* a bien cent couldees de large, *et* est toute plaine de arene luisant bel *et* cler, et vient l'on querre celle arene par mer et par terre en charay pour faire verres, et quant on [l']a forment desemplie ladicte fosse, le lendemain [elle] est aussy plaine comme devant, et la y a grant vent en celle fosse qui remue tousjours l'areine merveilleusement. Et qui metroit aulcun metal en celle fosse, il deviendrait
325 verre ; et les verres qui sont fais de celle arene s[i] ont les remet en la fosse, il deviennent arene comme devant, *et* dient aulcuns *que* c'est ung souspiral de mer. (il7)Item, de Acon on va en la cité de Palasie* qui fut jadis appellee Philisteus, *et* maintenant est appellee Gaza qui est a dire riche, et est moult belle cité, *et* bien peulee *et* siet ung peu au dessus de la mer. Et *de* ceste cité enporta Sanson* les portes quant il fut pris des gens de la cité, *et* puis luy mesmes occit (b.iii.v)
330 le roy *et* plusieurs des Philistiens qui l'avoient aveuglé, *et* ses cheveulx tondus *et* l'avoient enprisonné ; *et*, pour ce qu'il se mocquerent *de* luy, il fit trebucher la maison sur eulx. *Et* de la on va en la cité *de* Cesarie, *et* puis au Chastel des Pelerins, *et* puis a Escalonnie*, *et* puis a Jaffe *et* en Jherusalem.

Et qui veult premierement aller par terre devers Babilonie ou le soudan demeure tout
335 communement, qui impetre grace *de* luy pour aller plus seurement par le país ou pour aller par le Mont de Sinay. Avant *que* aller en Jherusalem, l'on prent son chemin a Gaza, va *et* l'on au chastel d'Acre*, *et* puis on ist hors de Surie *et* entre l'on es desers ou les chemins sont tous les chemins sablonneux, *et* celuy desert dure sept journees, mais tousjours trouve l'on des Hostpitaliers sus le chemin par journees¹²⁵, ou l'on trouve ce *que* mestier est [et] de toutes
340 choses necessaires pour vivre. *Et* est appelé le desert en leur langages Abillee*. *Et* quant l'on est dehors de ce desert *de* quoy je vous ay parlé, on entre en la terre d'Egypte, laquelle Egypte est ugne grant terre *et* país, *et* y a moult de merveilleuses choses¹²⁶, lesquelles seroient trop longues a raconter tout, *et* est appellee Egipte, Conapach* en leur langaige, *et* aucuns l'appellent Melfin* ; *et* trouve l'on premierement ugne bonne ville qui a non Balles* *et* est la
345 fin du royaume de Hahoe* ; *et* de la, on va a Babiloine *et* au Chayr.

¹²⁵ *jonrnees*

¹²⁶ *De merveilleuses choses moult*

En Babiloine a ugne mont belle esglise de Nostre Dame ou elle demora sept ans quant elle s'enfouit de la terre d'Egipte pour la paour du roy Heredes. Et la gist le corps de sainte Barbe, vierge. Et la demouroit saint Joseph despuis qu'il fut vendu de ses freres. La mist Nabugodenosor les .III. enfans au feu, pour ce qu'ils estoient appellés selon Hebrieu Ananie, 350 Azane*, Misael si comme le Psealme du Psaltier les nomme Benedicites ; mais Nabugodenosor les nomme aultrement, c'est asçavoir Sidrach, Missach, Atdenago* qui est a dire dieu glorieux, dieu gracieux, dieu victorieux sur tous royaumes, et [ce]¹²⁷ fut pour le miracle qu'il vit, car il vit le Filz de Dieu, comme il disoit aller avec le feu. Et sont les dictz .III. enfans en la cité de Lan^(b.v.v.) grez empres Bourgongne* qui est du balliage de Sens*, lesquelles furent envoyés par 355 le roy Ezechie. Et la demeure le souldan en son Calahalich*, c'est assavoir en Chair ; car la est le souldan communement et ces gens en ung moult beau chastel fort et grant, et est assis sur une roche. Et en ce chastel a tousjours demourans, quant le souldan y est, six mille personne et plus qui ont tousjours leurs necessités le ans et sont de la court au souldan sans plusieurs autres qui vont et vinnent. Et je le doy bien sçavoir, car j'ay demouré avec le souldan comme souldoyer 360 en ses guerres grant presse contre les Bodomus*, et me eust marié moult haultement en son païs a fille de prince terrien se j'usse voulu, et me voloit donner de grans poccensions et grandes seigneuries, mais il vouloit que je laissasse la foy crestienne mais je ne avoye nul tallant pour avoyr qu'il me sceust promectre. Et sachés que le souldan est seigneur de .v. royaume qu'il a conquiz et appropriés an luy par force, c'est aschavoir le royaume de Tona fac*, qui est en 365 Egipte, le royaume de Jherusalem dont David fut roy¹²⁸, et aussi Salomon en fut roy, la cité et royaume de Surie, dont la cité de Damas fut chef, et le royaume d'Arabe, qui fut a l'ung des .III. roys qui allerent faire present a Nostre Seigneur en Bethleem quant il fut nez, et plusieurs aultres terres et seigneurs tient il en sa main. Et, avecques ce, il est califfe, qui est ugne moult grant chose, souldan est autant a dire en leur langaige comme roy selon le nostre. Au temps 370 passé, il souloit avoir cinq souldans au païs de par dela, et maintenant, n'en y a que ung et c'est celui d'Egipte. Le premier souldan qui fut sarrasin et fut de Mede, et devés sçavoir que celluy premier souldan fut pere de Saladin. Lequel Saladin print le califfe d'Egipte et puis l'occit, et fut celluy Saladin souldan¹²⁹ par force apres ce que il eust occis le dit califfe qui estoit prince et seigneur du païs d'Egipte. Et puis, celluy Saladin passa la mer jusques es destroitiz de 375 Cornouaille, qui marche en Angleterre, et lors, le roy Richard de Angle^(b.v.v.) terre luy fut a

¹²⁷ M.T., l. 629 – 630.

¹²⁸ Roy jherozomitan

¹²⁹ Suoldan

l'encontre avecques plusieurs grans seigneurs et grosse armee. Et ne peut passer Saladin pour l'amour des roches et des passage *qui* estoient tres fort gardés, et luy fut forcé de soy retourner.

Apres Saladin regna Mozadin* son filz, et apres son filz reverent les rommains qui estoient comme serfs en Egipte, et occirent leur souldan et en eslirent ung autre d'entr eulx, lequel se fit appeller Mellecht Sotha*. *Et* en ce temps, entra le bon roy saint Loys en Egypte avecques grosse armee. Et fut le bon roy prisonnier dont il eschappa, et depuis fut le souldan tué de ses serfs mesmes et en eslirent ung autre qui avoyt non Turquinan*, lequel se fit appeler Malethenos*. Et l'occit ung homme, Bondicar*, pour en avoyr la seigneurie, et fut souldan et s'appella Malessadin*. En se temps entra le roy Edouard d'Angleterre en Surie et fit grant dommaige aux païans et aux Sarrasins. Et pour lors fut le souldan enpoisonné a Damas, et fut son filz souldan *et* se fit appeller Mallechsahit*, mais ung aultre puissant homme *qui* avoyt non Elpheus l'enchassa hours du pays et fut souldan, et prit la cité de Tripolle et desconfit moult de Crestiens, et puis fut enpoisonné d'ung aultre qui vouloit estre souldan, mais il fut tantost occis. Et puis, apres toutes ces choses, le filz dudit Elpheus regna et fut souldan, et se fit appeler Melletassera*, et celui prit la cité d'Acon *et* en chassa tous les Cristiens, et puis il fut enpoisonné et fut son frere souldan. Et ung appellé Garchoga* le print *et* le mit en prison au chastel de Mont Royaul, et fut souldan par force, et s'appelle Melchadel*, et estoit de Tartarie mais le commun l'enchassa hours du païs, et firent d'eulx ung souldan appellee Laty*, et depuis se fit appeller Melethanasar*. Et ung jour qu'il jouoit esesches, ung de ses chevalierz avec li, et avoyt posé son espee de costé luy, ilz se courroucerent au jeu, et le chevalier print l'espee du souldan et l'en tua. Apres ce furent en grant discord de faire ung souldan et, fi^(b.vi.r.)nablement ilz s'acorderent a Melchiasar* qui estoit au chastel de Mont Royal¹³⁰ en prison. Celluy souldan regna longuement et gouvernoit sa signeurie sagement, tellement que son aîné filz fut esleu apres luy, et fut appellé Mesetie*, et celui estoit souldan quant je m'en partiz. Item, saichés que le souldan peut bien metre hors d'Egipte plus de .xx. mille homme d'armes, de ceux qui sont a ses gaiges ; de Surie, et de Turquie et *des* autres païs que il tient, il ne peut mie metre hors plus de cinquante mille hommes sans les coumunes du païs, car ceux qui sont tousjours a ses gaiges sans les amiraux qui les gouvernent, et tant de commun du païs que c'est sans nombre. Chascun chevalier a par an six vinctz frans, mais sur ce leur convient tenir [III
405 chevaulx]¹³¹. Et sont les admiraulx par les cités et villes qu'ilz ont a gouverner et qui paient ses

¹³⁰ *Mout Royal*

¹³¹ *juchevaulx*

gens. Des admiraux, les ungz cent lances, *et* les aultre deux¹³² cens, les aultres .iii. cens, quatre cens, .v. cens, et l'admiral prent autant pour luy tout seul comme font tous ces souldoiers qu'il a soubz luy ; *et* quant le souldan veut eslever ung chevalier, il le fait admiral. Les chevaliers¹³³ y sont fort povres, *et* tellement qu'il faut aulcune foys vendre leurs chevaulx *et* arnois pour
410 vivre, *et* bien sovent leurs terres. ^(II.8) [I]tem, le souldan a quatre femmes, une crestienne et trois sarasines, dont l'une demeure en Jherusalem, et l'autre au Char, que nous appellons par *desça* le Cayre, l'autre a ^(b.vi.v.) Damas, l'autre a Escabue* ; *et* celle qui demeure en Jherusalez, c'est celle qui est crestienne, *et* s'entreament bien toutes quatre, *et* [le souldan] les va visister quant il luy plait. Et si a tousjours tant de concubinez qu'il veult, *qu' i[l] [f]ait*¹³⁴ venir devant luy, *et*
415 *des plus belles et plus nobles damoiselles du païs, et* les fait garder moult honorablement ; *et* quant il en veult avoir une pour coucher avecquez luy, il les fait venir toutes devant luy, *et* celle qui mieulx luy plaira, il luy envoie ung anel *de* son doy, *et* tantost on la maine baigner, vestir *et* apointer tres noblement, *et* la nuit on la maine a sa chambre ; *et* fait tousjours ainsi quant [il] luy plait. Devant le souldant, nul qui soit estrange n'est vestu de drap d'or de tartarins ne de
420 camelloth, mais en guise de Sarasins sont vestus ; *et* sy fault *que*, tantost qu'on le voit premierement, soit a feste ou autrement, qu'on s'agenoulle¹³⁵ *et* qu'on baise la terre, *et* est la guise de faire la reverance a ceux qui veullent parler a luy.

^(II.9) [E]t tantost que gens estranges viennent parler a luy, les gens du souldam sont entour avec haches, espees et guisarmes, les bras tous estendus contre mont pour ferir s'ilz dient chose
425 déplaisent au souldan. Et aussy, nul estrange ne vient devant luy, *qui* luy face requeste pour tant que elle soit raisonnable ... luy octroye veu qu'elle ne soit contre la loy. Et au ... ous les princes de par ...

... ^(b.viii.r)¹³⁶ Icelle cité souloit estre appelée Ifychis* *et* fonda Nobugocdenosor, *et* la demouroit Daniel le prophete ou¹³⁷ il vit mainte vision, *et* a Marbre* desoubz la mer d'Espagne
430 demoroit le califfe de Barbarie. [I]tem, sachés que Babiloine la Moindre *et* le Chayr ou le soudan demeure sont moult grans cités, *et* sont l'une assés pres de l'autre sur la riviere de Groyn* aultrement appelée Nil qui vient de Paradis Terrestre. Icelle riviere, tous les ans quant le soleil entre au signe de Cancer, elle coumance a croitre, *et* croist tousjours tant comme le soleil est en ce signe *et* ou signe de Lyon, en telle maniere *quelle* est aulcune fois si grande que

¹³² *dens*

¹³³ *Chenaliers*

¹³⁴ M.T., l. 713.

¹³⁵ *S'agenolle*

¹³⁶ Le feuillet b.vii est manquant

¹³⁷ *on*

435 elle a de parfont bien cent cubites *et plus*, et fait maint donmmage aux biens de terre, car on ne
puet lors labourer les terres pour la grant moiteur, et pour ce a l'on au dit païs souvant cher
temps. Et, quant le soleil entre au signe de Virgo, la riviere commence a descroitre petit a petit,
et tant que le soleil est au signe de Lybra, et alors elle est entre deux rives. Ceste riviere vient
courant de Paradis Terrestre par les desers de Judee, puis court longtemps et grant païs par
440 desoubz terre et puis iste hors dessoubz une montaigne appelee Loch*, qui est entre Judee, et
Ethiope et Mozetanye*, *et* vient tout au long d'Egipte jusques a la cité d'Alexandrie en la fin
du païs, et la se boute en la mer. Entour celle riviere a monlt d'oiseaux appellés sigongnes, et
en leur langaiges ybis. Egipte est ung lon païs estroit, car il ne se peult estendre vers les desert
par default d'eaue, et est le païs assis sur¹³⁸ celle riviere, et tant comme elle dure et que elle
445 peut servir quant elle vient grande, de tant plus est le païs mains large, et n'y pleut point ou
bien peut et n'ont¹³⁹ point d'eaue se n'est de celle riviere. Et pour ce *que* il n'y pleut point et
que se païs est sec, l'aer y est cler, et net¹⁴⁰, a de bons astronimiens, car il ne trouvent nulles
nues *qui* les enpechent. La cité de Chayr est plus grande que Babiloine *et* siest au dessus vers
le desert ung peu au dessoubz de la riviere.

450 (b.viii.v.) Qui est vers Arabe en Egipte est la cité de Ramacha* et la terre de Jolem*. Egipte
est ung fort païs, car il y a moult de maulvais portz pour les roches¹⁴¹ qui sont fortes a passer.
Itez, en Egipte vers orient est la Rouge Mer, qui dure jusques a la riviere de Constan, et vers
occident est la terre de Libie, qui est moult seche terre et peu fructueuse car elle est trop seche.
Ethiope est devers bise, et *en* le desert [dure]¹⁴² jusques en Surie, ainsi est le païs fort de tous
455 costés. Egipte a bien .xv. jornees, et plus deux fois de desert, et n'a que trois journees de large.
Et entre Egipte et Lybye a bien .xii. journees de desert. Et sont les Lybyens crestiens, mais ilz
sont noirs comme Mores pour la grant chaleur du souleil. En Egipte a .xv. provinces, la
premiere a nom Mabach*, la seconde Damasech*, la tierce Rubic*, la quarte Jul*, la quinte est
Damiete [et] souloit estre forte mais elle a esté deux fois gaignee des Crestiens. Pour ce depuis,
460 les Sarasins abbatirent les murs de la cité et les forteresses du¹⁴³ païs, et y a maintenant unne
aultre cité plus loing de la mer qu'on appelle la nouvelle Damiette.

¹³⁸ *snr*

¹³⁹ *Nout*

¹⁴⁰ *neterv*

¹⁴¹ *Raches*, M.T., l. 848.

¹⁴² M.T., l. 853.

¹⁴³ *dn*

(II.10) Item es desert d'Egipte entra jadis ung saint homme, et quant il fut bien avant allé, il encontra ung monstre ainsi comme homme a deux grans cornes tenantes au front, et avoit fourme d'omme jusques au nonbril et dessoubz comme ugne chievre. Et le prudomme¹⁴⁴ luy
 465 demande de par Dieu qu'il estoit, et le monstre luy respondit qu'il¹⁴⁵ estoit homme ^(c.I.r) mortel, tel comme Dieu et nature l'avoyent fait et formé, et demouroit au desert, et pourchassoit sa sostencance ; et pria au bon hermite qu'il vousit prier Dieu qui descendit des cieulx et naquît de la Vierge Marie, et mort et passion souffrit, et encores est la teste du monstre en Alixandrie.

(II.11) [E]n Egipte est la cité de Ethiope*, c'est a dire cité de soleil. En celle cité a ung
 470 temple fait a la guise du temple de Jherusalem, et toutefois il n'est pas bien du tout semblable. Le prestre de ce temple a par escript le temps que doyt mourir le fenix, de quoy n'en est que ung au monde, et est ung oysel, et se vient brusler et ardoyr sur l'autel de ce temple au chef de .v. cens ans. Et au bout du terme que il doit mourir, le prestre met sur l'autel espices, souffre et aultre mixtions ; et se vient l'oiseil ardoir tout en cendre. Et le premier jour l'on trouve ung euf
 475 dedans les cendres, et le secont on trouve l'oyseau tout¹⁴⁶ parfait, et s'envolle le tiers jour. Et ainsi n'est il que ung oysel de celle nature, et en verité c'est grant miracle de Dieu, en approvant qui n'est que ung seul Dieu qui morut pour nous tous, et au tiers jours resussita. Et n'est celluy oiseau guerres greigneur¹⁴⁷ d'ung aygle, et a la teste plus grant que ung paon et le col tout jausne et tres bel a veoir au soleil. En Egipte a jardins qui portent sept fois l'an, et y trouve l'on de
 480 belles emeraudes. Et pour ce sont elles la a bon marché. Et quant il pleut en Egipte, ce est asçavoyr une fois l'an adonc, est le país de tout plain de soris. Item, au Chair on maine vendre hommes et femmes d'autre loy que de la leur. ^(c.VIII.r.)148 (II.24) [E]t si y a une maison commune en la cité qui est toute plainne de petit fourneaulx, et portent la les femmes, les œufz de geline, et d'aultres volailes mectre en ces fourneaulx, cover par chaleur de fiens de cheval sans geline ne
 485 aultre oysel, et au chef de troys sepmaines ou d'um mois, les femmes viennent, et prennent leurs poussins et les nourriessent, et en y a beaucoup en ce pays, car il en font en yver et en esté. ^(illu25)

¹⁴⁴ prndomme

¹⁴⁵ Qn'il

¹⁴⁶ Rout, M.T., l. 901.

¹⁴⁷ greigneur

¹⁴⁸ Dans notre imprimé, cette page est inversée avec la page c.I.v, cela peut être expliquer par deux choses : soit il s'agit d'une erreur déjà présente dans le modèle qui a servi à l'imprimé, soit, il s'agit d'une erreur au moment de la composition de notre imprimé. Afin d'assurer la cohérence de notre texte, nous avons remis ces feuillets à la place où ils devaient se situer, ce que nous avons pu déterminer grâce à l'édition de Madeleine Tyssens.

Au sujet des illustrations et des signatures, nous avons laissé la numérotation telle qu'elle est présentée dans l'imprimé. C'est la raison pour laquelle les mention des illustrations 24 et 25 se situent dans notre édition avant la 13 et que plus tard, la 12 se situera entre les illustrations 23 et 26.

[E]t trouve l'on au païs de pom[ne]s longues en la saison, et sont appellees pommes de paradis, et sont de bonnes saveur. Et se vous les couppés, tousjours trouverés au milieu le signe de la croys, mais elles se pourissent dedens sep jours, et pour ce n'en peult l'on nulle apporter. Et
490 aussi sont pommes d'Adan qui ont ung mors au costé.

(c.ii.r., il.13)[A]u dehors de la cité du¹⁴⁹ Chair, pres *de* la, est ung champ ou croit le balme, et vien sur petis arbres qui ne sont mie si haulx *que* deux piés, et semble *que* ce soit ugne vigne sauvage a veoir. En ce champ y a de belles fontaines dont Nostre Seigneur Jhesucrist en fit ugne de ses benoicz piés quant il estoit petit enfant. Le champ n'est mie forment clos *que* on n'y
495 entre bien, mais en la seison *que* le balme y est, on y met bonnez gardez *que* nul n'y ose entrer. Le balme ne croit nulle part *que* en ce lieu, et quant on peut porter pour planter ailleurz *que* en ce lieu, elles vient bien, mais elles ne fructueuse point. Les feullez de ce balmes ne changent point, et fault couper les branchez d'ung caillou ou d'ung os aigu, car *qui* le tailleroit d'ung coustel, il le corromperoit car c'est sa vertu et sa nature. Lez Sarasins appellent ce bois enchasle,
500 et le fruit ilz l'appellent gribasse. Et fait l'on cultiver et labourer ce champ par Crestiens communement, ou aultrement il ne fructuffiroit point, sicomme dient les Sarasins, car il l'ont ainsi espruvé. On dit aussi *que* le balme croist en Inde ou desert ou Alixandre parla au dix arbres du souleil et de la lune, mais je ne l'ay mie veu pour ce *que* je n'y ay pas esté, et aussi il y a trop *de* passages a passer. Et a bien manieres achepter balme *qui* ne le connoist, car *de* ligier
505 on y seroit deçu car aucuns vendent une gome appellee turbantine en lieu *de* balme ou aultrement, aucuns font destremper cloux *de* giroffle, espinaulx et aultres espices bien odorans, et la liqueur¹⁵⁰ *qui* en ist il l'appellent balme. Par quoy maintes gens sont ainsi des^(c.ii.v.)sus car je l'ay veu plusieurs foys. Mais se vous voullés avoir bon balme, voici comment le connoitres : vous devés sçavoir *que* le naturel balme est bien cler, et *de* couleur cistrine et moult fort
510 odorant ; et si espés, roge ou noyr¹⁵¹, il est sophistiqué. Itez, se vous metés ung petit *de* balme en vostre main sur la palme *de* la main encontre le soleil, et il soit bon et fin, vous ne pourés soffrir la chaleur du soleil. Item, prennés ung peu *de* balme a la pointe d'un coustel et les touchés au feu car s'il art c'est bon signe. Item, prennés ung peu de balme et le mettés en une escuelle ou il y ait de laict de chievre, car s'il est fin le laict se convertira en pierre. Ou en metez ugne
515 goute en clere eaue en ung hanap de argent, ou en ung aultre vaissel bien cler, et le meslez moult bien avecques l'eaue, s'il est fin il ne troublera point l'eaue et aussy, s'il est bon balme et bien fin, il traira au fons du vaissel ainsi comme fait vif argent, car vous devés sçavoir que le vray,

¹⁴⁹ Dn

¹⁵⁰ liquex

¹⁵¹ uoyr

bon et fin balme est de troys foys plus pesant *que* n'est celluy *qui* est mauvaiz et sophistiqué.
Et du balme plus ne vous en dis pour le present.

520 ^(II.14)[O]r ay je parle du balme, je veulx parler d'une aultre chose *qui* est en Babiloine,
contre le fluve de Nil. c'est asçavoir *des* greniers Joseph vers les desers entre Affrique et Egipte.
Et les fit faire Joseph pour garder blé pour les scheres annés *qui* estoient a venir, et sont les
greniers tous de pirre, *et* chascun grenier a ugne porte ung peu plus haulte de tere car la terre
est gastee et fondue depuis qu'il furent faisn ^(c.III.r., II.15) [e]t sont dedens tous plains *de* serpens,
525 *et* par dehors des greniers en la muraille a tout plain d'escriptures de divers langages. *Et* dient
aucuns *que* ce sont sepulcres *de* grans seigneurs.

Je veul retourner a parler devant, *que* je [de]vise¹⁵² plus oultre *de* aultres chemins *qui*
arivent mesmes a Babiloinne ou le souldan demeure, *qui* est a l'entree d'Egipte, pour ce *que*
aulcunes gens vont premierement la, *et* puis au Mont de Signay, *et* puis retournent par
530 Jherusalem comme je vous ay dit, car ilz acomplissent avant le plus lointain pelerinage, combien
que le plus pres soit le plus digne *qui* est Jherusalem, car nul aultre pelerignage n'est a comparer
a celluy, mais plus seurement quant on va¹⁵³ au plus lointain. Dont, *qui*ouldroit aller en
Babiloine par aultre chemin *et* plus bref de celle partie d'occident *que* j'ay dessus nommé ou
des aultre parties prochaines, on va par France, par Bourgongne* *jusques* a Ayguemortes en
535 Languedoc pour monter sur mer, *et* s'on monte sur mer a Ayguemortes, il va par Lombardie. Je
ne parle pas *des* cité du chemin, car le chemin est bien seur¹⁵⁴. Il y a plusieurs portz *de* mer
comme Ayguemortes, Marccille* en Prouvance, les aultres vont par Venise *et* passent par la
mer Atractique*, laquelle est appelee Goufle des Veniciens, *qui* depart Ytalie et Grece. En
ceste mer, aucuns vont par Naplez, aucuns a Romme, *et* de Romme a Bradis*, *et* la se mectent
540 en mer en plusieurs aultres porz, *et* va l'on aulcune fois par Osie, par Champaigne *et* par
Calabre, par Puille, *et* par les isles d'Ytalie, par Trousle*, par Sardine, par Cecille*, *qui* est
moult grant país *et* bonne isle. *Et* en l'isle de Sezille* a ung jardin ou il y a moult de divers
^(c.III.v.) fruictz, *et* est le jardin vert *et* florit toutes les saisons *de* l'an soit yver soit esté. L'isle tient
bien trois cens lieues *de* circuite ; *et* entre Cecile* *et* Italie n'a *que* ung petit bras *de* mer appellé
545 le fer de Mezine *et* Cecille.

Item, sachés *que* en celle isle a une maniere de gens *qui* essoyent se le enfans sont
bastards ou non ; car il est ainsi *que* se il sont nés de loyal mariages, les serpens viennent a eulx

¹⁵² voise

¹⁵³ On va quant

¹⁵⁴ senr

tout entour sans *que* il leur fäcent nul mal, *et s'il est ainsi que* ilz soient bastardz *et ne soient*
pas de loyal mariage, les serpens les enveniment¹⁵⁵ *et les font mourir ; et tellement que* plusieurs
550 gens mariés du païs y essayent leurs enfans.

(II.16)[I]tem en ceste isle est la montaigne Helia* *qui* tusjours art, *et l'appelle l'on*
Marguille*. *Et les ulcains y sont aussi ou il y a sept lieue ardans, et gectent diverses flambes de*
diverses couleurs ; et par le changement des flambes scevent ceux du païs quant il sera chier
*temps, ou ben froit ou chaut, mol ou sec, et comment le temps se gouvernera . De Netalye**
555 *jusques aux ulcains n'a pas plus de .xxv. lieues, et dit on que ce sont cheminees d'enfer. Item,*
qui va par Persi, ainsi comme aulcunz y vont ou il y a ung bras de mer ou l'on vient es aultres
porz en celle marche, et la se met l'on en mer et passe l'on par l'isle de Gref, qui est aux
Genevois, et puis on arive en Grece, au port de Valonne ou de Dura ou aultres pors qui sont en
ceste coste, et va l'on par eaue jusques a l'isle de Crotres, et en Cypre, et aussi a Venise et a*
560 *Constantinoble a aller le droit chemin par mer a bien mil .viii. cens lieux de mer. Et de Rodes,*
on va en Cypre ou il y a .v. cens lieux. Et puis de Cypre, on va par mer, et laisse l'on
*Jherusalem*¹⁵⁶ *et tout le païs a senestre, et tire l'on tous*^(c.iiii.r.)*jours par mer en Egypte, et arive*
l'on au port de Damiete qui souloit estre moult belle cité, et va l'on de la en Alexandrie. En
celle cité fut decollée sainte Catherine ; et saint Marc evangeliste, et encore a en Alixandrie
565 *ugne belle esglise en son nom mais les Sarasins en ont blanchi les muraillez. Ceste cité a bien*
.xx. stadiez et de largex et est moult belle cité, et vient la riviere du Nil, laquelle entre yllecquez
en mer, et dedans ceste riviere y a moult de pierrez precieuses et beaucoup de lignum aloes, qui
vient de Paradis Terrestre, et est un boiz fort cler, et bon, et profitable en plusieurs manieres de
medicine et a bonne odeur. Et va l'on de Alixandrie jusques en Babiloine ou le souldan demeure
570 *per dedans le Nil qui veult.*

(II.17)[O]r vous veulx je deviser le chemin de Babiloine pour tirer au moult de Synay, ou
est le corps de sainte Catherine. Premier, faut passer par le desert d'Arabe, par lequel Moyse
menoit les enfans d'Israel. *Et passe l'on par la fontaine de Moyse si fit quant le peuple*
murmuroit que il n'avoient print d'eaue pour boyre. Et puis par la fontaine de Maroth, qui au*
575 *premier estoit amere et le peuple d'Israel y mirent ung fust, et tantost fust doulce et bonne a*
boyre. Et de la au Val Helin, ou il y a .xxii. fontainez et y avoit .lxxii. arbres de palme qui
portent les daptés ; et de celle vallee n'a que ugne journee jusques au Mont de Signay. Et qui
veult aller de Babiloine par autre chemin, on va par la Mer Rouge, qui est un bras de la Mer

¹⁵⁵ *Enmennent*, M.T., l. 1052.

¹⁵⁶ *Jherulez*

Océane par lequel Moïse et le peuple d’Israël passerent par mi à pié sec quant Ph[a]raon, le
580 roy ^(c.iii.v.) de Egypte, les chasoit. Et à celle mer bien vinct lieuz de large, et non plus, ne aussi
n’en a celle, mais *et* en celle mer fut noyé Pharaon avec tout son ost. Celle mer ne est pas plus
rouge *que* l’autre mer, mais en aucuns lieux il y a gravelle¹⁵⁷ rouge. Icelle mer court jusques
es confins d’Arabe et de Palestine, et par celle mer, l’on vient plus pres de quatre journee, *et*
puis vient l’on par le desert, puis au Mont de Sygnay, *et* ne peult nul passer à cheval parmy ce
585 desert, car les chevaux n’y trouverent *que* boyre ne *que* manger, *et* fault passer le desert à
chameaulx, car ilz trouvent tousjours à mengier es arbres et les buissons, et brustent et se passent
bien de boyre trois jours ce que chevaux ne pourroient faire.

^(il.18)[D]e Babiloine jusques au Mont de Sygnay à .xii. journees, aucuns y en mectent
plus et les autres se hastent et y en mectent mains, *et* fault mener des truchemens, *qui* veult
590 aller par le païs en paix *et* à seurté, *et* fault par les desers faire porter toutes ses necessités de
vivres. *Et* s’appelle le desert de Sygnay, le desert de Sim, c’est à dire rouge *et* ardent, pour ce
que Moïse y vit Nostre Seigneur en forme de feu sur celle montagne, *et* aussi au buisson ardent
parler à luy. *Et* est au pié de la montaigne, *et* là est ugne abaye de moines bien fermée de portes
de fer pour paour des bestes sauvages. Et sont les moines arabiens *et* gregois, et y a grant
595 couvant, *et* sont ainsi comme hermites, *et* ne boivent point de vin, si non es grans festes de l’an
solenpnelles. *Et* sont mont devotz *et* vivent poverement *et* simplement de goutes *et* de dapes,
et si font beaucoup ^(c.v.r.) d’abstinence *et* de penitences. Là est l’église de sainte Catherine où il
y a moult de lampes ardans, car ilz ont d’uille d’olive assés pour en mengier *et* pour ardoir, *et*
si en ont aussi par miracle de Dieu ; car les corbeaux, cornailles *et* autres oyseaux de là environ
600 se assemblent ugne fois l’an, venant tous comme en pelerinage, *et* chascun apporte en son bec
de rames plainnes d’olives en lieu d’offrende *et* les laissent illecques, dont les moines font
beaucoup d’uille d’olive. Et ce ne peut estre sans grant miracle de Dieu veu *que* les oyseaulx,
qui non sans entendement, y vont en pelerinage pour honorer le saint lieu *et* la glorieuse
vierge sainte Catherine. Bien se doivent doncques travailler les Crestiens d’y aller.

605 ^(il.19)[I]tem, derrier l’autel de l’église est le lieu où Moïse vit Nostre Seigneur au
buisson ardent, *et* quant les moines entrent en ce lieu, ilz se deschaussent tousjours, pour ce
que Nostre Seigneur dit à Moïse : “deschausse toy car le lieu est saintz”. Le lieu appellent les
moines Rosel*, c’est à dire Umbre de Dieu. *Et* de là le grant autel, à quatre degrez de hault, est
la chausse d’albatre où les os de sainte Catherine gisent ; *et* le prelat des moines monstre les

¹⁵⁷ granelle

610 reliques au moines *et* aux pelerins, et d'ung instrument d'argent, frotez les oz, et en yst un peu
d'uille comme sueur, qui ne semble ne huille ne balme, et est noire ; et de ce il donne aux
pelerins. Item, je avoye entendu *que* quant le prelat de l'esglise mouroit *et* estoit mort, sa lempe
estaingnoit d'elle ^(c.v.v.) mesmes, *et* quant ilz en avoyent esleu ung aultre d'entre eulx, sa lempe
eslumoit d'elle mesmes *par* la vertu *de* Dieu *sans* y toucher, *et* a chascun moines sa lempe, *et*
615 scevent *par* leur lempe quant aucun d'eux doit mourir, car la lumiere *commence* a effoiblir *et*
a changer. *Et* ce celluy *qui* est esleu prelat n'est digne, elle demorra estainte. *Et* aucuns disoient
que celluy *qui* chantoit la messe trouvoit sur l'autel le nom de celluy *qui* devoient eslire pour
prelat, *et* [je] [lui] en demanday, mais il ne le me vouloient dire. Lors, je leur dis *que* il ne
devoient mie celler la grace *que* Dieu leur faisoit, mais la devoient plublier affin *que* les gens y
620 eussent plus grande devocion, *et* qu'il fasoyent peché *de* se celler, car lez miracles *que* Dieu a
fais *et* fait, son tesmoing de sa puissance comme dit David au Psaltier¹⁵⁸ : « Mirabili a testimonia
tua dune¹⁵⁹ ». *Et* lors, ilz me respondirent *que* plusieurs fois il avoient veu l'ung *et* l'autre, *et*
plus n'en peuz savoir. En celle abaye n'entre nulles mouches¹⁶⁰ ne aultres telles ordures, *et* est
par miracle *de* Dieu *et* *par* la merite de ma dame sainte Catherine ; car il y en souloit tant avoir,
625 *et* *de* tant de fortez, *que* les moyne en vouloient laisser l'abaie, *et* estoient ja yssus hors *et* mis
en fuite. *Et* lors leur vient Nostre Dame au devant, *et* leur dit qu'ilz retournassent, *et* *que* jamais
n'y entreroit mouche ne aultre quelconque ordure. *Et* adonc les moinez retournerent *et* oncques
despuiz vermine ne ordure n'y entra.

Devant la porte est la pierre *que* Moyse se frapa dont il sordit une fontaine. *Et* de celle
630 abaie l'on monte la montaigne Moyse *par* moult *de* degrez, *et* la trouve l'on une esglise de
Nostre Dame ou lieu ou elle trouva lez moyne quant s'enfoient pour les mouches. *Et* plus hault
sur celle montaigne est la chapelle Helie le prophete, *et* est le lieu appellé Oreb, *de* quoy la
Sainte Escripiture parle : « et ambulabunt in fortitudine cibi illius etcetera ». *Et* au plus pres est
la vigne *que* saint Jehan l'evangeliste planta ; *et* appelle l'on les rasin scaphis¹⁶¹. *Et* ung peu
635 au dessus est la chappele Moyse, *et* la roche ou il s'ensoit quant il veoyt Nostre Seigneur face
a face, *et* en celle roche est enprainte la fourme *de* son corps, car il se ferit si durement en la
roche *que* tout son corps y enfondera dedans miraculeusement. *Et* au plus pres est le lieu ou
Dieu luy bail^(c.vl.r.) la les dix commandemens *de* la Loy, *et* si y est la cave ou il jeuna .xl. jours.
Moyse morut en la Terre *de* Promission, *et* n'est nul *qui* sache ou il fut ensepvely. *De* celle

¹⁵⁸ *Spaltier*

¹⁵⁹ *dnne*

¹⁶⁰ *monches*

¹⁶¹ *Scaphis*, M.T., l. 1210.

640 montaigne, on va passer a une grande valee pour aller ou sainte Catherine fut ensepvelie *des*
anges. *Et* en celle vallee a une esglise *de* .XL. martirs, *et* la chantent souvent les moynes *de*
l'abaie. *Et* est la valee moult froide. *Et* puis l'on monte sur la montagne Sainte Catherine, *qui*
est au plus hault *de* tropicque. *Et*, au lieu ou sainte Catherine fut *decolee*, n'a esglise, ne
chappelle ne *quelque* autre habitacle. Il y souloit avoir une chappelle, mais elle fut abatue, *et*
645 n'y a *que* ung moncel *de* pierres. *Et* combien *que* la colecte sainte Catherine die *que* ce soit
tout ung lieu ou Nostre Seigneur bailla les dix commandemens de la loy a Moyse, *et* ou sainte
Catherine fut ensievellie, c'est en ung lieu de nom, car l'une *et* l'autre montagne est appelee
Mons de Sygnay. ^(II.20)[m]ais, il y a grant chemin de l'une a l'autre *et* une grant valee entre deux.

Et quant on a visité les sains lieux *et* on veult aller vers Jherusalem, l'en doit prendre
650 cogé des moines, *et* soy recomander a leurs bonnes prieres. *Et* lors, ils donent es pelerins de
leurs vituailles pour passer les desers *qui* durent bien .XIII. journees. *Et* en ces desers demeurent
maintz Arabiens qu'on appelle Bedoins *et* Sticopainz*. *Et* sont gens de malvaise condicion, *et*
n'ont nulles maisons fors *que* tantes qu'ilz ont de peaux de bestes qu'ilz mengussent, *et* la
dessoubz ilz couchent ; *et* demeurent es lieux ou il peuvent trouver eaue pour boyre comme sur
655 la Mer Rouge, car au desert il y a moult grant besoing d'eaue, *et* en ont bien petit, *et* quant vous
trouverés maintenant ug^(c.vl.v.)ne maison, on ne trouve pas si tot l'autre. *Et* pour ce ne font nulles
maisons, sinon bien peu. Les gens dont je parle ne cultivent, ne labourent point en terre ne
mengussent point *de* pain, sinon aucuns *qui* sont pres des bonnes villes. Quant il y vont, en
menguent aucune fois, *et* rotissent leur char *et* poisson encontre le soleil sur les terres chaudes.
660 ^(II.21)[E]t sont fortes gens *et* bien combatans, *et* sont¹⁶² sans nombre, *et* ne font riens sinon chasser
apres les bestes pour menger. Ilz ne prisent riens leur vie, *et* ne tiennent compte du souldan *qui*
est leur prince, mais guerient bien contre luy s'il leur fait aucun *deplaisir*, *et* bien souvent, y
ont guerre, *et* mesmement *quant* je tenoye avec luy, il y avoient guerre [plusieurs fois]. *Et* ne
portent [autres armes]¹⁶³ sinon une targe ou une lance, *et* enveloppent leurs testes, leur col d'ung
665 grant drap, *et* sont trop felons *et* de maulvaise nature.

Et en passent ce desert tirant¹⁶⁴ vers Jherusalem, on vient a Barsabee *qui* soloit estre
moult belle cité *de* Crestiens, *et* encores, y a une moult belle esglise. *Et* en celle cité demoura
longuement Abraham le Patriarche, *et* la fonda Barsabee femme *de* Urie, en laquelle femme
David engendra Salomon le sa[ge], *qui* fut roy apres David sur les .XII. lignies d'Israhel *et* regna

¹⁶² *Et et sont*

¹⁶³ M.T., l. 1260.

¹⁶⁴ *ticant*

670 .XL. ans. *De Bersabee, on vient en la cité d'Ebron, qui ne est que a trois lieuz et s'apelle*
maitenant le Val de Larmes, pour ce que Adam y ploura cent ans la mort de son filz Abel que
Caym avoit occis. Item, en Ebron souloit estre la pricipalle cité des Philistiez. Et fut la cité de
sacerdotalle de tribu Juda, et estoit si franche que l'on y recepuoit lez fuitis pour leurs meffaitz.
Item en Ebron, Josué, Caleth et leur compaignie vindrent premierement ^(c.vii.r.) pour espier*
675 *comment ilz pouroient prendre la Terre de Promission. En Ebron regna David sep ans et demy ;*
la sont toutes les sepultures des patriarches sicomme d'Adam, Abraham, Ysaac et Jacob, et leurs
femmes ou declin de la montaigne. Et dessus a ugne belle esglise carnellee comme ung chastel,
laquelle les Sarasins gardent moult curieusement, et ont le lieu en tres grande reverance pour
les saintz patriarchez qui la gisent, et n'y laissent entrer Crestien ne Juifz s'il n'a grace especial
680 *du souldan, car ilz reputent les Juif et les Crestiens pour chiens, et qu'ilz ne doivent mie entrer*
en si saint [l]ieu, et appellent le lieu Double Sepulcre ou Double Cave, pour ce que l'ung gist
au dessus de l'aulture. Et nomment ce lieu Turba, c'est autant a dire comme le Lieu des*
Patriarches, et les Juifz appellent le lieu Arbroc. Et en ce mesme lieu fut la maison Abraham*
quant il fut a son huis qu'il vit troys personnes, et adora l'unne seulement sicomme tesmoingne
685 *la Sainte Escripiture en disant : « Ires vidi et unum adoraui ».*

^(II.22)[A]ssés pres de ce lieu a une cave en la roche ou Eve et Adam demourerent quant il
furet gectés de Paradis Terrestre, et la engendrèrent leurs enfans. Et la furent Adam et Eve formés
selon le dit d'aucuns, ilz souloient appeller le lieu le Champ de Damas*. Et apres qu'ilz furent
chassés de Paradis Terrestre, ilz furent ravis en celuy jour mesmes qu'ilz y furent mis quant ilz
690 eurent peché. La commance le Val d'Ebron, qui dure jusques pres de Jherusalem. La commanda
l'ange [a Adam]¹⁶⁵ qu'il habitast a sa femme et y engendrast. [En ce val a un champ, et]¹⁶⁶ en
ce champ, a une chose rogaste qui a nom Cabil qu'on vent en lieu d'espices¹⁶⁷ ^(c.vii.v.). Et n'y fait
l'on fosse si large ne si perfonde que au chef de l'an ne soyt toute plaine par grace de Dieu. Et
est a deux lieuz de la cité d'Ebron et y est la fosse de Loth, et sa sepulture, qui fut frere de
695 Habraham.

^(II.23)[E]t assés pres d'Ebron est le Mont de Manbré, de quoy la valee est son nom. La est
ung arbre de chesne que les Sarasins appellent Dup*, qui est du temps Abraham, et l'appellent
l'Arbre Sec, et disent qu'il est des le commencement du monde, [il] estoit tusjours vert et plain
de feuilles jusques a la passion de Nostre Seigneur Jhesucrist, et lors il commansa a seicher, et

¹⁶⁵ M.T., l. 1317.

¹⁶⁶ M.T., l. 1319.

¹⁶⁷ De soice, M.T., l. 1321.

700 si firent tous les arbres *qui estoient par le monde ; et dient aucuns philosophes que aucuns prince d'occident viendra, qui gagnera la Terre de Promission avecques l'aide des Crestiens, et fera chanter messe sur celuy Arbre Sec, et puis l'arbre reverdira et portera branches*¹⁶⁸, feules et fruit, par lequel arbre plusieurs Juifz et Sarasins se convertiront a la foy crestiens. Et pour ce garde l'on l'arbre en reverence tres grant et cherement, combien *que* ledit arbre soit sec et
 705 ayt branches seiches, sy a il grans vertus, car *qui* en porte sur luy, il le garde du mal caduque, ne son cheval ne peul estre morfondu, et plusieurs autres vertus a il, et pour ce le tiennent cher et precieux. De celle cité d'Ebron, on vient en Bethleem en demy jour, ou il y a aussi moult bel chemin par bois et delectable, et n'y a *que* .v. lieux *jusques* en Bethleem *qui* est une belle cité, et est longue et estroit, fermee autour de bonnes fosses, et soloit estre appelee Euftrate,
 710 sicomme dit David au Psaltier : « *ecce audiui eam in Euftratra, etc*¹⁶⁹ ». et vers la fin de la cité vers orient a une moult belle esglise. ^(c.l.v.)¹⁷⁰ Et me semble ugne des plus belles du monde, et y a tours, pinnacles, jardins, tourelles et carneaulx moult faitissement fait. Et a dedans l'esglise quarante quatre pillierz de marbre.

^(il.12)[E]t entre celle esglise et la cité est Campus Floridus, *qui* est a dire Champ Florin,
 715 pource *que* une damoiselle pucelle estoit acusee a tort *que* elle avoyt fait fornication, et la devoit l'on faire ardoir en celle place et furent les espinez alumees, et lorz¹⁷¹ elle fit sa priere a Dieu en luy requerant *que*, ainsi comme elle n'y avoyt, ainsi la voulsit delivrer et la saluer devant tous. Et sur ce, elle entra au feu, et tantost le feu estingnit, et lez espines *qui* estoient dedans devindrent rosiers portanz roses blanches, et furent lez premierez rosez *qui* oncques furent
 720 veues, et ainsi fut la damoiselle delivree par la grace de Dieu, et pour ce s'apelle la place Champ Flory, en remembrance de ces roses flories. De les, le quarron de celle esglise, a la dextre partie, en descendant par .xvi. degres, est le lieu ou Nostre Seigneur Jhesucrist nasquit, lequel est de marbre d'or, et d'asur et d'autres coulleurs, moult noblement aorné et painct. Et deles, ce lieu a .xii. pas pres, est la croche du beuf et de l'asn[e], et assés pres est le puy ou l'estoile chaist
 725 quant elle eust conduit les troys roys, c'est assavoir Jaspar, Melchior Balthasar, *jusques* la ou ilz trouverent Nostre Seigneur ; et sachés *que* les Juifz autrement les appellent en ebrieu Apostoly*, Samey* et Damassus* ; et les Grecz les appellent Galgalach, Malgalach et Sarrasy. Les troys roys offrirent a Nostre Seigneur Jhesucrist or, encens et mierre. Et la ou Nostre

¹⁶⁸ *Blanches*, M.T., l. 1336.

¹⁶⁹ *Etcen*, M.T., note 4 p 41

¹⁷⁰ Cette page est inversée avec la page c.viii.r, voir note 148, p. 65.

¹⁷¹ *losz*

Seigneur estoit vindrent par miracle ^(c.viii.v.) de Dieu, non pas par travail de jornees, car ilz
730 [se]¹⁷² trouverent en Inde, en ugne cité appelee Cassach, qui est a quarante jornees de
Bethleem, et sy furent en .xii. jors, et estoit le quart jor qu'ilz avoyent veue l'estoille quant ils
entier rencontrerent, et ainsi, ilz furent de celle cité en Bethleem au neuvisme jour. Item, du
cloistre de celle esglise, en descendant par .xviii. degrez, a la dextre partie, est le charnier ou
les Ynoscens sont. En celle esglise, devant le lieu ou Nostre Seigneur fut né est la tombe saint
735 Jherome, lequel fut cardinal et translata la Bible et le Psaltier d'ebrieu en latin. Et au dehors de
celle esglise est la chiere ou il s'eseoit quant il la translata. Et a .lx. toise pres, est ugne esglise
de saint Nicolas, et est au lieu ou Nostre Dame se repo[s]a apres son enfantement, et apparent
encores les taches blanches sur les marbres vermaulx sur lesquelz elle gecta du lait de ses
mamelles, pour ce qu'elle en avoit trop et qu'il luy fasoyt mal.

740 ^(il.26)[S]achés que la plus grande partie de Bethleem sont crestiens. Et encores environ la
cité a de belles vignes et grant foison de vins que les Crestiens y font faire, car les Sarasins ne
cultivent nulles vignes, et ne boyvent point de vin ; car le livre de leur loy que Mahomet leur
bailla, que ilz appellent Elcoren, et les aultres l'appellent Melhaist*, leut deffent de boyre¹⁷³
vin, car en ce livre Mahomet maudit ceulx qui boyvent vin et tous ceux qui le vendent, pour ce
745 que ugne fois l'on luy mist sus qu'il avoit occis ung hermite par yvresse, et si aymoit ^(d.l.r.)
moult l'ermite, et pour ce maudit il le vin, les buvans et les vendans. Mais la maledicion soit
pour luy mesmes sicomme dit David : « Et in verticem ipreius iniquiras eius descendet ». Item,
les Sarasins ne nourrissent nulz porceaux et ne menguent point de char de porc, car ilz dient
que c'est le frere de l'omme, et que il fut deffendu au Viel Testament, et tient en grant despit
750 tous ceux qui en menguent. Et en la terre de Egipte n'en menguent ilz point de char de beuf ne
de veau s'elle ne est si vielle qu'elle ne puisse plus labourer, non mie qu'elle leur soit deffendue,
mais pour ce q[ue] l'en onc peu, ilz les nourrissent pour labourer leur terre. De ceste cité de
Bethleem fut né le roy David, qui eust .lxx. femmes, dont la premiere avoit nom Michol, et si
avoit trois cens concubines. Et de Bethleem jusques en Jherusalem ne a que deux lieuz, et au
755 chemin pour aller en Jherusalem, n'a que demie lieuz de Bethleem jusques a une esglise ou
l'ange denonsa aux pasteurs la nativité de Nostre Seigneur. Et au chemin est la tombe de Rachel
, qui fut mere Josep[h] le Patriarche, qui mourut tantost qu'elle eut enfanté Benjamin. Et la, fut
ensevelie de Jacob son mari, et mit Jacob sur elle douze grans pierres en signe qu'elle avoit eu
douze enfans masles. En ung aultre chemin apparut l'estoyle au trois roys qui s'estoient reposés

¹⁷² M.T., l. 1375.

¹⁷³ O boyre

760 pour Herodes [a] environ *demie* lieu de Jherusalem. Item, au chemin, a moult d'eglises qui furent faictes des Crestiens.

Puis apres, on vient en la cité *de* Jherusalem, laquelle est assise entre montaignes. Et si n'y a fontaines ne ryvyere, et si ont assés eaue suffisamment qui vient par conduys de devers Ebron. Ladicte cité *de* Jherusalem n'est pas si grande comme elle soloit, car il pert bien encores
765 bien aux murailles et la ruine, car ladicte cité a esté plusieurs foyz degastee et destruite comme par Titus et Vaspasianus*, lesquelz la destruyrent en vangent la mort *de* Nostre Seigneur, et n'y demoura pierre sur aultre, et aussi leur dit Nostre Seigneur en son vivant. Et devés schavoir que, au temps de Melchisedech, elle estoit appelle Jebus ; et puis fut Salem jusques au temps du roy David, lequel mist ces deux enfans ensemble, et l'apella Jebussalem. Et puis vint Salomon,
770 ^(d.l.v.) qui l'apella Jhosole*, et despuis, l'on l'apella tousjours Jherusalem. Entour Jherusalem est le royaume *de* Surie, et de la est la terre de Paleitine, et *de* la est Esclavonnie*, et la terre des Samaritains et est appellee Jude¹⁷⁴, pour ce que Judas Macabeus fut roy *de* ce país, et marche devers orient au royaume d'Arabe, et devers midi en la terre d'Egipte, et devers bise ou royaume *de* Surie et aussi a la Mer de Cypre¹⁷⁵, et en ce point est le país assiz. Item, en
775 Jherusalem souloit avoir ung patriarche, et par le pays moult¹⁷⁶ d'esvecques dont lez noms dez cités s'ensuivent, et sont tout autour *de* Jherusalez, Ebron a sept lieuz, Bersabe a .IX., Jherico a six lieuz, Ramacha* a .XVII. lieuz, Jaffa a .XVI. lieus, Sens* a .XVII., Bethleem a deux lieux. Encontre midi est l'esglise saint Carico*, qui en fut abbé, pour lequeulx moines meneent grant dueil, et encores y sont pinctures en la propre guise que ilz fasoient le dueul adont, et est tres
780 piteuse chouse a veoir. Le pays *de* Jherusalem¹⁷⁷ a esté es mains *de* maintes nations diverses, et moult souvent a eu a souffrir le país, car premierement il a esté aux mains des Juifz, et si a esté es mains de Camelz*, et es mains de Assiriens, de Persans, de Medians*, de Gregoiz, de Macedonienz, de Romains, *de* Crestiens, *de* Sarasins, *de* Burgans*, *de* Turcs, *de* Tartarins, car Dieu n'y souffre mie longuement regner gens mauvais, traitres ne pecheurs osy, et Crestiens ou
785 nom ; et toutefois, les mescreans ont tenu et tienet encores celle saintes terre de long temps, mais, se Dieu plait, ilz ne la tiendront mie longuement.

¹⁷⁴ Notre imprimé renseignait la forme *Inde*. Cette forme, était trompeuse pour le lecteur car elle fait référence à un autre pays dont il n'est pas question dans cette partie. De plus, il est tout à fait possible qu'il s'agisse d'une erreur de lecture de la forme *jude*. Nous avons donc décidé de ne corriger que le *n* et de le remplacer par *u*, une faute qui se répète à plusieurs reprises dans notre imprimé, le *i* prenant alors valeur de consonne, nous parvenons à la forme *Jude* qui donne un sens plus correct au passage.

¹⁷⁵ *Maindre Cypre*, M.T., l. 1436.

¹⁷⁶ *Molnt*

¹⁷⁷ *Jheruslez*

[E]t devés schavoir *que*, quant l'on est en Jherusalem, l'on fait *premierement* son pelerignage au Sainct Sepulcre, *qui* est au dehors *de* la cité, vers la partie de bise ou de nort, mais il est enclos *et* enmuré avecques la cité. Et est moult belle esglise ouverte par dessus, *et*
790 est couverte *de* plomb autour, *et* y a une moult belle tour haulte *et* forte *devers* la partie d'occident pour pendre cloche. Au millieu est ung tabernacle ainsi comme une petite huisserie *et* basse, *et* est ce tabernacle fait en guise d'ung demy compas mont noblement appareillie *de* pierre pre^(d.ii.r.)cieuse, d'or *et* d'argent *et* d'autres nobles couleurs moult bien ordonnés. En ce tabernacle, a la dextre partie, est le Sepulcre de Nostre Seigneur Jhesucrist, *et* contient ce
795 tabernacle unze piez *de* long *et* cinq piez de large. Et ne [a] pas longtemps *que* le Sepulcre es^(ii.27)toit tout decouvert *que* l'on le pouoit bien tocher *et* baisser. *Et* pour ce *que* chascun se penoit *de* prendre une pierre en¹⁷⁸ Sepulcre, le souldan la fait emmurer, tellement *que* on n'y peut entrer ne le toucher aulcunement pour la cloture *qui* y est. Mais en la partie senestre du mur du tabernacle, environ [a] la hauteur d'ung homme, y a une gosse pierre comme le teste
800 d'ung homme *qui* est ostee du Sepulcre, *et* celle pierre baisent les pelerins. En ce tabernacle n'a nulles fenestres, mais on y alume des lempes ; *et* en y a une *qui* pent devant le Sepulcre *qui* tusjours art, *et* au Grant Vendredi, elle s'estint d'elle mesme, *et* s'alume d'elle mesme le jour de la resurrection *et* a¹⁷⁹ l'eure *que* Nostre Seigneur resuscita de mort a vie. Item, dedans l'esglise, a la dextre partie du cueur, est le Mont de Calvare ou Nostre Seigneur fut mis en
805 croix, *et* est une roche blanche ung peu meslee *de* roge en aulcuns lieux. *Et* est celle roche fendue, *et* celle fendure on l'apelle Galgata. *Et* la y a valle l'on par degrez. *Et* dedans celle fendure fut trovee la teste Adam apres le Deluge de Noé, en signifiance *que*¹⁸⁰ Adam seroient racheptés en ce mesme lieux. *Et* sur celle roche fit Abraham sacrifice a^(d.ii.v.) Nostre Seigneur. *Et* lay a ung autel, *et* devant celluy autel gist Godefroy de Billon *et* aultre roys crestiens *qui*
810 furent roys de Jherusalem¹⁸¹. *Et* la enpres fut Nostre Seigneur cruciffier, *et* est escript en greco : « theos basileom ysmon proleonas eragaze sothias emostis guys », c'est a dire : « Hic deus noster ann secula opreatus est salutem in medio terre ». Item, sur la roche ou la croix fut fiché, est escrip dedans roche : « chiom sys basis tonpisteos toytes moy », c'est a dire en latin : « ob od fides est fundamentum tocius fidei husmendi ». *Et* si pouués sçavoir *que* quant Nostre
815 Seigneur fut mis en croix, il n'avoit *que* .XXXII. ans *et* trois moys, *et* la prophecie David dit qu'il

¹⁷⁸ *eu*

¹⁷⁹ *au*

¹⁸⁰ *Que que*

¹⁸¹ *Jhernsalem*

devoit avoir .XL. ans ou il dit : « quadraginta annis proximus fui generaconi huic etc¹⁸² ». Et ainsi il semble a aucuns que la prophecie ne soit mie vraie, mais l'ung et l'autre est vray, car ancienement, on faisoit l'an de .X. mois, dont mars estoit le premier¹⁸³, et decembre estoit le dernier, mais Julius Cesar y fit mectre deux mois : janvier et frevier, et en l'an .XII. mois, c'est
820 asçavoir .III. cens .LXVI. jours et le bixeste selon le cours solial, ainsi le tiennent les Crestiens. Si que selon l'an de .XII. mois, il n'avoit que .XXXII. ans, et selon .X. mois, il avoit .XL. ans ainsi que les prophetes le dient.

[I]tem, pres le Mont de Calvaire, a la dextre partie, y a ung autel ou est la coulombe ou Nostre Seigneur fut lié et batu. La enpres a quatre pilliers qui tousjours gestent eaue, et dient
825 aucuns qu'il plorent la mort de Nostre Seigneur. Et, pres de celuy autel, en ung lieu dessoubz terre, a .XL. degrés de parfont, fut trouuee la vray croys par les gens [de] sainte Helene au dessoubz de la roche ou lez Juifz l'avoient mussee. Et la mesmes fut essaié la vray croy de Nostre Seigneur Jhesucrist en laquelle son corps fut pené, et pour ce que les deux croyx des larrons estoient mussees avecques celle de Nostre Seigneur, et ne congnoissoit l'on laquelle
830 estoit celle de Nostre Seigneur, sainte Helene les fit essayer toutes trois sur le corps d'ung mort qui ilec estoit, et quant ont mit celle de Nostre Seigneur, il ressuscita. La enpres est le lieu ou les trois cloux de Nostre Seigneur furent mis quant il fut osté de la croyx. De l'ung des cloux fit faire l'empereur Constantin ung frain pour son cheval pour ^(d.iii.r.) en bataille poter, et par la vertu de ce clou, il vainquist ses adversaires et gaigna toute la terre d'Asie la Moindre, celle de
835 Turquie, et d'Arenue* la Petite et la Grande, et signorie de Jherusalem, et de Parsie, d'Arabe de Mesopotanie, du royaume de Hape*, d'Egipte la Haulte et la Basse et toutes les aultres regions [jusques]¹⁸⁴ bien parfont en Ethiope et a Inde la Mineur, qui estoit comme crestiene et de bonne foy. Et lors avoit moult en ces marches ^(ll.28) de predommes, hermites dont parle le Livre des Peres, et maintenant ilz sont tous Sarasins et paiens. Mais quant il plaira a Dieu que
840 ceste terre, qui a est[é]¹⁸⁵ perdue par les pechés des Crestiens, elle sera recouvree par les prieres d'eulx et a l'aide Dieu. Item, au millieu du cueur de l'esglise a ung compas ouquel Joseph D'arimacie posa Nostre Seigneur [quant il l'ot osté de la croix]¹⁸⁶. En tirant vers bise est le lieu ou Jhesus fut mis en prison, et enpres y est ugne partie de la chaine dont il fut lié. Et la apparut

¹⁸² Etce, M.T. l. 1505.

¹⁸³ Premier premier

¹⁸⁴ M.T., l. 1532.

¹⁸⁵ La fin du mot est illisible, nous l'avons rétablie

¹⁸⁶ M.T., l. 1535.

premierement [Nostre Sire]¹⁸⁷ a Marie Magdalene apres sa resurrection, mais elle cuidoit que
845 ce fut ung jardinié. Dedans l'esglise du Saint Sepulcre¹⁸⁸ souloit avoir chanoines reguliers de
saint Augustin, *et* avoient ung prieur, mais le patriarche estoit leur souverain. Dehors la porte
de l'esglise, en montant .XIII. degrez, dit Nostre Seigneur a sa mere : “femme voila son filz” et
luy monstra saint Jehan [et dit a son disciple]¹⁸⁹ : “voila ta mere”, et ces mesmes paro^(d.iii.v.)les
dit il aussi en la croix. Par ces degres monta Nostre Seigneur quant il portoit la croyx sus ces
850 espaulles. *Et* a dessoubz ces *degrez* ugne chapelle. En ceste chapelle chantent prestres indiens,
et non pas selon nostre loy, mais selon leur loy, et font leur sacrement de pain en disant : « Pater
noster » *et* plusieurs aultres oroysons avec les parolles sacramentalles, car ilz ne scevent riens
des ordonnances que plusieurs papes ont faites, mais ilz chantent devotement. Et, assés pres est
le lieu ou Nostre Seigneur fut las de porter la croyx. Et sachés que devers l'esglise du Saint
855 Sepulcre est la cité plus foible que autre part, por la grant plane qui est autour de l'esglise. *Et* la
cité est vers orient forte. ^(II.29)[*Et*, dehors les murs de la cité est le Val de Josaphat. Et au dessus
de ce val est l'esglise Saint Estienne ou il fut lapidé. Et delez icelle esglise, si est ugne porte
qui est appelée la Porte Dorée, laquelle porte jamais ne peut estre ouverte. Et par celle porte
entra Nostre Seigneur le jour de Pasques Flories quant il entra en Jherusalem sur l'asne, *et* les
860 portes se ouvrirent contre luy, et encores y apparent les pas de l'asne en troies lieux et degrez,
qui sont de mont dure pierre, devant l'esglise du Saint Sepulcre. Devers midi est le grant
Hospital de Saint Jehan, de quoy les Hospitaliers font leur fondement. Et dedans est le palais¹⁹⁰
aux malades. Dedans l'ospital a .VIII. vingtz *et* .XIII. pilliers de marbre. Et, de celluy hospital, a
aller vers orient, a ugne esglise de Nostre Dame des Latins, et la estoient Marie ^(d.iii.r.)Cleophe
865 *et* Marie Magdalene qui se tiroient par les cheveux quant Nostre Seigneur fut mis en croyx.

De l'esglise au Saint Sepulcre a .VIII. vingtz pas. ^(II.30)[*L*]a est le Temple d'Uni¹⁹¹, une
tres belle maison toute ronde, bien haulte *et* bien large, couverte de plomb, *et* y a une grant place
autour sans nulles maisons, et est la place bien pavee partout de marbre blanc, *et* n'y laissent
les Sarasins entrer Juifz ne Crestiens, car ilz dient que si ordes gens ne doivent entrer en si saint
870 lieu. Mais j'entreray partout ou je vouloie, par vertu des lettres¹⁹² du souldan, [*l*]esquelles avoit
especial mandement a tous ces subgetz a moy laisser veoir tous lez lieux *et* me conduire de cité

¹⁸⁷ M.T., l. 1540.

¹⁸⁸ *Sepnlcre*

¹⁸⁹ M.T., l. 1547.

¹⁹⁰ *Plain*, M.T., l. 1574.

¹⁹¹ *nni*

¹⁹² *lrens*

en cité, *et moy recepvoir bonnement et ma compaigne, et faire toutes mes requetes*
raisonnablement s'elles ne estoient contraires au souldan. Et aux aultres qui demandent grace
et qui ne veullent servir, il ne donne que sa[uf]¹⁹³ conduit seullement, et le fault pourter en une
 875 *lance pendant, et font les Sarasins grant honneur a ce signet et sau[f] conduit et s'agenouillent*
devant luy ainsi comment nous faisons devant Dieu. Et encores sans comparesont fait ont plus
grant reverance aux lettres¹⁹⁴ de grâce, car les amiraulx et les aultres seigneurs es qu'elz on les
monstre s'enclinent, et puis les prenent, et metent sur leurs testes, et puis les baisent et les
leysent tout en enclinant avecques grant reverance, et puis, ce offrent a faire tout ce que le (d.m.v.)
 880 *porteur requiert. En ce temple d'Uni¹⁹⁵ souloit avoir chanoines regulés, et avoient ung abbé*
auquel ilz obeissent. Et en ce temple estoient Charlemagne quant l'aigle luy apourta le
prepuce¹⁹⁶ de Nostre Seigneur de la circoncision. Et il la porta a Aix la Chapelle en Allemaigne,
et puis Charles le Chaule la fit apporter a Poitiers, et depuis fut aportee a Chartres. Sachés que*
ce n'est mie le temple que Salomon fit faire, car le Temple Salomon ne dura que mil cent deux
 885 *ans, car Titus, le filz Vaspasian, empereur de Romme, quant il print la cité pour venger la*
mort Nostre Seigneur Jhesucrist, il destruit la cité, et fit abatre le temple et mit a mort des Juifs,
environ .XI. cens mil. Et le demourant, il les vendit et fit vendre, et pour ce qu'il avoient achaté
Nostre Seigneur, qui estoit tres digne chose, trente deniers, il bailloit des Juifz trente pour ung
denier, car il leur dit que il feroit de eux meilleur marché que il n'avoient eu de Nostre Seigneur.
 890 *Et depuis l'empereur Julius Cesar donna congié aux Juifz de refaire le temple pour ce que il*
haioit les Crestiens, et toutefois il estoit crestien et moine, mais il estoit renié. Mais quant les
Juifz eurent presque achevé, il vint ung tremblement de terre par la volenté de Dieu qui fit
cheoir tout ce qu'il avoient fait. Et l'empereur Adrian, qui estoit de Troie, refit faire la cité de
Jherusalem et le temple en la maniere que Salomon l'avoit fait faire et au lieu mesmes, et
 895 *deffendit que lez Juif n'y entrassent ne demourrassent, mais seullement les Crestiens, car*
combien qu'il fut juifz, si amoit il les Crestiens. Celluy empereur fit enclorre et environner le
Sainct Sepulcre avecques la cité, et vouloit changer le nom, et l'apelloit Helye, mais le nom ne
luy demoura guerez. Item, sachés que les Sarasins font moult grant feste a ce temple et grant
reverance et dient que le lieu est moult saint et y entrent tous dechaulx et s'y agenouillent moult
 900 *souvant. Et moy et mes compaignonz nous dechaussasmes comme lez Sarasins, pensant que*
mieux le devions faire que les mescreans, et en eusmes grant compassion au cueur. Le temple

¹⁹³ M.T., l. 1598.

¹⁹⁴ *Irens*

¹⁹⁵ *Nni*

¹⁹⁶ *la prophecie*, M.T., l. 1617.

est moult bel, et s'y est tout ron, et a soixante cubites de long et autant de large, et de hault six
vingtz et six cubites et est couvert de plomb, et y a dedens tout autour ^(d.v.r.) pilliers de marbre,
et au millieu du temple a une estache de .XIII. degrés, Et nomment les Juifz ce lieu Sancta
905 Sanctorum. Et la n'entroit fors le prelat qui fasoit le mistere du sacrifice, et le peuple estoit en
devocion, et en plusieurs estas selon ce qu'il estoient, si que tous veoient faire le sacrifice. En
ce temple a quatre entrees et sont les portes de cippres, bien entaillees. Et devers les portes
d'orient dit Nostre Seigneur : "Ycy est Jherusalem". Et es parties de nort dedans les portes, y
a une fontaine mais elle ne court point, dont la Sainte Escripiture parle : « vidi aquam
910 egredientez ». Et ce de l'autre part du temple y a une roche qu'on souloit appeller Mariach*, et
despuis fut appelee Bethel. Et la estoit l'arche de Nostre Seigneur appelee en latin : « Archa
d'Uni¹⁹⁷ » ou estoient lez reliques des Juifs. Et celle arche avecques les saintes reliques fit
mener Titus a Romme quant il eut desconfit les Juifz. Dedans celle arche estoient les tables des
diz Commandemens de la loy que Nostre Seigneur bailla a Moyse, la verge Haron et la verge
915 Moyze de laquelle il departit la Rocge Mer quant le peuple d'Israel y passa a sec¹⁹⁸, et de celle
verge il fit moult de miracles. Et si y avoyt ung vaissel d'or tout plain de manne, les vestemens
Haron le prophete, une table d'or quarees, avecques douze pierre precieuses, ugne boueste de
jaspre avec sept figures de noms de Nostre Segneur. Dedans a quatre lyons d'or, sur lesquelles
avoyt quatre cherubins et douze palmes de long. Et le cercle des signes du ciel, du tabernacle
920 d'or, et des trompes d'argent, ugne table d'argent, ung pain d'orge et toutes les aultres saintes
et tres digne reliques que les Juifz avoient devant l'advenement de Nostre Seigneur Jhesucrist.
Item, sur celle terre de Bethel dormoit Jacob quant il vit les anges monter et descendre par une
eschelle, et il dit : « vere locus iste scuns est et ego nesciebam ». Et la detient ung ange Jacob,
auquel il changa son nom et l'appella Israel. Et en ce mesmes lieu vit David ung ange qui
925 destranchoit d'ugne espee le peuple et puis remist l'espee toute plainne de sang dedans le
foureau. Et sur ycelle roche fut presenté Nostre Seigneur a saint ^(d.v.v.) Symeon. Et la preschoit
Nostre Seigneur au temple bien souvent ; et du temple gecta Nostre Seigneur les vendans et les
achetans. Et sur celle roche se mit Nostre Seigneur quant les Juifz [le]¹⁹⁹ voulurent lapider, et
se fendit la roche et Nostre Seigneur se mussa dedens, et descendit ugne estoile qui luy servit
930 de clarté. Et [sur] celle roche se seoit Nostre Dame et y aprint son Psaltier. Et Nostre Seigneur,
en ce lieu mesmes, pardonna a la femme qui fut prinse en luxure, et la fut Nostre Seigneur

¹⁹⁷ Nni

¹⁹⁸ rec

¹⁹⁹ M.T., l. 1693.

circoncis. La denonça l'ange a Zacharie la nativité [de] saint Jehan Baptises en la significacion du sacrement a²⁰⁰ venir. Sur celle roche se laissa choir David en priant Nostre Seigneur et a l'ange auquel il avoit veu detrancher le peuple. Et Nostre Seigneur ouyt sa priere, et pour ce
935 vouloit il en ce lieu fonder le temple, mais Nostre Seigneur luy deffendit par ung ange pour ce qu'il avoyt comme traïson d'avoir fait tuer Urie, vaillant chevalier, pour avoir sa femme. Et pour ce, toutes les pourveances et ordonnances qu'il avoyt faictes pour faire le temple, il lez laissa a Salomon, son filz, pour le faire, et requist a Nostre Seigneur que tous ceulx qui en ce lieu de Bethel le requeroient *de bon cueur*, que Nostre Seigneur vouldit ouyr leurs requestes
940 s'elles estoient raisonnables, et eulx aider et conseiller de quelconque juste cause que il seroit requis en ce lieux. *Et* Nostre Seigneur luy octroya, et pour ce l'appella le temple de conseil *et* aide de Dieu. Et ung autel y a, sur lequel les Jufz souloient offrir coulons et turtereles, et maintenant ont fait les Jufs de rayés sur celui autel pour regarder quelle heure il est. Et sur le temple fut Zacharie* tué.

945 Et sur la coulombe du temple, qui est bien hault, fut Nostre Seigneur ou il fut tempté de l'ennemy, et du hault de ce pinacle gecterent les Juifz saint Jaques a terre, qui fut le premier evesque de Jherusalem. Et, l'autre entrée de ce temple, vers occident, est la Porte Specieuse ou saint Jehan *et* saint Pierre par la grace *de* Dieu fit aller le contract *et* yssir du temple. Assés pres du temple, a dextre costé, y a une esglise coverte *de plomb* qui est ^(d.vl.r.) appelée l'Escole
950 Salomon, et si est en ugne moult belle place. En ce temple souloit demourer chevaliers qu'on appelloit Templiers. *Et* au Temple Domini, souloit avoir Templiers qui estoient clers *et* prestres.

De ce temple, vers orient environ six vingtz pas en ung coing de la cité est le baing de Nostre Seigneur. En celluy baing souloit entrer l'eau de Paradis Terrestre, et encores elle y degoute. Et enpres est la tombe saint Symeon. Et, dehors le cloytre du temple vers bise, est
955 ugne moult belle esglise de sainte Anne, la mere Nostre Dame, et la estoit Nostre Dame couchee. Devant ceste esglise y a ung grant arbre qui commensa a croistre celle mesme nuit. Au dessoubz de celle esglise en descendant par .xxii. degrez gist Joachim, le pere Nostre Dame, en ugne tombe de pierre, et au dessoubz souloit gesir sainte Anne sa femme. En ceste esglise a une fontaine en maniere d'une cisterne, et s'appelle probata piscena qui avoit six entrees ; en
960 celle fontaine souloient les anges descendre et baignier dedans, et le premier qui se baignoit apres estoit guery de quelque²⁰¹ maladie que ce fut. La guarie Nostre Seigneur l'omme paralitique qui avoit esté malade .xviii. ans, et Nostre Seigneur luy dit : « Tolle grabatum tuum

²⁰⁰ *ad*

²⁰¹ *quelque*

et ambula ». Et *aupres* estoit la maison Pylate *et* la maison Herode qui fit tuer les Innocens. Le roy Herode fut tres maulvaiz et tres cruel, car il fit premierement morir la femme qu'il avoit
 965 prinse. Et, quant il la vit morte, il enrag^a *et* fut hors de son sans grant piesee, et puis il retourna en son sens. Et puis fit tuer deux enfans qu'il avoit euz de celle femme avec ung aultre filz qu'il avoit. Puis il fit tuer sa mere et vouloit aussi tuer son frere, mais il mourut. Et quant vint vers la fin qu'il fut malade et qu'il ne pouuoit eschaper de sa maladie, s'y envoya querir sa seur et tous les grans seigneurs de son pays et, quant ilz furent venus, il les fit tous metre en ugne tour *et* dit
 970 a sa seur qu'il savoit bien qu'il mouroit et qu'on ne feroit point de dueil de sa mort. *Et* pour ce fit jurer a sa seur qu'elle iroit^(d.vi.v.) coper les testes a iceux seigneurs, qui estoient en prison en la tour, incontinent qu'il seroit mort affin *que* le pays fit le dueil apres sa mort, car autrement ne seroit il point ploré ; et en fit son testament. Mais sa seur ne l'acomplit mie mais, incontinent qu'il fut mort, elle delivra les grans seigneurs de la tour, et les envoya en leurs hostels *et* leur
 975 dit "se testament du roy Herode", et ainsi il ne fut pas ploré comme il cuidoit. Et sachés que en ce temps furent troys Herodes l'un apres l'autre, et estoient de grant cruauté. Celluy qui fit²⁰² tuer les Innoscens dont je vous ay parlé fut appellé Herode [Ascalonite]²⁰³ ; qui fit couper le chef saint Jehan Baptiste, ce fut Herodes Antipau* ; *et* Herodes Aguppe* fit tuer saint Jaques *et* fit metre saint Pierre en prison.

980 ^(il.31)[I]tem, plus avant en la cité est l'esglise Saint Saulveur, la est le bras a saint Jehan Crisostome *et* la plus grant partie du chef saint Estienne. ^(il.32)[E]t de aultre part, en la raye devers midi, en allant vers le Mont *de* Syon est l'esglise Saint Jaques le Mineur ou il fut decolé, et de la jusques au Mont *de* Syon a six vintz et six pas, la estoit ugne moul belle esglise *de* Nostre Dame *et* la [elle]²⁰⁴ demouroit, *et* la [elle] mourut.

985 ^(d.vii.r.) En celle esglise soloit avoir une abaye de chanoines regulés, *et de* la fut Nostre Dame aportee des apostres jusques au²⁰⁵ Val *de* Josaphat, la est la pierre *que* les anges apportèrent du Mont *de* Synay, *et* est droitement *de* telle couleur comme la roche Sainte Catherine. *Et* la enpres est la porte *de* Nostre Dame dont elle issit [de Jherusalem]²⁰⁶ pour aller en Bethleem. Item, a l'entree du Mont *de* Syon est une chappelle, *et* en celle chappelle est une
 990 pirre grande *et* large *de* laquelle le Saint Sepulcre fut couvert²⁰⁷ quant Joseph d'Armatie mit Nostre Seigneur *dedans*, laquelle pierre virent les trois Maries destournee quant elle vindrent le

²⁰² *Fut*, M.T., l. 1775.

²⁰³ M.T., l. 1776.

²⁰⁴ M.T., l. 1788.

²⁰⁵ *An*

²⁰⁶ M.T., l. 1795.

²⁰⁷ *convert*

jour *de* la resurrection au monument ou elles trouverent l'ange qui leur dit que Jhesucrist estoit
 resuscité de mort a vie. La aussi, il y a une pierre, au mur *de* la la porte, *de* la coulonne de quoy
 Nostre Seigneur fut lapidé *et* feru villainement, la mesmes le regnia saint Pierre trois foys
 995 avant *que* le cog chantast. *Et* la mesmes y a une partie *de* la table sur laquelle Nostre Seigneur
 soupa avecques ses disciples quant il leur donna sa char *et* son sang en guise *de* pain *et* de vin.
Et dessoubz celle chapelle par .XXXII. degrez est le lieu ou Nostre Seigneur lava les piez *de* ses
 apostres, *et* encores y est le vassel ou l'eau estoit, *et* enpres ce vaissel fut ensevely saint
 Estienne. La est l'autel ou Nostre Dame ouit les anges chanter messe. La s'apparut
 1000 premierement Nostre Seigneur a ses apostres apres sa resurrection *et* leur dit : « Pax vobis ».
Et, plus avant au Mont de Syon apparut Nostre Seigneur a saint Thomas, *et* luy dit *que* il mit
 la main en ses playes affin *qu'il* creust plus fermement sa resurrection. Sur celle chapelle, pres
 du grant autel, estoient les apostres le jour *de* la Penthecouste quant le Saint Esperit descendit
 sur eulx en froume²⁰⁸ *de* feu. La celebra Nostre Seigneur la Pasque avec ses disciples. *Et* la
 1005 dormit saint Jehan l'Evangaliste sur sa poitrine quant il cougneut les secrez de Dieu. Le Mont
 Syon est en la cité, *et* est ung peu plus haulte en ce lieu *qu'en* nul aultre lieu de la cité, *et* si est
 la cité plus forte de ce cousté *que an* nul aultre, car au pié du Mont de Syon y a ung chastel bel
et fort *que* le souldan fit faire. Au Mont de Syon ont esté [mis en] sepultures les roys David, *et*
 Salomon *et* plusieurs autres roys *de* Jherusalem (d.vii.v.). La est le lieu dont les Juifz cuiderent
 1010 gecter jus le corps *de* Nostre Dame apres sa mort quant les apostres l'emportoient pour
 l'ensevelir au Val de Josephat. *Et* pres *de* la est le lieu ou saint Piere ploura²⁰⁹ ses pechiés
 apres *qu'il* eust renié Nostre Seigneur. De celle chapelle, au gect d'une pierre, est ou Nostre
 Seigneur fut jugé a mort. *Et* lors estoit la [maison]²¹⁰ Cayphas. *De* celle chapelle, a aller vers
 orient a six vingtz pas, a une cave parfonde dessoubz la roche *qui* est appelée Galilee, Nostre
 1015 Seigneur, *et* la se repentit saint Pierre quant il eust renié Nostre Seigneur Jhesucrist. Item, le
 Mont de Syon *et* le Temple Salomon, est le lieu ou Nostre Seigneur ressuscita la pucelle en la
 maison son pere. Au Mont de Syon, vers le Val de Josaphat, y a une fontaine *qui* est appelée
 Natatoire Siloe, la fut Nostre Seigneur lavé apres son baptesme. *Et* la fut ensevely Ysaie le
 prophente

1020 (II.33)[I]tem, a l'endroit *de* Natatoire Siloe y a une ymaige *de* pierre moult ancienement²¹¹
 ouvree *que* Absalon fit faire, *et* pour ce est appelée Absalon. *Et* assés pres est l'arbre *de* sehus²¹²

²⁰⁸ Fourme, M.T., l. 1820.

²⁰⁹ plonra

²¹⁰ M.T., l. 1833.

²¹¹ aucienement

²¹² Such, M.T., l. 1844.

ou Judas se pendit *par* desesperance pour ce *qu'il* avot trahy Nostre Seigneur. Mais sachez que [le mesme] ce n'est il paz, mais c'est ung aultre qui est regetee dudit arbre. Item, delés la synagogue ou les Jufz *et* les Pharisiens venoient ensemble pour tenir leur conseil, *et* la gecta
1025 Judas les trante deniers devant eulx disant *qu'il* avoit peché. *Et* la empres est la maison Saint Phelipe *et* Jaques Alphey. *Et de* l'autre part du Mont *de* Syon vers midy, entre la valee le gect d'une pierre, est Alchedemac*, c'est a dire Champ de sang, qui fut achepté des trente deniers.

En ce champ y a moult de Crestiens enfouys qui sont mors en allant en pelerignage, *et* y a moult de chapelles, d'oratoires ^(d.viii.r.) *et* de hermitaiges ou souloit avoir grant quantité
1030 d'ermes. A cent pas pres d'ilecques est le charnier de l'Ospital [Saint Jehan]²¹³ ou on souloit ensevelir les morz. Item, en Jherusalem, vers les parties d'occident, a ugne esglise *de* Nostre Dame ou lieu ou elle rencontra sa cousine sainte Helizabeth quant elle estoit grosse de saint Jehan Baptiste, *et* Nostre Dame estoit grosse *de* Nostre Seigneur, *et* ou ventre *de* sa mere, *et* saint Jehan ou ventre *de* sa mere fit reverance a Nostre Seigneur. *Et* dessubz l'autel est le lieu
1035 ou saint Jehan Baptiste fut nez. *Et de* celle esglise a une lieu *jusques* au chastel d'Emaux, la ou Nostre Seigneur se montra as ses disciples. *Et* la gisent les douze mile martirs au temps du roy Adrian*, *que* le lyon estrangla en ugne nuit *par* la volenté *de* Dieu. Item, a deux lieux de Jherusalem *et* le moult de Joye, ung lieu moult bel *et* delicieux, la gist Saint Samuel le prophete en ugne belle tombe. *Et* est appelée la moult Joye pour ce *qu'il* donne foye aux pelerins qui
1040 vont celle partie, car de la on voit la sainte cité de Jherusalem. Item, entre Jherusalem *et* le Mont d'Olivet est le Val de Josaphat dessoubz les murs de la cité comment aultrefois vous ay dit. Ou milieu de ceste vallee en ung ruissel *qu'on* appelle Torens Cedron²¹⁴, par dessus celle riviere, gisoit l'arbre *de* la croix, *et* passoit on par dessus. Assés pres a une fossete ou le pié *de* la coulonne est encores en terre ou Nostre Seigneur fut *premierement* tracté vilainement. Item,
1045 au milieu de Josaphat est l'esglise de Nostre Dame, *et* y a .XLIII. degrés dessus terre *jusques* au sepulcre Nostre Dame. *Et* avoit Nostre Dame d'age, quant elle mourut, .LXXII. ans. *Et* empres le sepulcre a ung autel ou Nostre Seigneur pardonna a Saint Pierre tous ses pechés. *Et* la empres vers occident, au dessoubz de l'autel, y a une fontaine qui vient du fluve de Paradis. *Et* sachés que celle esglise est moult basse *et* est presque dedans terre, mais je pense bien *qu'elle*
1050 ne fut mye ainsi fondée, mais pour ce que Jherusalem a esté plusieurs foyes destruite, les murs sont cheus en la valee, *et* est la terre haulcée *et* l'esglise baissee.

²¹³ M.T., l. 1858.

²¹⁴ Cedrou, M.T. l. 1881.

En celle esglise de Nostre Dame souloit avoir moines noirs *et* ung abé. ^(d.viii.v.) Assés pres d'illecques y a une chappelle, de celle roche de Jhebresemain*, *et* la fut Nostre Seigneur baisié de Judas, *et* fut il pris des Juifz. *Et* laissa il ses disciples quant il fit son oroison en disant :
1055 « Pater si possit fieri transceat a me calix iste », *et* quant il tourna a ses disciples, il les trouva²¹⁵ dormans.

Et a la roche, delez la chapelle, y apparent encores les doys de la main Nostre Seigneur comment il s'apuya a la roche quant les faulx Juifz le prindrent, *et* de la le gect d'une pierre, vers midi, y a ugne chappelle au lieu au Nostre Segneur sua sang. En celluy lieu est la coronne
1060 au roy Josaphat *qui* fut roy de ceste vallee, *et* du païs, *et* fut converti par ung saint hermite nommé Ballaam *et* fit moult de biens. *Et*, dela le traict d'ung arc vers midi, est l'esglise ou fut saint Jaques *et* Zacarie fut encevely. Item, au dessoubz de celle vallee est le Mont d'Olivet, ainsi appellé pour ce qu'il y croyt moult d'oliviers. Ce lieu est plus hault *que* ne est la cité de Jherusalem, *et* peut on veoir par toutes les rues de Jherusalem. De celle montaigne monta Nostre
1065 Seigneur es cieulx le jour de l'Ascencion, *et* encores y pert son senestre pié. *Et* la a ugne vielle esglise ou il souloit avoir ung abé *et* chanoines reglés. Pres d'illec, a .xxiii. pas, a ugne chapelle ou est la pierre ou Nostre Seigneur se metoit pour precher les huit bonnes euvres : « Beati pauperes spiritu ». *Et* la Nostre Seigneur enseigna le Pater Noster a ses diciples *et* l'escripvit de son doys. Assés pres d'ilec y a ugne esglise de sainte Marie Egipciate, la ou elle gist en ugne
1070 tombe. *Et* au dela vers orient, a .iii. traicts de arc²¹⁶, est Bethage* ou Nostre Seigneur envoya saint Piere *et* saint Jaques pour querir l'asne le jour de Pasques Flories, *et* la monta dessus. *Et*, en descendant du Mont d'Olivet vers orient, y a ung chastel nommé Bethanie, *et* la demouroit Simeon le Meseau*, *et* la herberga il Nostre Seigneur en son hostel, *et* puiz il fut baptisé des apostres, *et* fut appellé Julius *et* fut ung saint esvesques. *Et* est [a] saint Julian bon
1075 hostel *que* nous requerons, pour ce qu'il herberga Nostre Seigneur en son hostel. La il pardonna les péchiés a Marie Maigdalene, *et* elle luy ^(e.i.r.) lava les piés des larmes de ses yeulx *et* les esuya de ses cheveulx²¹⁷. La aministroit sainte Marthe, Lazarum son frere, *et* la fut il resuscité par Nostre Seigneur apres qu'il eut esté troys jours mort, *et* aussi estoit il frere de Marie Madalene. *Et* la enpres demoroit Marie Cleophas, la tante de Nostre Seigneur Jhesucrist. Celluy chastel est
1080 a ugne lieue pres de Jherusalem. Item, en descendant du Mont d'Olivet est le lieu ou Nostre Seigneur ploroit sur Jherusalem, *et* la enpres est le lieu ou Nostre Dame s'aparut a saint

²¹⁵ Tronva

²¹⁶ Rac, M.T., l. 1933.

²¹⁷ Chevaux, M.T., l. 1943.

Thomas a l'Ascencion *et* luy donna sa chaussure, et assés pres est la pierre ou se seoit et preschoit Nostre Seigneur.

Item, enpres le Mont d'Olivet est le Mont de Galilee. Et en my la voye d'aller au Mont
1085 d'Olivet ou au Mont de Galilee y a ugne esglise ou l'ange denonsça a Nostre Dame sa mort.
Item, de Bethanie a Jherico y a six lieux. Jherico souloit estre ugne moult belle cité, mais a
present il n'y a *que* ugne petite ville. Ceste cité print Josué *par* miracle de Dieu *et par* le
commandement de l'ange, *et* la detruit *et* maudit tous ceux qui la dresseroient. De ceste cité fut
Jacheus*, *qui* fut naym, *qui* monta sur ung siquanoir²¹⁸ pour veoir Nostre Seigneur, car il estoit
1090 si petit *que* il ne pouoit veoir pour les autres. De celle cité seulement n'en eschappa *que* Ruih*,
qui estoit femme commune avecques ceulx de son lynage, car elle avoit cellés et mussés les
messages d'Israel *et* les avoit gardés de peril. Si en eut bon guerdon si comme dit l'Escripture,
et aussi eut elle, car elle prophetisa a ces messagez en disant : « Numquit tradet vobis duns²¹⁹
terram hanc », *et* ainsi fut il, car Salomon, le filz Naazam*, la print despuis a femme, *et* fut
1095 preude femme *et* bien servit Dieu. Itez, de Bethanie, *qui* veult aller au fleuve de Jordain, l'on y
va *par* ugne montaigne deserte *et* y a bien ugne journee. *Et* de Bethanie, vers orient, jusques a
ugne montaigne ou Nostre Seigneur jeusna .XL. jours y a six lieux. Sur celle montaigne fut
Nostre Seigneur porté, *et* la fut il tempté *de* l'ennemy, *et* luy dit : « Si filius deies dicut lapides
isti panes fiant ». En celluy lieu souloit avoir ugne esglise, mais elle fut destruite, *et* y a ung
1100 hermite.

²¹⁸ Cithamor, M.T., l. 1962.

²¹⁹ dnns

GLOSSAIRE

Dans ce glossaire, nous nous sommes surtout appliqué à recenser différents mots : les mots dont la forme variait par rapport à celle du français moderne ou qui n'en font plus partie, ceux dont la fréquence d'utilisation est moindre à notre époque, les termes étrangers, et ceux dont le sens n'est plus d'actualité. Cela afin de faciliter au maximum la lecture du texte édité.

Toutes les entrées sont classées par ordre alphabétique, sous leur forme non marquée, c'est-à-dire sans aucune marque du pluriel. Lorsque cette dernière n'était pas présente dans la partie éditée, nous l'avons tout de même renseignée. Dans le cas des verbes, la première entrée est celle de l'infinitif, lorsque celui-ci était absent de notre texte, nous l'avons reconstruite et entourée de crochets.

La microstructure de notre glossaire a été conçue de cette manière, tout d'abord la forme non marquée, ensuite les informations grammaticales qui la concernent, puis les différentes formes qui apparaissent dans notre édition avec les numéros de lignes auxquels ils apparaissent et enfin, nous indiquons l'étymon du terme que nous avons tiré du FEW. Par rapport au renvoi aux lignes du texte, nous avons décidé de rendre l'entièreté des occurrences présentes, en les classant par ordre de première apparition. La seule exception à cette règle de priorité est dans le cas de l'entrée du terme dans le glossaire. En effet, quand celui-ci était présent, nous avons renseigné ses occurrences à la suite des informations grammaticales. Dans les cas où notre terme possédait plusieurs sens dans le texte édité, nous avons séparé ceux-ci par des tirets.

Liste des abréviations :

<i>adj.</i> : adjectif	<i>s.f.</i> : substantif féminin
<i>adv.</i> : adverbe	<i>s.m.</i> : substantif masculin
<i>m.e.</i> : mot étranger	<i>v. intr.</i> : verbe intransitif
<i>m.l.</i> : mot latin	<i>v. pron.</i> : verbe pronominal
<i>part. passé</i> : participe passé	<i>v. tr.</i> : verbe transitif
<i>part. présent</i> : participe présent	<i>v. tr. ind.</i> : verbe transitif indirect
<i>prép.</i> : préposition	

admiral, *s.m.*, 407, 408, admiraulx, 403, 405, 406, 877, « commandant, chef militaire chez les peuples musulmans » : – FEW XIX, 4b-5a : *amir*

adonc, *adv.*, 108, 481, 627, adont, 779, « à ce moment-là, alors » – FEW III, 179a : *dunc*

anvironner, *v. tr.*, 9, environner, 896, « faire le tour de qqc. » – FEW XIV, 388b : *vibrare*

[aorner], *v.tr.*, aornee, 120, aorné, 723, part. passé en emploi adjectival, « parer, orner » – FEW XXIV, 178b : *adornare*

apointer, *v.tr.*, 418, app. quelqu'un, « pourvoir qqn de qqc, arranger, mettre en état » – FEW IX, 590b, 591a-b : *punctum*

ardoyr, *v. pron.*, 472, , ardoir, 474, « se consumer » – ardoir, *v. tr.*, 598, pour ar., « pour éclairer » – art, *v. intr.*, 513, 551, 802, « brûler » – ardoir, *v. tr.*, 716, « brûler sur le bûcher » – ardans, 552, 598, ardant, 591, 592, 606, part. présent en emploi adjectival, « qui brûle » – FEW XXV, 140a : *ardere*

arene, *s.f.*, 321, 325, « sable » – FEW XXV, 172b : *arena*

astronimien, *s.m.*, 447, « celui qui prévoit le temps qu'il va faire » – FEW XXV, 629a : *astronomia*

[bailler], *v. tr.*, bailla, 646, 743, 914, bailloit, 888, « donner » – FEW I, 206a : *bajulare*

balliage, *s.m.*, 354, « circonscription administrative, judiciaire et militaire placée sous la direction d'un bailli – FEW I, 207a : *bajulus*

balme, *s.m.* et *s.f.*, 491, 495, 496, 497, 502, 611, « substance résineuse odorante issue du baumier », balme, 504, 505, 507, 508, 509, 510, 512, 513, 516, 518, 519, 520 « plante odoriférante, baumier » – FEW I, 226a : *balsamum*

benoicte, *adj.*, 7, 211, « consacré selon la liturgie » – benoicte, 28, 494, « glorieux » – FEW I, 323b : *benedicere*7, , 211 28, 494

berberis, *s.m.*, 138, « épine-vinette, plante qu'on mettait autrefois sur l'autel des sacrifices » – FEW XIX, 22b : *barbaris*

bise, *s.f.*, 454, 773, 788, 842, 954, « nord » – FEW XV-1, 117a : **bîsjo*

bixeste, *s.m.*, 820, « jour supplémentaire d'une année bissextile » – FEW 381b : *bissextus*

blanchir, *v. tr.*, 566, « rendre blanc » – FEW I, 395 : *blank*

bonnement, *adv.*, 872, « de manière honnête, conformément aux usages » – FEW I, 433b : *bonus*

boueste, *s.f.*, 917, « récipient portatif à couvercle, boîte » – FEW IX, 649b : *pyxis*

brayre, *v. intr.*, 274, « crier en pleurant, se lamenter » – FEW I, 490a : **brag*

caduque, *adj.*, 705, « qui affaiblit » – FEW II-1, 32a : *caducus*

camelloth, *s.m.*, 420, « étoffe fabriquée avec du poil de chameau ou de chèvre » – FEW XIX, 64 : *hamlat*

carneaul, *s.m.*, carneaulx, 712, « ouverture pratiquée de distance en distance au sommet d'un rempart, d'un mur de défense, créneau » – FEW II-2, 1341a : **crinare*

carnele, *adj.*, carnellee, 677, « muni de créneaux » – FEW II-2, 1341a : **crinare*

cave, *s.f.*, 256, 260, 272, 638, 686, 1014, « lieu en creux ou lieu souterrain, caverne » – FEW II-1, 559a, 560a : *cavus*

celler, *v. pron.*, 620, « se taire » – celler, *v. tr.*, 619, 1091, « cacher qqc. » – FEW II-1, 571b : *celare*

chanoines, *s.m.*, 845, 880, 986, 1066, « religieux vivant en communauté sous l'autorité d'une règle » – FEW II-1, 218 a : *canonicus*

chef, *s.m.*, 44, « celui qui commande un groupe » – au chef de, 159, « au début » – chef, 366, « cité principale », au chef de, 472, 485, 693 « au bout de » – chef, « tête », 978, 981 – FEW II-1, 334a : *caput*

[chesser], *v. intr.*, chesse, 134, « tomber » – FEW II-1 **captiare*

choir, *v. intr.*, 933 cheus, 1051 « choir, tomber » – chet en, 82, « aboutir » – FEW II-1, 24a : *cadere*

circuite, *s.m.* 544, « pourtour, circonférence » – FEW II-1, 702a : *circuitus*

cistrine, *adj.*, 509, « qui ressemble au citron » – FEW II-1, 720b : *citrus*

cler, *adj.*, 321, 447, 509, 568, clere, 515, « qui a un certain éclat, qui donne l'impression de laisser passer la lumière, qui n'est pas terne, qui n'est pas foncé » – FEW II-1, 739a : *clarus*

commung, *s.m.*, 42, commun, 393, 403, « Personnes représentant le peuple » - FEW II-2, 961a : *communis*

comparer, *v. tr.*, 24, « acquérir en se donnant du mal » – FEW II-2, 968b : *comparare*¹

compas, *s.m.*, 792, 841, « motif de décoration en forme de cercle tracé au compas » – FEW II-2 *compassare*

congié, *s.m.*, prendre co., 650, « Action de saluer au départ » – cogé, 890, « permission, autorisation donnée par quelqu'un » – FEW II-2 : *commeatus*

contraict, *s.m.*, 948, « infirme, paralytique » – FEW II-2 : *contrahere*¹

couldee, *s.m.*, couldees, 116, 320, « coudée (mesure de longueur) » – FEW II-2, 1450a : *cubitus*
116, 320

coulombe, *s.f.*, 823, 945, coulonne, 993, 1044, « support vertical, pilier servant de soutien ou d'ornement à un édifice, colonne » – FEW II-2, 933a : *columna*

coulon, *s.m.*, 101, 942, « colombe, pigeon » – FEW II-2, 930b : *columbus*

coulpe, *s.f.*, 112, « péché » – FEW II-2, 1496b : *culpa*

coumune, *s.f.*, coumunes, 402, « association de villes » – FEW II-2, 961b, 962b : *communis*

[courroucer], *v. pron.*, se courroucerent, 395, « affliger, contrarier, irriter » – FEW II-2, 1235b, 1236a : **corruptum*

croche, *s.f.*, 724, « bâton en arc, légèrement recourbé aux deux bouts, pour porter deux seaux à la fois » – FEW II-2, 1222b : *corrigia*

crosler, *v. intr.*, 242, « remuer, trembler » – FEW II-2, 1228b : **corrotulare*

cubites, *s.f.*, 435, 902, 903, « coudée » – FEW II-2, 1450a : *cubitus*

[cuidier], *v. tr.*, cuide, 48, cuidoient, 93, 95, 99, cuidoit, 844, 975, cuiderent, 1009, « penser » – FEW II-1, 838b : *cogitare*

cypres, *s.m.*, 88, cipres, 96, cippres, 907, « cyprès » – FEW II-2, 1613a : *cyparissus*

dechaulx, *adj.*, 899, « nu pieds » – FEW III : *discalceus*

[decoler], *v. tr.*, decollee, 564 decolee, 643, décolé, 982, « décapiter » – FEW III, 26a : *decollare*

[degaster], v. *tr.*, degastee, 765, « dévaster, détruire, détériorer qqc. » - FEW XIV, 202b : *vastare*

[degouter], v. *intr.*, degoute, 954, v. *tr.*, degoutent, 154, « couler, tomber goutte à goutte » – FEW IV, 348a : *gutta*

degrés, *s.m.*, 180, 182, 722 826, 849, 904, 956, 1045, degrez, 607, 630, 733, 806, 847, 850, 860, 997, « marche ou suite de marches » – FEW IV, 205 : *gradus*

[departir], v. *tr.*, depart, 684, departit, 915, « diviser, séparer » – FEW VII, 684, 688a : *partire* 538, 915

[desconfire], v. *tr.*, desconfit, 387, 913, « mettre en déroute, vaincre » – FEW II-2, 1032b : *conficere*

[desservir], v. *tr.*, desservi, 19, 27, « mériter » – FEW XI, 542a : *servire*

[destourner], v. *intr.*, en emploi adjectival, destournee, 991, « écartée, éloignée » – FEW XIII-2, 67b-68a : *tornare*

[destrancher], v. *tr.*, destranchoit, 925, « tailler qqn en pièces, le massacrer, le lacérer » – FEW XIII-2, 282a : **trincare*

destremper, v. *tr.*, 506, « préparer par mélange, en mouillant » – FEW XIII-1, 172b : *temperare*

deviser, v. *tr.*, 571, deviseray, 60, devisent, 86, « ordonner ses propos, énoncer, raconter » – FEW III, 109a : **divisare* 60, 86, 571

divers, *adj.*, 3, 56, 131, 194, 525, 542, 552, 553, 780, « qui est différent » – FEW III, 107a : *diversus*

diversités, *s.f.*, 224, 226, « variété » – FEW III, 107a : *diversus*

droitement, *adv.*, 987, « exactement » – FEW III, 87b : *directus*

[empreindre], v. *tr.*, enprainte, 636, « marquer » – FEW IV, 603b : *imprimere*

empres, *prép.*, 354, 1025, 1046, 1048, enpres, 810, 824, 831, 843, 954, 988, 998, 1079, 1081, 1084, « près de » – FEW IX, 366b : *presse*

enchantenement, *s.m.*, 269, « sorcellerie, magie » – FEW IV, 618b : *incantare*

enchasle, *m.e.*, 499, « au Caire, nom sarrasin du bois du baumier »

[encliner], v. *pron.*, s'enclinent, 878, enclinant, 879, « s'incliner » – FEW IV, 626b : *inclinare*

encontre, *prép.*, 511, 659, 778 « au contact de, en face de, en direction de » – FEW II-2, 1113a : *contra*

encontre, *s.f.*, 376 « rencontre, bataille » – FEW II-2, 1113b : *contra*

enombrier, v. *pron.*, 8, « s'incarner » – FEW XIV, 24b : *umbra*¹

[enpasser], v. *tr.*, enpasse, 74, « traverser une rivière, une mer » – FEW VII, 720a : **passare*

entier, *adj.*, 731, d'une chose considérée dans toute son étendue « qui est pleinement ce qui est attendu » – FEW IV, *integer*

[entraimer], v. *pron.*, s'entreament, 413, « s'aimer l'un l'autre » – FEW XXIV, 388a : *amare*

escuelle, *s.f.*, 513, « petit récipient creux et évasé » – FEW XI, 350b-352a : *scutella*

[eslever], v. *tr.*, esleve, 408, « promouvoir qqn. à un rang plus élevé » – FEW V, 277a : *levare*

espé, *adj.*, espés, 510, « dense, opaque » – FEW XII, 198a : *spissus*

especial, *adj.*, 679, 871, « qui s'éloigne de la norme ordinaire » – FEW XII, 152b : *specialis*

especiallement, *adv.*, 58, « particulièrement » – FEW XIII, 152b : *specialis*

especiaulté, *s.f.*, 126, « relations privilégiées, intimité » – FEW XII, 153a : *specialis*

[espendre], v. *pron.*, s'espandent, 45, « se disperser » – v. *intr.*, en emploi adjectival, espendue, 22, « répandu » – FEW III, *expandere*

essaier, v. *tr.*, 830, essayent, 550, essayé, 827, « s'assurer de la qualité de qqc. » – FEW III, 256a : *exagium*

[essoyer], v. *tr.*, essoyent, 546, « garantir la situation de qqn. » – FEW XI, 395b-399a : *sedere*

[essuer], v. *tr.*, essuent, 199, « faire sécher » – FEW III, 322a : *exsucare*

estache, *s.f.*, 96, 904 « pieu, poteau » – FEW XVII **stakka* 96 / 904

estemdre, v. *pron.*, 443, s'estend, 171, « se déployer dans l'espace » – participe passé en emploi adjectival, estendus, « étendus » – FEW III, 325b : *extendere* 443 s'estend 171, estendus, 424

estranges, *adj.*, 4, 40, 227, 280, 419, 423, 425, « étranger, inhabituel, voire étonnant ou merveilleux, parfois avec une idée d'hostilité » – FEW III, 332a : *extraneus*

euvre, *s.m.* et *s.f.*, euvres, 1067, « action humaine jugée au regard de la loi religieuse » – FEW VII, 358b : *opera*

[faire], *v. tr.*, fierent, 92, 96, « créer, fabriquer » – FEW III, 346b : *facere* 92, 96

faitissement, *adv.* 712, « joliment, élégamment, parfaitement » – FEW III, 358b : *facticus*

fendure, *s.f.*, 806, « ce qui est fendu, fente » – FEW III, 550b : *findere*

fenix, *s.m.*, 471, « Oiseau fabuleux dont on croyait qu'il vivait plusieurs siècles et qu'il pouvait renaître de ses cendres » – FEW VIII, 394a : *phoenix*

feret, *s.m.*, 147, « objet en fer généralement de petite taille » – FEW III : *ferrum*

ferir, *v.tr.*, 424, « frapper » – part. passé en emploi adjectival, feru, 994, « frappé » – par ext., fier, 80, 83, « atteindre au terme d'un mouvement » – FEW VIII, 761b : *férir*

flambes, *s.f.*, 552, 553, « flamme » – FEW III, 602a : *flammula*

forment, *adv.*, 307, 322, 494, « grandement » – FEW III, 732b : *fortis* 307, 322, 494

fornication, *s.f.*, 202, 715, « péché de la chair, relations sexuelles hors mariage » – FEW III, 725a : *fornicare*

fortez, *adv.*, 625, « beaucoup » – FEW III : *fortis*

frain, *s.m.*, 883, « mors du cheval » – FEW III, 774b : *frenum*

frechement, *adv.*, 279, « dans la fraîcheur, au frais » – FEW XV-2, 174a : *frisk* 279

[fructifier], *v. intr.*, fructuffiroit, 501, « produire des fruits, prospérer » – FEW III, 823a : *fructificare*

fuitif, *s.m.*, 683, « fugitif » – FEW III, 839b : *fugitivus*

fust, *s.m.*, 575, « tonneau » – FEW III : *fustis*

gaiges, *s.m.*, 401, 403, « gage, solde, salaire payé pour un service rendu à la suite d'un engagement » – FEW XVII, 441 : **waddi*

gaster, *v.tr.*, à la voix passive, est gastee, 307, 315, 524, « être détruit » – FEW XIV, 202a, 204-205b : *vastare*

geline, *s.f.*, 483, 484, « poule » – FEW IV, 38-39 : *gallina*

gome, gomme, *s.f.*, « substance qui exsude de l'écorce de certains arbres » – FEW IV, 324a : *gummi* 232, 505

gravelle, *s.f.*, 582, « sable » – FEW IV, 255 : **grava*

greigneur, *adj.* comparatif, 478, « plus grand que » – FEW IV, 218b-219b : *grandior*

grenat, *s.m.*, grenatz, 288, « variété de pierre précieuse généralement d'un beau rouge, grenat » – FEW IV, 238a : *granum*

grever, *v. tr.*, grevast, 97, « gêner, déranger » – FEW IV, 260 : *gravare*

gribasse, *m.e.*, 500, « nom sarrasin du fruit du baumier »

grin, *s.m.*, grins, 106, « grains, semence de certains végétaux » – FEW IV, 227b, 228a, 236b : *granum*

guerdon, *s.f.* et *s.m.*, 1092, « récompense » – FEW XVII, 577b : **wiðarlon*

guerroyer, *v. intr.*, guerient, 662, « faire la guerre, lutter » – FEW XVII, 568a : **werra*

guise, *s.f.*, en guise de, 248, 420, 792, 996, « à la manière de, comme » – guise, 278, 422, 470, 779, en parlant de personne ou de choses « manière, façon » – FEW XVII, 596b : **wîsa*

hanap, *s.m.*, 515, « grand vase à boire monté sur un pied » – FEW XVI, 214 : **hnapp*

haulcé, *adj.*, haulcee, 1051, « élevée » – FEW XXIV, 362-363a : **altiare*

hidux, *adj.*, 257, « qui inspire de l'effroi, de l'horreur » – FEW XXII-1, 47b

hos²²⁰, *s.m.*, 153, « Partie du squelette d'un saint, vénérée en tant que relique » – FEW VII, 426b-427a-b : *os*

huis, *s.m.*, 684, « porte d'une maison »

huissérie, *s.f.*, « chambranle d'une ouverture » – FEW VII, 439a : *ostium* 791

ilecque, *adv.*, 230, 1030, illecque, 262, 601, 1053, ilec, 1030, 1069, illec, 1066, « là, à cet endroit là » – FEW IV : *illoc*

[impetrer], *v. tr.*, impetre, 335, « essayer d'obtenir quelque chose de quelqu'un » – FEW IV : *impetrare*

²²⁰ Nous avons sélectionné ce mot pour mettre en avant le caractère religieux qu'il prend dans notre texte.

incontinent, *adv.*, 972, 973, « aussitôt, immédiatement » – FEW II-2, 1107b : *continere*

issir, *v. tr. ind.*, 272, yssit, 259, isceray, 266,, yssus, 625, yssir, 948, issit, 988, « sortir de qq. part » – FEW III, 295b : *exire*

ja, *adv.*, 247, 625, emploi non temporel, « assurément » – FEW V : *jam*

jaspre, *s.m. et s.f.*, 918, « pierre dure et opaque de la nature de l’agate, jaspe » – FEW V, 32a : *jaspis*

jonc, *s.m.*, 123, 141, « plante herbacée à longues tiges poussant dans l’eau, jonc » – FEW V, 65a : *juncus*

[joncer], *v. tr. ind.*, joncee, 141, « couvrir le sol de jonc, de branches, de fleurs » – FEW V, 66a : *juncus*

joster, *v. intr.*, 180, « jouter » – FEW V, 98 : **juxtare*

lempe, *s.f.*, 598, 801 lempes, 612, 613, 615, 615 « torche » – FEW V, 143b : *lampas*

ligier, *adj.*, de li., 504, « facilement » – FEW IV : **leviarius*

lignié, *s.f.*, ligniés, 669, « parenté de sang, lien de parenté » – FEW V, 353b : *linea*

lignum aloes, *m.l.*, 567, « bois d’aloès »

mandement, *s.m.*, 871, « Commandement, injonction, proclamation émanant d’une autorité » – FEW VI-1, 149b,150 : *mandare*

manne, *s.m.*, 238, 916, « substance liquide qui suinte du squelette de certains saints » 238, 916 – FEW VI-1, 233 : *manna*

mastic, *s.m.*, 232, « résine odorante qui découle de l’arbre appelé lentisque » – FEW : VI-1, 460b : *mastiche*

mescrean, *s.m.*, mescreans, 38, 785, 901, « celui qui croit à une fausse religion ou qui est hérétique » – FEW II-2, 1302b : *credere*

[mesprendre], *v. pron.*, ay mesprins, 65, mesprenons, 198, « commettre une faute » – FEW IX, 348a : *prehendere*

mestier, *s.m.*, me. est, 339, « être nécessaire »

milles, *s.m.*, 171, « mesure de distance qui au départ équivalait à mille pas et varie selon les régions » – FEW VI-2, 90b : *mille*

[mirer], *v. pron.*, se miroit, 261, « se regarder » – FEW VI-2, 1148b : *mirari*

mixtion, *s.f.*, mixtions, 474, « mélange » – FEW VI-2, 195b : *mixtio*

mollie, *adj.*, 174, « imprégné d'eau » – FEW VI-3, 43b : **molliare*

[morfondre], *v. tr.*, estre morfondu, 706, « se fatiguer, tomber malade » – FEW III, 865a : *fundere*

mortoise, *s.f.*, 90, « entaille faite dans une pièce de bois pour recevoir le tenon d'une autre pièce, pour former un assemblage » – FEW XXIII, 15a

[musser], *v.pron.*, se mussa, 929, « se protéger » – *v. intr.* mussee, 112, 827, 829, 1091, « cacher » – FEW VI-3, 193b : **mukyare*

nef, *s.f.*, 259, 271, 273, « partie de l'église comprise entre le portail et le chœur soutenant la voûte dont la forme générale rappelle la coque d'un navire renversé » – FEW VII, 66b : *navis*

nue, *s.f.*, nues, 170, 447, « nuage, nue » – FEW VII, 218b : *nubes*

oratoires, *s.m.* et *s.f.*, 1029, « lieu consacré à la prière » – FEW VII : *oratorium*

ordonnance, *s.f.*, ordonnances, 853, 937, « Ordre, prescription » – FEW VII, 589b : *ordonnance*

oroyson, *s.f.*, oroysons, 852, « prière adressée à Dieu, à un saint » – FEW VII, 385b, 386a : *oratio* 852

ospital, *s.m.*, 863, hospital, 863, *s.m.*, « établissement charitable où l'on accueille les pèlerins, les malades, les pauvres » – FEW IV, 495b : *hospitalis*

palme, *s.f.*, 511, palmes, 919, « plat ou creux de la main, paume » – FEW VII, 507b, 511 : *palma*¹

palme, *s.f.*, 97, 576, palmes, 99, « rameau » – FEW VII, 514b : *palma*²

paralitique, *adj.*, 962, « atteint de paralysie » – FEW VII, 621a : *paralysis*

parfont, *s.m.*, 277, 435, 826, parfonde, 1014, « profondeur » – bien par., 837, « profondément » – FEW IX, 432b : *profundus*

[paroir], *v. tr.*, pert, 160, 177, 764, 1065, « paraître, sembler » – FEW VII, 645a : *parere*²

[peiner], v. tr., à la voix passive, fut pené, 828 « être tourmenté » – FEW IX, 115b, 116a : *poena*
828

pieuse, s.f., 88, « partie » – pieuse, grant ~, 965, « longtemps » – FEX VIII : **pettia*

pinacle, s.m., 946, pinnacles, 712, « couronnement ouvragé qui orne le sommet d'une construction » – FEW VIII, 536b : **pinnaculum*

pincture, s.f., pinctures, 779, « peinture » – FEW VII, 430a : *pictura*

plate, s.f., 184, 187, « plaque ou lame de métal » – FEW IX, 47b : *plattus*

playe, s.f., playes, 1002, « lésion, blessure » – FEW IX, 10b : *plaga*²

pouldre, s.f., 176, 242, « poussière ; cendre » – FEW IX, 561a, 563b, 565b : *pulvis*

pourveance, s.f., pouveances, 937, « prévision » – FEW IX, 484 : *providere*

precher, v. tr., 10, 1067, preschoit, 292, 926, 1083, « prononcer un sermon, prêcher » – FEW IX, 290a : *praedicare*

presse, s.f., 360, « mêlée » – FEW IX *pressare*

put, adj., 178, « sale, infect » – FEW IX, 632a : *putidus*

quarron, s.m., 721, « place carrée » – FEW II-2, 1401a : *quadrus*

rain, s.m., 101 « brin de rameau » – FEW X, 39a : *ramus*

rame, s.f., rame, 601, « branche, rameau » – FEW X, 40a : *ramus*

ranson, s.f., 27, « ce qui est exigé à titre libératoire, ce qui exempte » – FEW X, 176b : *redemptio*

raye, s.f., 981, « faisceau de lumière rayon, ici lumière » : 981 – FEW X, 21b : *radius* »

rayé, s.f., rayés, 943, « rayure, ligne tracée » – FEW X : **rica*

[regeter], regetee, v. tr. ind., 1023, « engendrer » – FEW V, 19a : *jactare*

regulier, adj., reguliers, 845, regulés, 880, 985, réglés, 1067, « qui suit la règle d'un ordre religieux » – FEW X : *regularis*

[renier], v. tr., regnoia, 136, regnia, 994, « rejeter, ne plus reconnaître qqn. » – FEW X, 252a : **renegare*

[reputer], v. tr., reputent, 680, « considérer pour » – FEW X, 280a : *reputare*

[requerir], v. *tr.*, requerant, 717, requeroient, 939, requerons, 1075, « solliciter » – FEW X, 282b : *requirere*

rere, v. *tr.*, 214, « raser » – FEW X, 14b : *radere*

reverance, *s.f.*, faire la re., 422, fit la re., 1034, « effectuer comme marque de respect un mouvement du corps » – reverance, 677, 877, 879, reverence, 704, « vénération, adoration » – FEW X, 354b : *revereri*

[reverer], v. *tr.*, reverent, 378, « honorer, traiter avec le plus grand respect » – FEW X, 355a : *revereri*

rogaste, *adj.*, 692, « rougeâtre » – FEW XIV, 1288a-b : *rougeâtre*

sacerdotalle, *adj.*, 673, « qui est propre au prêtre, aux fonctions qu'il exerce » – FEW XI, 34a : *sacerdos*

saisi, v. *tr.*, 35, estre sa. de, « être pris par » – FEW XVII : * *sazjan*

scheres, *adj.*, 522, « pénible » – FEW II-1, 439b : *carus*

sehus, *s.m.*, 1021, « sureau » – FEW XI, 6a : *sabucus*

seoir, v. *pron.*, 281, se seoit, 292, 736, 930, 1082 – siet, v. *intr.*, « être situé » – FEW XI, 392b : *sedere* 328

signet, *s.m.*, 875, « marque, signe de reconnaissance » – FEW XI, 607b

sigongne, *s.f.*, sigongnes, 442, « cigogne » – FEW II-1, 655b : *ciconia*

siquanoir, *s.m.*, 1089, « cycomore » – FEW XII : *sycomorus*

[sordre], v. *tr.*, sordit, 629, « jaillir » – FEW XII, 458a : *surgere*

sostencance, *s.f.*, 467, « subsistance, nourriture » – FEW XII, 477b : *sustinere*

soulas, *s.m.*, 51, 226, « plaisir, réconfort » – FEW XII, 33a : *solacium*

souldoyer, *s.m.*, 359, souldoiers, 407, « soldat » – FEW XII, 52b : *solidus*

[souloir], v. *tr.*, soloit, 159, 666, 709, 985, souloit, 237, 284, 291, 306, 313, 370, 428, 459, 563, 624, 644, 672, 775, 845, 880, 951, 1029, 1052, 1066, 1086, 1099, « employé avec avoir, estre, tenir, marque l'aspect duratif dans le passé » – soloit, 764, souloit, 294, 688, 910, 942, 950, 953, 958, 960, 1030, « avoir l'habitude de » – FEW XII, 45a : *solere*

souspiral, *s.m.*, 326, « trou laissant passer l'eau » – FEW XII, 475a : *suspirare* 326

stadie, *s.f.*, stadies, 311, 318, stadiez, 566, « stade, unité de mesure » – FEW XII, 225a : *stadium*

symonie, *s.f.*, 206, « fait d'acheter ou de vendre un bien spirituel »

tabernacle, *s.m.*, « réceptacle sacré, demeure sacrée » – FEW XIII-1, 13a : *tabernaculum* 791, 792, 794, 795, 799, 800, 919

tallant, *s.m.*, 362 « désir, volonté » – FEW XIII-1, 36b : *talentum*

tant comme, 433, 444, « aussi longtemps que »

tartarin, *s.m.*, 419, 783, « de Tartarie, tartare » – FEW XIX, 186a : *tatar*

toiese, *s.f.*, toieses, 248, « toise, unité de mesure valant six pieds » – FEW XIII-1, 226b : *tensus*

torment, *s.m.*, 69, « tourmente » – FEW XIII-2 : *tormentum*

toucher, *v. tr.*, toucher sa viande, 217 « ruminer » – FEW XIII-2 : *tokk-*

[traire], *v. intr.*, traïra, 517 « aller, se diriger vers » – FEW XII-2, 177a : *trahere* 517

[traiter], *v. tr.*, a la voix passive, fut tracté, 1044 « être traîné » – FEW XIII-2, 140b : *tractare*

[translater], *v. tr.*, a la voix passive, fut translaté, 238 « être déplacé » – translata, 735, 736, « traduire » – FEW XIII-2, 201b : *transferre*

travers, *s.m.*, 89, 97, 116, « pièce de bois placée transversalement dans un ouvrage pour affermir les divers pièces » – FEW XIII-2, 22a, 224b, 225a : *transversus*

trebucher, *v. trans.*, 331, « renverser, faire tomber » – FEW XV-2, 3,5b : *buk*

treü, *s.m.*, « redevance, imposition » – FEW XIII-2, 257b : *tributum* 286

[triangler], *v. intr.* trianglee, 157, « former un triangle » – FEW XIII-2, 250b : *triangulus*

tropicque, *s.m.*, au plus haut de tro., 643, « au plus haut point » – FEW XIII-2 *tropicus*

truchemen, *s.m.*, truchemens, 589, « interprète » – FEW XIX, 182a : *targuman*

turbantine, *s.f.*, 505, « résine qui coule du térébinthe, térébenthine » – FEW XIII-1, 236b : *terebinthus*

turterele, *s.f.*, turtereles, 942, « tourterelle » – FEW XIII-2, 437b : *turtur*

ulcain, *s.m.*, ulcains, 552, 555, « volcan »

umbroier, v. *intr.*, 263, « miroiter » – FEW XIV *umbra*¹

unxion, s.f., 200, « action d'oindre » – FEW XIV, 28a : *unctio*

usure, s.f., 205, « usure, fait de prêter à un taux excessif » – FEW XIV, 854b : *usure*

vaissel, s.m., 119, 127, 515, 517, 916, 998, vaisseau, 153, vaisel, 126, « récipient, ici récipient sacré » – FEW XIV, 190a : *vascellum*

verge, s.f., 914, 916, « baguette, symbole d'autorité » – FEW XIV, 490a : *virga*

vergus, s.m., 139, « sauce » – FEW V, 84b, 85a : *jus*²

vermeil, *adj.*, vermaulx, 738, « d'un rouge vif » – FEW XIV, 289b : *vermiculus*

vesve, *adj.*, 294 « dont le mari est mort » – FEW XIV, 432a : *vidua*

vicare, s.m., 193, « celui qui remplace ou représente qqn. dans ses fonctions » – FEW XIV, 407b : *vicarius*

vitupere, s.m.et s.f., 206, « honte, déshonneur » – FEW XIV, 573a : *vituperium*

volte, s.f., voltes, 249, « tour » – FEW XIV, 622b : *volvere*

ybis, s.m., 443, « ibis, oiseau échassier assimilé à la cigogne » – FEW IV, 531a : *ibis*

ydrois, s.f., 154, « cruche à eau » – FEW IV, 523a : *hydria*

yvresse, s.f., 745, « état d'une personne ivre » – FEW III, 201b : *ebrius*

INDEX DES NOMS PROPRES

Dans cet index des noms propres, nous avons recensé l'entière des noms propres présents dans notre édition, les renseignons dans leur ordre d'apparition et avons indiqué tous les numéros de ligne auxquels le lecteur pourra les retrouver. Cependant, nous n'avons pas jugé utile d'identifier des noms tels que Jherusalem, Jhesucrist, Naplez, Paris, Paradis Terrestre.

Dans notre édition, nous avons relevé par un astérisque les noms dont la forme variait fortement par rapport à la forme qui se retrouvait le plus fréquemment dans les autres éditions. Cette dernière, que nous avons relevée dans l'édition de Madeleine Tyssens²²¹ qui nous a servi de référence pour cet index, est présentée entre crochet. La présentation s'annonce donc comme ceci : FORMES PRÉSENTES DANS LE TEXTE + [Forme de la version liégeoise] + identification + numéros de ligne.

ABEL, fils d'Adam : 671

ABILLEE, [Alhileth], désert entre l'Égypte et la Syrie, auj. Et-tih : 340

ABRAHAM, HABRAHAM, patriarche de l'Ancien Testament : 668, 676, 683, 695, 697, 808

ABSALON, fils de David : 1021 -bloc sculpté en forme de main dans Jérusalem par Absalon : 1021

ACCOS, [Athos], montagne de Chalcidique, sur la mer Egée : 170

ACRE, [Daire], Dair el Belah à 8 km de Gaza : 337

ACRE, ACON, aujourd'hui Akkos : 305, 306, 307, 308, 310

ADAM, ADAN, ADAZ : 19, 103, 111, 490, 671, 676, 686, 687, 691, 807,

ADRAGMAS, [Andromaday], Andromède : 303

ADRIAN, Hadrien, empereur de Rome : 893

AFFRICQUE, AFFRIQUE : royaume de la Libye : 296, 521

AGENOZ, [Agenor], ancêtre de Didon : 297

AISE 239, Asie – AISE LA MOINDRE, ASIE LA MOINDRE, Asie Mineure : 239, 834.

AIX LA CHAPELLE : 882

²²¹ M. Tyssens, *op. cit.*

ALCHEDEMAC, [Aceldemach], Champ de sang racheté pour les 30 deniers de Judas : 1026

ALEXANDRIE, cité fondée par Alexandre, Alexandrie de Margiane aujourd'hui Merv (Turkménistan) : 563

ALIXANDRE, roi de Macédoine : 164, 502

ALIXANDRIE, Alexandrie d'Égypte, cité fondée par Alexandre : 468, 564, 569

ALMAINE, ALLEMAIGNE, ALEMAIGNE, 74, 81, 147, 882

AMASSONNE, terre des Amazones : 55

ANANIE, nom hébreu de l'un des compagnons de Daniel jetés dans la fournaise (Daniel, I, 6) : 349

ANGLETERRE : 2, 52, 73, 114, 375, 384,

ANNE (sainte ~), mère de la Vierge Marie : 149, 955, 958

ANNES, [Minca], île grecque : 162

APOSTOLY, [Appellius] : nom hébreu du roi mage Gaspar : 726

APPOCALIPSE, œuvre attribuée à Saint Jean évangéliste : 233

ARABE, ARABIE, royaume, région des déserts de Syrie : 366, 450, 572, 583, 773, 835/54

ARBRE SEC, arbre légendaire, mentionné dans la plupart des récits de pèlerinage : 698, 702

ARBROC, [Arboch], nom juif du tombeau des Patriarches : 683

ARCHA D'UNI, Arche d'Uni, Arche Dieu, Arche d'Alliance : 911

ARENUIE LA PETITE ET LA GRANDE, [ARMENIE] : 835 v. HERMENIE

ARISTOTE, philosophe : 165

ASCENCION : 1065, 1082

ASSIRIENS : 782

ATDENAGO, [Abdenago], autre nom d'AZARIA (*Daniel*, I, 7) : 351

ATTRACTIQUE (MER ~), [ADRIATIQUE] : 538

AUGUSTIN (saint~), ordre de saint~ : 846

AYGUEMORTES : 534, 535, 537

AZANE, [Azaria], un des compagnons de Daniel jetés dans la fournaise : 350

BABILOINE LA MOINDRE, cité de Mésopotamie : 430

BABILONIE, BABILOINE, BABILOINNE, cité près du Caire : 334, 345, 346, 430, 448, 520, 528, 533, 569, 571, 578, 588,

BALLAAM, prêtre de Jéhovah (Nombres XXII-XXIV) : 1061

BALLES, [BALBES], peut-être Bilbeis, centre caravanier à 60 km au nord-est du Caire : 344

BALTHASAR, roi mage : 725

BARBARIE, Afrique du Nord : 430

BARBE (sainte ~), vierge et martyre légendaire : 348

BARSABEE, BERSABEE, BERSABE, résidence d'Abraham au sud de la Judée à 9 lieues de Jérusalem (Gen, XXI, 31) : 666, 668, 670, 776.

BEDOINS, habitant arabe des déserts de Syrie : 662

BELION, fleuve, aujourd'hui Nahr Na'aman : 319

BELLE GRESVE, Belgrade : 84

BENJAMIN, fils de Jacob : 757

BETHAGE, [Betphagé], localité proche de Jérusalem : 1070

BETHANIE, Bethenie, ville de Palestine, près de Jérusalem, résidence de Symon le lépreux : 1072, 1086, 1095, 1096

BETHEL, rocher de Jérusalem où était posée l'Arche d'Alliance : 911

BETHLEEM : 367, 707, 708, 731, 732, 740, 753, 754, 755, 777

BIBLE : 735

BODOMUS, [Bedeyens], habitant arabe des déserts de Syrie : 360

BOGIEZ, [Bulgres], habitant de la Bulgarie : 84

BONDICAR, [Bendoch Darch], sultan, successeur de Malethenos : 383

BOURGONGNE, [Bourgoigne] : 354, 534

BRADIS, [Brandis], Brindisi : 539

BRAS SAINT GEORGE, Hellespont, aujourd'hui Dardanelles : 158, 230

BRETAGNE, [Betanie], Bythinie, (nord-ouest de l'Asie Mineure) : 153

BULLIE DE CONSTANTINOPE, [Bulze], Hellespont, V. Bras Saint Georges : 158.

BURGANS, [Barbariens], habitant de l'Afrique du Nord : 783

CABIL : 692

CALABRE : 308, 541

CALAHALICH, [Calahilith], El Kalah, citadelle du Caire, résidence du sultan : 355

CALDEE, Chaldee, royaume : 55

CALETH, [Caleph], compagnon de Josué (*Josué* XIV, 6-14) : 674

CALISTES, probablement Thera, île grecque : 162

CALVAIRE (MONT DE ~) : 113, 804, 824

CAMELZ, [Cananens], Chananéens : 782

CAMPUS FLORIDUS v. CHAMP FLORY : 714

CANANEE, femme de Simon Cananeus (Marc VII, 24-30 ; Math. XV, 21-28) : 291

CANCER, Cancer, signe du zodiaque : 433

CARESME : 208, 218

CARICO (saint~), [Caritot], Chariton, abbé du IV^e siècle : 778

CARTAGE, Carthage, principale cité d'Afrique, proche de Tunis : 296

CASSACH, aujourd'hui Kâchân, à une centaine de km au nord d'Ispahan où la légende situait la rencontre des rois mages : 730

CATHERINE (sainte ~), Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre : 564, 572, 604, 609, 624, 640, 643, 645, 646, 987

CAYM, fils d'Adam : 672

CAYPHAS, cité fondée par Cayphas, Haïfa : 1013, 139, 314

CECILLE, [Sizille], CECILE, [Scizille], Sicile : 75, 308, 544, 545

CEDRON, ruisseau du Val Josaphat (Jérusalem) : 1042

CENE, dernier repas du Christ avant la Passion : 199

CESARIE, Césarée, entre Acre et Gaza : 332

CHAMP FLORIN, CHAMP FLORY, aux abords de Bethleem : 714, 720

CHAMPAIGNE : 540

CHARLES LE CHAULE, [Charles le Chauve], petit-fils de Charlemagne : 883

CHARTRES : 883

CHASTEL D'EMAUX V. EMAUX

CHASTEL DE MONTROYAUL, MONTROYAL, château franc, Monréal, actuel Chêback : 392, 397

CHASTEL DES PELERINS, auj. Athlit, au sud de Haïfa, château édifié par les Templiers : 332

CHAYR CHAIR, CHAR, CAYRE : 345, 355, 411, 412, 430, 448, 481, 491,

CHOTEL, [Coyel], roi légendaire d'Angleterre : 114

CIPRE, CYPRE, Chypre : 275, 282, 286, 559, 561

COLCOS, Colcos, île grecque : 162

COMANS, COMMAIN, habitant de la Commanie : 77, 163

CONAPACH, TONAFAC, [CANOPAT], nom sarrasin de l'Égypte : 343, 364

CONSTAN, empereur de Constantinople, mari d'Hélaine, père de Constantin : 115

CONSTANTIN, empereur romain : 833

CONSTANTINOBLE, Constantinople : 123, 124, 144, 147, 149, 152, 156, 158, 163, 179, 220, 228, 560

CRESTIENS : 10, 36, 38, 237, 284, 286, 307, 314, 388, 459, 500, 604, 667, 680, 701, 741, 761, 783, 784, 820, 840, 869, 891, 895, 896, 1028

DAMAS : 298, 366, 385, 412 – CHAMP DE ~, lieu de la création d'Adam : 688

DAMASECH, [Meser], province d'Égypte, Damanhur dans le delta du Nil : 458

DAMASSUS, [Saraphus], nom hébreu du roi Balthazar : 727

DAMIETE, dans le delta du Nil, province d'Égypte : 459 – ville et port : 563 – LA NOUVELLE
DAMIETTE : 461

DANIEL, prophète : 429

DANUBLE : 80

DAVID, roi d'Israël, auteur présumé de certains des Psaumes : 365, 621, 669, 675, 710, 747,
753, 769, 815, 924, 933, 1008

DESBAZUT, [Beruth], Beyrouth : 298

DESTROITZ DE CORNOUAILLE, détroit situé en Angleterre : 374.

DIDO, femme d'Enée, fondatrice de Didaine : 295, 297.

DIEU : 30, 39, 46, 68, 143, 193, 207, 245, 353, 465, 466, 467, 476, 477, 599, 602, 608, 614,
619, 620, 624, 637, 693, 716, 720, 729, 784, 786, 839, 841, 876, 892, 942, 948, 1005, 1037,
1087, 1095

DOUBLE CAVE, DOUBLE SEPULCRE, tombeau des patriarches à Hebron, V Arboch : 681

DUP, [DYRP], nom sarrazin de l'ARBRE SEC : 697

DURA, port de la côte Dalmate, Durazzo, aujourd'hui Durës en Albanie : 558.

DYANE, déesse : 251.

EBRON, cité d'Abraham, tombeau des Patriarches : 670, 672, 674, 675, 690, 694, 696, 707,
764, 776.

ECASTIE, [TRACHIE dans la version liégeoise] : 82

EDOUARD, roi d'Angleterre : 384.

EGYPTE, EGIPTE : 55, 341, 343, 347, 365, 371, 372, 374, 379, 380, 400, 441, 443, 450, 452,
455, 456, 457, 462, 469, 479, 480, 521, 528, 562, 580, 750, 773 – ~ LA HAULTE ET
LABASSE : 836

ELCOREN, le Coran : 743

ELPHEUS, sultan, successeur de Bendoc Darch : 387, 389.

EMAUX, Emmaüs : 1035

ENEAS, Enée, héros troyen : 295

EPHESI, EPHESIN, Ephèse : 236, 244

ESCABUE, [Scalone], Ascalon, port de l'ancienne Palestine : 412

ESCALONNIE, SENS, ESCLAVONNIE, [Ascalone], Ascalon, auj. Askhelon : 332, 374, 771, 777

ESCOLE SALOMON, église de Jérusalem : 949,

ESCOSSE : 74

ESCRITURE, SAINCTE~ : 289, 633, 685, 909, 1092

ESTIENNE (saint ~), Etienne, premier martyr : 857

ETHIOPE, [Elyopol], Héliopolis (Égypte) : 469

ETHIOPE, Ethiopie, Afrique orientale : 55, 441, 454, 837

EUFFRATRE, EUFRATA, autre nom de Bethléem : 709, 710

EVE, femme d'Adam : 686, 687.

EZECHIE, prophète : 355

FILZ (LE), Dieu le Fils : 189, 353

FLARPON, [FLAXON], peut-être Paros et Naxos : 162

FONTAINE DE MAROTH, [FONTAINE DE MARATH] V MAROTH : 574

FRANCE : 118, 119, 280, 534.

GALGALACH, nom grec de Jaspar : 727

GALGATA, Golgota, rocher fendu du Mont du Calvaire : 806

GALILEE (MONT DE ~), Région au nord d'Israël : 1084, 1085

GALILEE, lieu où saint Pierre pleura son reniement : 1014

GALLES, pays de Galles : 74

GARCHOGA, [Cuichboga], fils et successeur d'Elpheus : 391

GAZA, cité, « Cité Riche » Anciennement nommée Palestine : 327, 336

GENEVOIS, Génois : 558

GODEFROY DE BILLON, avoué du Saint-Sépulcre : 809

GRANT BRETAGNE, nom ancien de l'Angleterre : 114

GRECE : 82, 102, 161, 538, 558

GREF, île, Corfou : 557

GREGOIS, GREGOIZ, Grecs, chrétiens de rite oriental, d'obédience orthodoxe : 188, 782

GROYN, [GYON], autre nom du Nil : 432

GULZ, [Bulgre], habitant de la Bulgarie : 77

HAHOE, HAPE, [HALAPPE], Alep, au nord-ouest de la Syrie : 345, 836

HARON, frère de Moïse : 914, 917

HELAINNEE, HELAINE, HELENE (sainte ~), Hélène, mère de l'empereur Constantin : 114, 150, 826, 830

HELIN (val de ~), Elim, dans la péninsule du Sinai : 576

HELIZABETH (sainte ~), cousine de la Vierge Marie : 1032

HELYE, nom de Jérusalem sous l'empereur Adrien : 897

HEMENIE, ARENUIE (la Petite et la Grande), Arménie : 53, 835

HEREDES, HERODE, HERODES, [Herode Ascalonite], roi de Judée : 347, 760, 963, 964, 975, 977

HERMES LE SAGE, Hermès Trismegiste, nom grec du dieu égyptien Thor : 188

HERODES AGUPPE, [Herode Agrippe], roi de Judée : 978

HERODES ANTIPAU, [Herode Antipas], roi de Judée : 978

HESBESPONT, [HELLESPONT] : 157 v. BRAS SAINT GEORGE

HONGRIE : 75, 76, 80, 82

HOSTPITALIERS, HOSPITALIERS, chevalier de l'ordre de l'Hôpital : 339, 862

IFYCHIS, [SICHIS], premier nom de Bagdad : 428

INDE : 502, 730 – INDE LA MINEUR : 56, 837 –INDE LA MINEUR, LA MOIENNE ET LA MAJEUR : 56

INFLACER, [Nyflan], Livonie : 78

IRLANDE : 73

ISRAEL, ISRAHEL, IRAEL, peuple : 573, 575, 579, 669, 915, 1092

ISRAEL, second nom de Jacob : 924

ITALIE, 544

JACHEUS, [Zacheus], nain, disciple du Christ : 1089

JACOB, patriarche de l'Ancien Testament (*Gen. XXV, 11*) : 676, 758, 922, 923

JAFFE, JAFFA, Jaffa, port proche de Jérusalem, partie de Tel-Aviv : 300, 332, 777

JAFFET, fils de Noé : 301

JAQUES (saint ~), saint Jacques le Majeur : 978

JAQUES, JAQUES ALPHEY, apôtre, premier évêque de Jérusalem : 946, 1026, 1062, 1071

JASPAR, roi mage : 725

JEBUS, premier nom de Jérusalem : 768

JEBUSSALEM, nom donné à Jérusalem par David : 769

JEHAN (saint~), évangéliste : 233, 234, 236, 237, 240, 634, 848, 948, 1005

JEHAN .XXII., Jean XXII, pape en Avignon : 191

JEHAN BAPTISES, JEHAN BAPTISTE (saint~): 932, 978, 1033, 1034

JEHAN DE MANDEVILLE, auteur du *Livre* : 1, 51,

JEHAN GRISOSTOME, JEHAN CRISOSTOME (saint~), père de l'Église grecque, évêque de Constantinople : 151, 980

JHEBRESEMAIN, [Gethsemani], roche dans le val de Josaphat : 1053

JHERICO : 776, 1086

JHEROME (saint~), père de l'Église latine : 735

JHERUSALEM, JHERUSALEZ : 3, 23, 59, 150, 282, 299, 300, 305, 333, 336, 365, 411, 412, 470, 530, 531, 562, 649, 666, 690, 754, 755, 760, 762, 764, 770, 775, 776, 780, 787, 810, 835, 859, 894, 908, 947, 988, 1009, 1031, 1038, 1040, 1050, 1064, 1080, 1081,

JHESUCRIST, JHESUS : 8, 34, 38, 49, 86, 110, 185, 187, 493, 699, 722, 728, 794, 828, 843, 886, 921, 992, 1015, 1079

JHOLAMARDA, [TOLOMAIDA], Ptolémaïs, ancien nom d'Acon (Acre) : 306

JHOSOLE, [Jerosolimie], nom donné par Salomon à Jérusalem : 770

JOACHIM, père de la Vierge Marie : 957

JOLEM, [Gesen], région d'Égypte (Delta du Nil) : 450

JONAS, fils de la veuve de Sarepta, ressuscité par Elie : 294

JOPE, Joppé, nom médiéval de Jaffa : 301

JOSAPHAT, JOSEPHAT (Val de ~), à l'est de Jérusalem : 856, 986, 1011, 1017, 1041, 1045

JOSAPHAT, roi de Juda (I *Rois* XXII, 41-51), qui donna son nom au val : 1060

JOSEPH (saint~), fils de Jacob, vendu par ses frères, conseiller du roi d'Égypte (*Gen*, XXXVII et passim) : 348, 521, 522, 757

JOSEPH DARIMACIE, JOSEPH D'ARIMATIE, disciple de Jésus : 841, 990

JOSUÉ, chef guerrier du peuple juif : 674, 1087

JOYE (MOULT DE ~, MOULT ~), situé à deux lieues de Jérusalem : 1038, 1039

JUDA, tribu d'Israël : 673

JUDAS MACABEUS, chef d'une révolte juive (I *Mach* III ss) : 772

JUDAS, apôtre, trahit le Christ : 1022, 1025, 1054

JUDEE, JUDE : 439, 440, 772

JUIFZ, JUIFS, JUFZ, JUFS : 14, 92, 112, 120, 129, 141, 143, 679, 683, 703, 726, 781, 827, 869, 886, 888, 890, 892, 904, 912, 913, 921, 928, 942, 943, 946, 1009, 1024, 1054, 1058,

JUL, [Alixandre], province d'Égypte : 458

JULIUS CESAR : 818, 890

JULIUS, JULIAN (saint~), nom de baptême de Symon le Lépreux, évêque, invoqué par les voyageurs en quête d'un gîte : 1074

LANGO, île grecque, Cos : 247

LANGREZ, duché en France gouverné par des évêques : 354

LANGUEDOC : 535

LANTAIS, [Jonoya], Génois : 246

LATY, [Lachym], sultan, successeur de Melechnasser : 393

LAZARUM, Lazare, ami du Christ : 1077

LENPE, [Lempne], Lemnos, île grecque : 162

LIBIE, LYBYE, royaume, Libye : 55, 453, 456

LION : 151

LOCH [ALOTH], montagne, peut-être l'Atlas : 440

LOMBARDIE : 81, 535

LOTH, fils d'Aran et neveu d'Abraham : 694

LOYS (saint ~), roi de France : 380

LUC (saint ~), évangéliste : 152

LYBRA, Balance, signe du zodiaque : 438

LYON, Lion, signe du zodiaque : 434

MABACH [Sahit], province d'Égypte, Sâ el-Hagar, dans le delta du Nil : 458

MACEDONIE, Macédoine : 164, 169,

MACEDONIENZ, Macédonien : 783

MAHOMET : 742, 744

MALESSADIN, [Mellech Daer], second nom de Bondicar : 384

MALETHENOS, [Mellechmeor], second nom de Turquinan : 383

MALETOISE, [Malleville], ancienne Novavillan Zemun, au nord de Belgrade : 79

MALGALACH, nom grec du roi mage Melchior : 727

MALLECHSAHIT [Melechsahic], fils de Malessadin : 386

MANBRE (MONT DE ~), Montagne proche d'Ebron : 696

MANBRÉ, Montagne proche d'Hebron : 696

MARBRE, [Maroch], Maroc : 429

MARC (saint~), évangéliste : 564

MARCCILLE, [MARCELLE], Marseille : 537

MARGUILLE, [Gilbel] : 552

MARIACH, [Moriath], premier nom de BETHEL : 910

MARIE CLEOPHAS, Marie Cleophas, l'une des saintes femmes, tante de Jésus : 1079

MARIE CLEOPHE, Marie Cleophas, l'une des saintes femmes, tante de Jésus : 864

MARIE EGIPCATE (sainte ~), église de Jérusalem, près du mont des Oliviers : 1069

MARIE MAGDALENE, MARIE MAIGDALENE, MARIE MADALENE : 844, 865, 1076, 1078

MARRON, MAILARC, [Mairea], Myrrha, évêché de saint Nicolas au sud ouest de la Turquie : 244, 245

MARTHE, sœur de Lazare : 1077

MEDE, royaume, Médie, province de Fars, au sud de l'Iran : 371

MEDIANS, [Medeyens], Mède : 782

MELCHADEL, [Melech Gadel], second nom de Garchoga : 392

MELCHIASAR, [Melechnasser], successeur de Melethanasar : 397

MELCHIOR, roi mage : 725

MELCHISEDEC, roi de Salem (*Gen. XIV 18-20*) : 768

MELETHANASAR, [Melech Masser] second nom de Laty: 394

MELFIN, [Mersin], Misraïm, nom hébraïque de l'Égypte : 344

MELHAIST, [Malhaphe], autre nom du Coran : 743

MELIAS, HELIE, le prophète Elie (*I Rois, CVII-XIX, XXI*) : 294, 632

MELLECHT SOTHA, [Melec Sala], sultan, successeur du fils de Mozadin : 380

MELLETASSERA, [Melechassenaf], sultan, fils et successeur d'Elpheus : 390

MELOPE, [Melo], Milo, île grecque des Cyclades : 162

MENON (fosse ~), [Meymon], fosse de sable près d'Acre : 320

MER D'ESPAIGNE, Méditerranée occidentale : 429

MER OCCEANE, océan entourant l'œkoumène : 579

MESETIE, [Melech Moder], Autre nom de Melchiasar : 399

MESOPOTANIE, royaume, Mésopotamie : 836

METABURGIS, [Neysebroyck], sans doute Neusatz, aujourd'hui Ujvidek sis à 80 km au nord de Belgrade : 79

MEZINE (FER DE ~), détroit de Messine : 545

MICHIEL (saint~), jour de la fête de - : 53

MICHOL, première femme du roi David : 753

MISAEL, nom hébreu de l'un des compagnons de Daniel jetés dans la fournaise (*Daniel I, 7*) : 350

MISSACH, autre nom de Misael : 351

MONT DE CALVAIRE, MONT DE CALVARE v. CALVAIRE

MONT DE GALILEE v. GALILEE

MONT DE JOYE v. Joye

MONT DE MANBRÉ v. Manbré

MONT DE SIGNAY, MONS DE SYGNAY v. SIGNAY

MONT DE SYON, MONT SYON, v. SYON

MONTAGNE SAINCTE CATHERINE, mont de la région du Synay : 642

MONTAIGNE HELIA, [Ethna], Etna, volcan de Sicile : 551

MOULT CARMELIN, MONT CARMELIN, Mont Carmel, près de Hayfa : 311, 315

MOYSE : 572, 573, 579, 592, 605, 607, 629, 630, 635, 638, 646, 914

MOZADIN, [Moradin], fils et successeur de Saladin : 378

MOZETANYE, [Moretanie], royaume, Mauritanie : 441

NAAZAM, [Naason], père de Salomon de Rahab ancêtre au cinquième degré du roi Salomon (*Math* I, 4-5) : 1094

NABUGODENOSOR, NOBUGOCDENOSOR, roi de Babylone (*Daniel* I, 1) : 349, 350, 428

NAPLEZ : 539

NATATOIRE SILOE, fontaine de Jérusalem : 1018, 1020

NETALYE, [Ytalye] : 554

NICOLAS (saint~) : 231, 737

NIL, rivière d'Égypte : 432, 521, 566, 570

NIQUES, [SALZE], Nicée, aujourd'hui Iznik, à 30 km au nord de Bursa (Brousse) : 228

NORUOIT, [Noreweghe], Norvège : 74

NOSTRE DAME DE LISLE, église située à Lilles : 151

NOSTRE DAME DES LATINS, église de Jérusalem : 864

NOSTRE DAME : 149, 346, 626, 631, 737, 930, 955, 957, 984, 985, 988, 999, 1010, 1031, 1033, 1045, 1046, 1052, 1081, 1085, v. VIERGE MARIE

NOSTRE DAME, église du Mont de Synay : 634

NOUÉ, NOEE, Patriarche de l'Ancien Testament (*Gen.* VII-XI) : 101, 301

OCTIPE, [Oritige], île grecque : 162

OLIVET (MONT D'~), Mont des Oliviers : 1040, 1062, 1072, 1080, 1084, 1085

OPITAL DE RODES, HOSPITAL DE SAINCT JEHAN, ordre des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, fondé vers 1070 par les chevaliers de Saint Jean,auj. chevaliers de Malte : 255, 862

ORDRE DES FRERES DES CARMES, religieux de l'ordre des Carmélites : 312

OREB, mont Horeb, plateforme dans le sud du massif du Sinaï : 632

OSIE, terre située en Pologne : 540

PALASIE, [Palestine], ancien nom de Gaza : 327

PALESTINE, PALEITINE, territoire des Philistins : 583, 771

PARADIS TERRESTRE : 103, 432, 439, 567, 687, 689, 953

PARIS : 122, 124, 144, 147, 148,

PASQUES FLORIES, fête des Rameaux : 849, 1071

PATHMOS, île grecque, Patmos : 233, 235

PAVONIE, [Pananie], plaine de Hongrie, ancienne province romaine de Pannonia : 75

PÈRE (NOSTRE ~), Dieu le Père : 39,

PERSANS : 782

PERSE, PERSI, PARSIE, empire comportant deux royaumes, Perse : 54, 556, 835

PHELIPPES, PHELIPE (saint~), apôtre : 316, 1026

PHILISTEUS, PHILISTIENS, PHILISTIEZ, Philistins : 327, 330, 672

PHILO, [Zilo], Chio, île de la mer Egée : 232

PIERRE, PIERE (saint~), le chef des apôtres : 136, 948, 979, 994, 1011, 1015, 1047, 1071

PILATE, PYLATE, Ponce Pilate, procureur romain de Judée de 26 à 26 PC : 140, 963

POITIERS : 883

POLAINE, [POULANE], Pologne : 75

PORTE SPECIEUSE, porte du temple de Jérusalem : 947

PROUVANCE, Provence : 537

PSALTIER, Psautier, Livres des Psaumes attribués au roi David : 350, 621, 710, 735, 930

PSEALME, Psaumes composant le Psautier : 350,

PUILLE, Pouilles : 541

PUISSE, [Prusse] : 88

RACHEL, femme de Jacob, mère de Joseph et de Benjamin (*Gen. XXIX – XXXV, 20*) : 756

RAMACHA, [Ramasse], contrée d'Égypte : 777

RAMACHA, [Ramatha], cité d'Israël, Ramla à 20 km de Tel Aviv : 450

RICHARD DE ANGLETERRE, Richard Cœur-de-Lion : 375

RODES, Rhodes, île grecque : 560

ROI ADRIAN, [Roi Cesdroie], roi, sans doute Khosroès Ier le Grand, roi de Perse : 1037

ROMME : 190, 539, 913

ROSEL, [Bezeleel], lieu dans l'église Sainte Catherine où se serait déroulé l'épisode du Buisson Ardent (*Exode* III, 1 ss) : 608

ROSNE, Rhône : 151

ROUGE MER, MER ROUGE, ROCGE MER : 452, 578, 655, 915

ROUSSIE, Russie : 77

RUBIC, [RESICHE], province d'Égypte, Rosette, aujourd'hui Rachid dans le delta du Nil : 458

RUIH, [RAAL], Raab, prostituée qui ouvrit Jéricho aux Hébreux (*Jos, II, 1-24 ; VI, 16-26*) : 1090

SAFFRIRA, [SAFFRA], Shefaram, à 15 km à l'est d'Akko : 316

SAINTE ESGLISE : 190

SAINTE-CATHERINE, église du mont de Synay : 597

SAINTE-SOPHIE, église de Constantinople : 182, 187

SAINCT-JEHAN BAPTISTE, église proche de l'embouchure du Jourdain : 1035

SAINT-SAULVEUR (église ~), église de Jérusalem : 980
 SAINT-SAULVEUR, église de Thyr : 292
 SAINT-SEPULCRE (église du ~), église de Jérusalem : 845, 855, 861
 SAINT-SEPULCRE, tombeau du Christ : 788, 866, 897
 SAINT-JAQUES LE MINEUR, église de Jérusalem : 982
 SALADIN, Saladin, sultan d'Égypte : 372, 373, 374, 376
 SALEM, nom ancien de Jérusalem : 768
 SALOMON, fils de David (I Rois, I – IX) : 365, 669, 769, 884, 894, 938, 1009.
 SALOMON, fils de NAAZAM : 1094
 SAMARITAINS, habitants de la Samarie : 772
 SAMEY, [Amerius], nom hébreu du roi mage Melchior : 727
 SAMUEL, prophète : 1038
 SANCTA SANCTORUM : 904
 SANSON, [Sanse], Sanson (*Juges*, XIII-XVI) : 329
 SARAPHO, [Sorphanie], autre nom de Soreppe : 293, 295
 SARASINS, SARRASINS : 282, 284, 385, 420, 460, 499, 501, 565, 678, 697, 703, 741, 748, 783, 839, 869, 875, 898, 900
 SARDENAY, Seidnaya (Syrie) à 35 km au nord-est de Damas : 298
 SARDINE, Sardaigne : 541
 SAREPCE, [Soreppe], Sarepta, aujourd'hui Safarand au sud de Beyrouth : 293
 SARRASY, nom grec du roi mage Balthasar : 727
 SEPULCRE v. SAINT-SEPULCRE
 SETH, fils d'Adam : 103, 107
 SEZILLE, Sicile : 542
 SIDOMEUS, [Sidoniens], habitants de Sidon : 293

SIDON, SIDON SAREPTE, [Saiet], aujourd'hui Sayda au sud de Beyrouth : 295, 297, 298

SIDRACH, un des compagnons de Daniel jetés dans la fournaise : 351

SIGNAY, SYNAY, SYGNAY, : 529, 571, 577, 584, 588, 591, 647, 987,

SIM, désert, autre nom du mont de Sinaï : 591

SIMEON LE MESEAU, [Symon Le Lepreux], disciple du Christ : 1073 v. JULIUS (saint~)

STICOPAINZ, [Achoppart], habitant arabe des déserts de Syrie : 652

STRAGERES, Stavros, en Chalcidique, patrie d'Aristote : 165

SUR, anciennement Tyr, Liban : 305

SURIE, Syrie : 54, 284, 337, 366, 384, 401, 454, 771, 774

SYMEON (saint~), ancien des Juifs à qui fut présenté Jésus (Luc, II, 25 – 28) : 926, 954

SYON (MONT DE ~), montagne de Jérusalem : 983, 984, 989, 1001, 1006, 1007, 1008, 1016, 1017, 1026,

TARCIE, TRACHIE, Thrace : 164, 165, 169

TARTARIE, Mongolie : 54, 392,

TARTARINS, Tartare : 783

TEMPLE D'UNI, TEMPLE DOMINI, édifice de Jérusalem, l'actuel Dôme du Rocher : 866, 880, 951

TEMPLE SALOMON, résidence des Templiers, aujourd'hui Mosquée al Aqsa : 884, 1016

TEMPLIERS, chevaliers de l'ordre du Temple : 951

TERRE DE PROMISSION, TERRE SAINCTE, Terre Sainte : 2, 5, 49, 639, 675, 701

TESBRIE, probablement Lesbos, île grecque : 162

THIR (port de ~), Tyr, aujourd'hui Sour, Liban : 283, 291, 293, 297, 305, 318

THOMAS (saint~), apôtre : 1001, 1082

TITUS, empereur de Rome, fils de Vespasien : 766, 885, 913

TORDE, CROTES, [CRETE], CRATI, [CRESTHE], Crête : 309, 559

TREVESTOUT, THIEN, [CHEVETOUT], Civetot, camp fortifié de la première croisade, sur la Mer de Marmara : 229

TRIPOLLE, cité, Tripoli, Liban : 387

TROIE, ~ LA GRANDE, cité détruite, en Turquie occidentale : 160, 296, 893

TROUSLE, [CORISQUE], Corse : 541

TURBA, [CARIA CHARBA], Qiryat-Arba, nom sarrasin d'Hebron, (tombeau des Patriarches) : 682

TURCS, Habitants de la Turquie : 239, 783

TURQUIE : 53, 228, 240, 401, 835

TURQUINAN, [TURQUEMAN], sultan successeur de Mellecht Sotha : 382

URIE, Chevalier du roi David, époux de Bethsabée (II *Samuel*, XI) : 668, 936

VAL DE JOSAPHAT, VAL DE JOSEPHAT, v. JOSAPHAT

VAL DE LARMES, autre nom d'Hebron : 986

VALONNE, port de la côte dalmate, Valona, aujourd'hui Vlorë (en Albanie) : 558

VASPASIANUS, [VESPASIEN], empereur romain, père de Titus : 766

VENICIENS (Goulfe des ~), Mer Adriatique : 538

VENISE : 307, 537, 559

VIEL TESTAMENT : 98, 216, 749

VIRGE MARIE, VIERGE MARIE : 8, 185, 468

VIRGO, Vierge, signe du zodiaque : 437

YPOCRAS, Hippocrate : 247, 248

YSAAC, patriarche de l'Ancien Testament, fils illégitime d'Abraham et de Sara : 676

YSAIE, prophète : 1018

YTALIE : 538, 541

ZACARIE, prophète : 1062

ZACHARIE, [Zacarias], fils de Barachie, prêtre du Temple, tué près du temple de Jérusalem
(II *Chron.* XXIV, 20 – 22) : 944

ZACHARIE, père de Jehan Baptiste : 932

Conclusion

Les recherches sur Jean de Mandeville ont encore beaucoup à révéler, tant au niveau de son auteur que de la conception de la géographie au XIV^e siècle. De plus, le *Livre des Voyages* est une sorte de « best-seller » qui a touché même les classes les moins aisées. Ce succès, qui dura tout de même cinq siècles, montre l'attrait qui était réservé au monde et aux mystères qui le composent. En outre, l'utilisation que fait Mandeville de ses sources et les critiques qui l'ont entourée au fil du temps est un bon exemple de l'évolution de la conception de plagiat, la première édition mentionnant les sources des *Voyages* datée en 1725 a ainsi ouvert la porte d'une longue recherche visant à établir la liste de ces inspirations. Enfin l'existence de trois versions différentes nous semble être un bon témoin des changements que peut connaître un texte au fil des copies.

De la terre de promission et les diverses et estranges choses est un imprimé rare, et ce fut un honneur pour moi de travailler dessus. Cet imprimé, malgré le fait que nous avons établi qu'il s'agissait d'une version continentale, est différent des autres textes édités qui nous ont servi de base de travail. Il est donc possible d'envisager trois pistes de réflexion : Tout d'abord, le texte qui a servi de base à notre imprimé a été adapté afin d'en faciliter l'impression. Ensuite, le manuscrit dont est issu notre imprimé présente un état plus ancien de la tradition de Mandeville. Enfin, le cas inverse, la copie mère montre un état plus récent de cette tradition.

Au fil de mes recherches, j'ai pu me rendre compte de toutes les facettes qu'une édition impliquait. Qu'elles soient historiques, linguistiques ou littéraires, elles sont primordiales pour appréhender l'entièreté d'une copie d'un texte. Une édition, ce n'est pas simplement retranscrire et corriger, c'est prendre soin d'un texte écrit plusieurs siècles auparavant, lui redonner « une seconde jeunesse », s'enfoncer dans les méandres de deux histoires : celle qui l'entoure et celle qu'il raconte. De nombreux textes attendent d'être édités et chacun est le témoin d'une ancienne vision du monde en un moment et un lieu donné. Les étudier c'est tenter de lever un peu plus le voile qui entoure l'Histoire.

Bibliographie

Texte édité

Jean de Mandeville, *De la terre de promission et les diverses et estranges choses*, Lyon : Nicolas Philippe et Marc Reinhart, 1477 - 1483, 4°, 89, ill., a-l⁹ Liège, Université de Liège, XV.C66 (code barre 700603899).

(Consulté en ligne sur : https://donum.uliege.be/bitstream/2268.1/1645/10/XVC066_r.pdf)

Dictionnaires linguistiques

Dictionnaire du Moyen Français, ATILF : <http://www.atilf.fr/dmf/>

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1881 – 1938.

GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André, *Le Bon Usage*, Louvain-la Neuve, De Boeck supérieur, 2014.

TOBLER, Adolf et LOMMATZSCH, Erhard, *Alfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Wiesbaden, 1936 – 2002.

Trésor de la langue française informatisé, ATILF : <http://atilf.atilf.fr/>

WARTBURG, Walter von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn, 1928.

Outils linguistiques

BOURCIEZ, Edouard et BOURCIEZ, Jean, *Phonétique française : Étude historique*, Paris, Klincksieck, 1967.

BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900 : Tome 1, De l'époque latine à la Renaissance*, Paris, 1933.

FOUCHÉ, Pierre, *Le verbe français : étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 1967.

GOSSEN, Charles Théodore, *Petite grammaire de l'ancien Picard*, Paris, Klincksieck, 1951.

JODOGNE, Omer, « POVOIR ou POUOIR ? Le cas phonétique de l'ancien verbe pouvoir. » in *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg, Université de Strasbourg, centre de philologie et littératures romanes, 1966, pp. 257 – 266.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas, 1979.

MOIGNET, Gérard, *Grammaire de l'ancien français : morphologie – syntaxe*, Paris, Klincksieck, 1976.

REMACLE, Louis, *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, 1948.

REMACLE, Louis, *La différenciation dialectale en Belgique romanes avant 1600*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, 1992.

Manuels d'édition

LEPAGE, Yvan G., *Guide de l'édition de texte en ancien français*, Paris, Honoré Champion, 2001.

GUYOTJEANNIN, Olivier et VIELLIARD, Françoise, dir., *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule 1 : Conseils généraux*, Paris, École nationales des chartes, 2001.

Editions critiques utilisées

HAMELIUS, Paul *Mandeville's Travels : Vol I : Text*, Londres, The Early English Text Society, 1923.

HAMELIUS, Paul, *Mandeville's Travels : Vol II : Introduction and Notes*, Londres, The Early English Text Society, 1923.

LETTS, Malcolm, *Mandeville's Travels : textes and translations : vol 1 et 2*, Nendeln, The Hakluyt Society, 1967.

MANDEVILLE, Jean de, *Le Livre des Merveilles du Monde*, éd. Christiane Deluz, Paris, CNRS éditions, 2000.

SEYMOUR, Michael C., *Mandeville's Travels*, Londres, Oxford University Press, 1968.

SEYMOUR, Michael C., *The metrical version of Mandeville's Travels*, Londres, The English Text Society, 1973.

TYSENS, Madeleine et RAELET René, *La version liégeoise du Livre de Mandeville*, Bruxelles, Palais des Académies, 2011.

WARNER, George G., *The Buke of John Mandeville*, Westminster, The Rorburghe Club, 1889.

(Consulté en ligne sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k322296m>)

L'auteur et le *Livre des Voyages*

BENNET, Joséphine, *The rediscovery of Sir John Mandeville*, New York, Modern Language Association of America, 1954.

(Consulté en ligne sur :

<https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015011527648&view=1up&seq=1>)

CORDIER, Henry, « Jean de Mandeville » in *T'oung Pao*, Vol. 2, N°4, Leiden, 1891, pp. 288 – 323.

DE KOCK, Josse, « Quelques copies aberrantes des *Voyages* de Jean de Mandeville » in *Le Moyen Âge*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, n°71, 1965, p. 521-537.

DELUZ, Christiane, « Le livre Jehan de Mandeville, autorité géographique à la Renaissance » in *Voyager à la Renaissance : Actes du colloque de Tours, 30 juin – 13 juillet 1983*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1987, pp. 205 – 220.

DELUZ, Christiane, *Le livre de Jehan de Mandeville : une « géographie » au XIV^e siècle*, Louvain-La-Neuve, Collège Erasme, 1988.

DELUZ, Christiane, « Le livre de Jehan de Mandeville (1356), plagiat ou réécriture ? » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belle-Lettres*, 133^e année, N°2, 1989, pp. 394 – 403.

Consulté en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1989_num_133_2_14738)

GRENTÉ, George (et alii), *Dictionnaire des Lettres françaises : Le Moyen Âge*, Paris, 1964.

LEJEUNE, Rita, « Mandeville et les liégeois » in *Mélanges de Linguistiques romane et de philologie médiévale offerts à Mr. Maurice Delbouille*, Gembloux, J. Duculot, 1964, pp. 409 – 437.

L'imprimé et les imprimeurs

AQUILON, Pierre, *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*, Turnhout, Brepols, 2010.

BARBIER, Frédéric, *L'Europe de Gutenberg : le livre et l'invention de la modernité occidentale (XIII^e – XVI^e siècle)*, Paris, Belin, 2006.

BRUYÈRE, Paul et MARCHANDISSE, Alain (éds), *Florilège du livre en Principauté de Liège du IX^e au XVIII^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009.

CLAUDIN, Anatole, *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle : Tome troisième*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904.

CORDIER, Henri, *Bibliotheca sinica : Dictionnaire des ouvrages relatifs à l'Empire chinois : volume 3 : suppléments*, Paris, Ernest Leroux, 1875 – 1895.

(Consulté en ligne sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5441005f>)

LOTTIN, Augustin-Martin, *Catalogue chronologique des libraires et des libraires imprimeurs de Paris depuis l'an 1470, époque de l'établissement de l'imprimerie dans cette capitale jusqu'à présent*, Paris, Jean-Roch Lottin, 1789.

POLAIN, Marie Louis., *Marques des imprimeurs et libraires en France au XV^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1977.

RENOUARD, Philippe, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et correcteurs d'imprimerie : depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du seizième siècle*, Paris, M. J. Minard, 1965.

VINGTRINIER, Aimé, *Histoire de l'imprimerie à Lyon, de l'origine jusqu'à nos jours*, Lyon, 1894.

(Consulté en ligne sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k376391b>)

Sitographie

Arlima : https://www.arlima.net/il/jean_de_mandeville.html

Dossier pédagogique de l'exposition *Empreintes* :

http://www.citemiroir.be/sites/default/files/uploads/mep_def.pdf

Notice de l'imprimé PML 610 de la Pierpont Morgan Library :

<https://www.themorgan.org/incunables/134891>

Notice DONUM de l'incunable XV.C66 : <https://donum.uliege.be/handle/2268.1/1645>

Notice ISTC de notre imprimé : <https://data.cerl.org/istc/im00162570>